

20



RESULTATS ANNUELS



CITROËN C5 AIRCROSS SUV HYBRID



PEUGEOT e-208



DS 7 CROSSBACK E-TENSE 4x4



VAUXHALL GRANDLAND X HYBRID4



FREE2MOVE CARSHARING



OPEL CORSA-e

19

Résultats annuels 2019

SOMMAIRE

I. ORGANES DE DIRECTION ET DE SURVEILLANCE AU 31 DECEMBRE 2019	2
II. RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITÉ	
1. Activités du Groupe	3
2. Analyse des résultats annuels consolidés	4
3. Situation financière et trésorerie.....	7
4. Facteurs de risques et incertitudes	8
5. Fusion entre FCA et PSA.....	9
III. COMPTES CONSOLIDÉS AU 31 DECEMBRE 2019	13
Comptes de résultats consolidés	14
Résultat global consolidé	15
Situations financières consolidées	16
Tableaux de flux de trésorerie consolidés.....	17
Variations des capitaux propres consolidés.....	18
Notes aux états financiers consolidés au 31 décembre 2019	19

I. ORGANES DE DIRECTION ET DE SURVEILLANCE

AU 31 DECEMBRE 2019

Conseil de Surveillance

PRESIDENT

M. Louis GALLOIS

AUTRES MEMBRES DU CONSEIL DE SURVEILLANCE

M. Gilles SCHNEPP (Vice-Président et membre référent)

ETABLISSEMENTS PEUGEOT FRERES, représentée par Mme Marie-Hélène PEUGEOT RONCORONI, (Vice-Président au sens du Pacte d'actionnaires)

DONGFENG MOTOR (HONG KONG) INTERNATIONAL CO. LTD., représentée par M. LI Shaozhu (Vice-Président au sens du Pacte d'Actionnaires)

Mme Catherine BRADLEY

Mme Pamela KNAPP

M. Christian LAFAYE (membre représentant les salariés)

BPIfrance Participations, représentée par Mme Anne GUERIN (Vice-Président au sens du Pacte d'actionnaires)

Lion Participations, représentée par M. Daniel BERNARD

FFP, représentée par M. Robert PEUGEOT

M. Thierry de la Tour d'ARTAISE

Mme Bénédicte JUYAUX (membre représentant des salariés actionnaires)

CENSEURS

M. Frédéric BANZET

M. Alexandre OSSOLA

M. LV HAITAO

Directoire

PRÉSIDENT

M. Carlos TAVARES

AUTRES MEMBRES DU DIRECTOIRE

M. Olivier BOURGES

M. Michael LOHSCHELLER

M. Maxime PICAT

II. RAPPORT SEMESTRIEL D'ACTIVITÉ

1. ACTIVITES DU GROUPE

1.1. Aperçu des activités commerciales

3,5 millions de véhicules vendus dans le monde en 2019

- **Electrification des gammes en cours : 10¹ nouveaux modèles lancés, première étape vers une offre 100 % électrifiée d'ici 2025**
- **Solide position en Europe : 16,8 % de part de marché**
- **Des activités internationales concentrées sur la croissance rentable et le développement de l'outil industriel**

Devenir un acteur majeur de la mobilité électrifiée

Le Groupe PSA a déjà lancé 10 nouveaux modèles hybrides rechargeables ou tout électriques, en ligne avec son objectif d'offrir une gamme 100 % électrifiée² à partir de 2025, et 50% d'ici fin 2021, avec 13 modèles complémentaires. Depuis 2019, tous les nouveaux modèles lancés par le Groupe sont proposés en version hybride rechargeable ou entièrement électrique. Les commandes de véhicules à faibles émissions sont encourageantes et conformes aux objectifs du Groupe de répondre, dès le premier jour, aux exigences des normes européennes 2020 en matière d'émissions de CO₂. L'entreprise mobilise toute son expertise et travaille avec ses partenaires et concessionnaires pour satisfaire les attentes des clients grâce à une gamme compétitive et à des services de référence, simples et répondant aux besoins de tous les jours.

Ventes en hausse pour les VUL

Le Groupe PSA propose depuis toujours des produits best in class répondant à tous les besoins de ses clients. En 2019, le Groupe a vendu 765 000 véhicules (554 000 VUL et 211 000 dérivés VP). Il consolide ainsi sa position en Europe, où sa part de marché atteint 25,1 %³, grâce notamment au renouvellement réussi de ses fourgonnettes et fourgons compacts au cours des trois dernières années. Une version entièrement électrique des Peugeot Expert, Citroën Jumpy et Opel Vivaro sera disponible dès 2020 et toute la gamme VUL (ainsi que les équivalents véhicules particuliers) sera électrifiée d'ici 2021. Le Groupe se développe à un rythme soutenu en Amérique latine, où il a lancé une gamme complète de produits et de services VUL, ainsi qu'en Eurasie, avec les modèles de fourgons compacts de Peugeot, Citroën et Opel.

Europe : concentré sur la performance

Appliquant une stricte discipline pour atteindre ses objectifs en matière d'émissions de CO₂, le Groupe est parvenu à maintenir sa position avec une part de marché à 16,8 % sur un marché en légère hausse (+1,3 %). Le Groupe progresse sur les principaux marchés, notamment en Italie (+0,5 point) et en Espagne (+0,2 point), est resté stable en France et au Royaume-Uni, et a légèrement reculé en Allemagne (-0,6 point).

2019 est une année de consolidation pour Peugeot. La marque a entièrement renouvelé son offre sur le segment B pour soutenir sa croissance en 2020. La nouvelle gamme électrifiée, portée par les Peugeot e-208 et e-2008 ainsi que par les versions hybride rechargeable des Peugeot 3008 Hybrid et 508 Hybrid (berline et SW), est disponible pour nos clients B2B et B2C, et affiche des émissions de CO₂ parmi les plus faibles du marché.

Citroën a connu la plus forte croissance parmi les 12 marques les plus vendues en Europe et a vu sa part de marché augmenter sur les principaux pays. Sa performance est notamment portée par le SUV C5 Aircross, lancé en janvier 2019, qui sera disponible en version hybride rechargeable en 2020.

Les ventes de DS Automobiles ont fortement augmenté, surtout au 2nd semestre (+56 %), tirées par le succès de la nouvelle gamme. En France, 1^{er} marché de la marque, DS 7 CROSSBACK et DS 3 CROSSBACK occupent des positions solides. La performance de la marque profite par ailleurs du développement du réseau exclusif DS, qui compte 356 points de vente à ce jour.

Opel/Vauxhall a concentré sa stratégie sur les canaux de vente et les segments rentables. Grâce à la mise en œuvre systématique de la « Core Model Strategy », Opel/Vauxhall a avancé vers la réalisation de ses objectifs ambitieux en matière d'émissions de CO₂. Les SUV Grandland X et Crossland X ont connu une croissance remarquable de leurs ventes (+29 % et +28 % respectivement), tout comme les modèles VUL (+20 %).

Moyen-Orient - Afrique : part de marché en hausse sur les principaux marchés

La part de marché du Groupe a progressé de + 0,4 pt dans la région, avec des immatriculations en hausse de 9 100 véhicules par rapport à 2018 malgré des marchés qui reculent de 100 000 unités⁴. De fortes percées sont réalisées en Turquie (+2,1 pts), en Egypte (+6,1 pts) et au Maroc (+2,1 pts). La performance régionale de l'année 2019 par rapport à 2018 reste toutefois impactée

¹ Quatre BEV : DS 3 CROSSBACK E-TENSE, Peugeot e-208 et e-2008, Opel Corsa-e et six PHEV : Peugeot 3008 HYBRID, 508 HYBRID et 508 SW HYBRID, Citroën C5 Aircross Hybrid, Opel Grandland X Hybrid4, DS 7 CROSSBACK E-TENSE 4x4

BEV = Battery Electric Vehicle et PHEV = Plug in Hybrid Vehicle

² Modèles entièrement électriques ou hybrides rechargeables

³ Part de marché des VUL, hors versions VP

⁴ Hors Iran. Estimation au 16 janvier

par la suspension des activités en Iran (mai 2018)⁵. La production a démarré à l'usine de Kenitra, au Maroc, à la mi-septembre 2019. Sa capacité de production sera doublée, pour atteindre 200 000 véhicules dès mi-2020.

Chine et Asie du Sud-Est : transformation en cours du business model

DPCA a fixé ses priorités dans son plan stratégique à horizon six ans, présenté en septembre dernier, reposant sur des ventes rentables, l'abaissement du point mort et l'augmentation progressive des volumes des marques Peugeot et Citroën. La marque DS reste pleinement engagée sur le marché chinois et finalise un nouveau plan stratégique. La vente des actions du Groupe PSA dans la coentreprise CAPSA s'inscrit dans ce cadre. L'année qui débute sera la première de l'offensive NEV du Groupe PSA en Chine, avec cinq modèles lancés et commercialisés dans le pays en 2020⁶. En ASEAN, le hub du Groupe en Malaisie, NAM⁷, a démarré la production des Peugeot 3008 et 5008.

Amérique latine : recul des marchés

Les marchés ont fortement souffert de la conjoncture économique et politique en Argentine (-43 %) et au Chili (-11 %). Portées par le succès du nouveau SUV C4 Cactus et son offre en VUL, les ventes du Groupe PSA sont restées soutenues au Mexique (+13 %), au Brésil (+2 %) et sur les plus petits marchés (Colombie, Cuba, Équateur et Uruguay).

Inde - Pacifique : ventes en hausse au Japon

Les ventes ont progressé légèrement dans la région, en dépit de la chute des marchés. Le succès récurrent du Groupe au Japon se poursuit, avec des ventes en hausse de 20 %. En Inde, le Groupe PSA a démarré la production de boîtes de vitesses (usine de Hosur) avec son partenaire AVTEC Ltd (une société du groupe CK Birla). Le lancement du SUV C5 Aircross en 2020 est en bonne voie, et sera suivi en 2021 du lancement de nouveaux modèles disruptifs de Citroën, conçus localement.

Eurasie : retour de la marque Opel

Les ventes ont progressé dans la région au second semestre 2019, notamment en Ukraine et en Russie. Le Groupe progresse plus rapidement que le marché en Ukraine, grâce à ses quatre marques. Opel a renforcé sa présence sur le marché ukrainien en début d'année 2019, tandis que ma marque DS y a été lancée au second semestre. Sur un marché Russe en recul de 2,3 %, les ventes VU du Groupe ont progressé avec Peugeot Traveller/Expert et Citroën SpaceTourer/Jumpy. Par ailleurs, le Groupe a récemment relancé la marque Opel en Russie, en commençant avec les modèles Zafira Life et Grandland X.

1.2. Ventes mondiales consolidées

Les ventes mondiales consolidées par marques et par zones géographiques ainsi que par modèles sont mises à disposition sur le site internet du Groupe PSA (www.groupe-psa.com).

2. ANALYSE DES RESULTATS ANNUELS CONSOLIDÉS

Le Groupe est géré en trois secteurs d'activité principaux décrits en Note 4 des Etats financiers consolidés au 31 décembre 2019. Les événements postérieurs à la clôture sont présentés en Note 19 des Etats financiers.

2.1. Résultat net du Groupe

(en millions d'euros)	31 décembre 2018	31 décembre 2019	Variation
Chiffre d'affaires	74 027	74 731	704
Résultat Opérationnel Courant*	5 689	6 324	635
% du Chiffre d'affaires	7,7%	8,5%	
Coûts de restructuration	(1 051)	(1 531)	(480)
Autres produits et charges opérationnels non courants	(238)	(125)	113
Résultat opérationnel	4 400	4 668	268
Résultat financier	(446)	(344)	102
Impôts sur les résultats	(615)	(716)	(101)
Résultat net des sociétés mises en équivalence	(44)	(24)	20
Résultat net consolidé	3 295	3 584	289
Résultat net, part du Groupe	2 827	3 201	374

* Le résultat opérationnel courant exclut du résultat opérationnel certains ajustements comprenant les coûts de restructurations, la dépréciation des UGT et les autres résultats opérationnels, considérés comme des événements rares ou ponctuels et de nature peu fréquente.

⁵ Les ventes de véhicules fabriqués en Iran ne sont plus comptabilisées dans les ventes mondiales consolidées depuis le 1^{er} mai 2018.

⁶ NEV = New Energy Vehicles / Deux BEV : Peugeot: e-2008, DS 3 CROSSBACK E-TENSE et trois PHEV : Peugeot 508L HYBRID et 4008 HYBRID, C5 Aircross Hybrid

⁷ Naza Automotive Manufacturing

2.2. Chiffre d'affaires du Groupe

Le tableau ci-après indique le chiffre d'affaires consolidé par activité :

(en millions d'euros)	31 décembre 2018	31 décembre 2019	Variation
Automobile	58 553	58 943	390
Faurecia	17 525	17 768	243
Autres activités et éliminations*	(2 051)	(1 980)	71
Chiffre d'affaires du Groupe	74 027	74 731	704

* Y compris les activités de Banque PSA Finance non concernées par les partenariats signés avec Santander Consumer Finance et BNPP

Le **chiffre d'affaires de la division Automobile** augmente de 0,7% par rapport à 2018. L'effet favorable du mix produit (+4,3%) et du prix (+1,2%) compense la baisse des ventes à partenaire (-1,7%), l'impact négatif des taux de change (-0,5%) et des volumes et du mix pays (-2,4%) et autres (-0,2%).

2.3. Résultat opérationnel courant* du Groupe

Le tableau ci-après indique le Résultat Opérationnel Courant par secteur d'activité

(en millions d'euros)	31 décembre 2018	31 décembre 2019	Variation
Automobile	4 466	5 037	571
Faurecia	1 263	1 227	(36)
Autres activités et éliminations**	(40)	60	100
Résultat Opérationnel Courant du Groupe	5 689	6 324	635

* Le résultat opérationnel courant exclut du résultat opérationnel certains ajustements comprenant les coûts de restructurations, la dépréciation des UGT et les autres résultats opérationnels, considérés comme des événements rares ou ponctuels et de nature peu fréquente.

** Y compris les activités de Banque PSA Finance non concernées par les partenariats signés avec Santander Consumer Finance et BNPP

En 2019, la **marge opérationnelle courante de la division Automobile**, correspondant au Résultat opérationnel courant de la division Automobile rapporté au chiffre d'affaires de la division Automobile, est de 8,5%, contre 7,6% en 2018.

L'objectif du plan *PACE!* (marge opérationnelle courante de 6% en 2026) a été atteint dès 2019 avec 6,5% de marge opérationnelle courante pour Opel Vauxhall.

La **marge opérationnelle courante du Groupe** est de 8,5% contre 7,7% en 2018.

La hausse du **Résultat Opérationnel Courant de la division Automobile**, de +12,8%, provient de l'amélioration de la performance de l'entreprise (+1 057 millions d'euros), dans un environnement opérationnel défavorable (-486 millions d'euros).

- L'effet négatif de l'**environnement opérationnel de la division Automobile** provient de la dégradation des marchés pour -42 millions d'euros, de l'effet « change et autres » négatif pour -243 millions d'euros, compte tenu de la dépréciation du peso argentin essentiellement mais aussi de la livre turque ainsi que de la hausse du coût des matières et autres coûts externes pour -201 millions d'euros.
- L'amélioration de la **performance de l'activité Automobile** provient essentiellement d'un effet positif du mix produit pour +818 millions d'euros et du prix pour +102 millions d'euros ainsi que de la réduction des coûts de production et des coûts fixes pour +540 millions d'euros partiellement compensés par la dégradation des parts de marché et du mix pays (-253 millions d'euros).

Le **Résultat opérationnel courant de Faurecia** s'élève à 1 227 millions d'euros, en baisse de 36 millions d'euros.

2.4. Autres éléments constitutifs du résultat net du Groupe

Les **produits et charges opérationnels non courants** représentent une charge nette de -1 656 millions d'euros contre -1 289 millions d'euros en 2018. Ils intègrent principalement les coûts de restructuration pour -1 531 millions d'euros, en hausse de 480 millions d'euros, dont la division Automobile représente -1 335 millions d'euros et Faurecia représente -194 millions d'euros.

Le **résultat financier** du Groupe s'élève à -344 millions d'euros, soit une amélioration de 102 millions d'euros par rapport à 2018. Cf. Note 12 des Etats Financiers consolidés au 31 décembre 2019.

La **charge d'impôt sur les résultats** ressort à -716 millions d'euros au 31 décembre 2019 contre -615 millions d'euros au 31 décembre 2018. Cf. Note 14 des Etats Financiers consolidés au 31 décembre 2019.

Le **résultat net des sociétés mises en équivalence** s'élève à -24 millions d'euros en 2019 contre -44 millions d'euros en 2018.

La contribution des sociétés en partenariat avec Dongfeng (DPCA et DPCS) représente -383 millions d'euros, en baisse de 149 millions d'euros, incluant des dépréciations pour un montant de -249 millions d'euros. La contribution de Changan PSA Automobiles Co., Ltd (CAPSA) est négative de -50 millions d'euros en 2019 vs -68 millions d'euros en 2018. Cf note 11.3 des Etats Financiers consolidés au 31 décembre 2019. En novembre 2019, PSA et Chongqing Changan Automobiles ont signé un accord avec une société chinoise pour la cession de leurs actions. L'accord définit les modalités de financement du partenariat. En décembre 2019, tous les engagements du groupe, non conditionnés par cette opération, ont été pris en compte.

La contribution des sociétés communes du partenariat entre Banque PSA Finance et Santander Consumer Finance est de 280 millions d'euros en progression de 39 millions d'euros. Cf. Note 11.3 des Etats financiers consolidés au 31 décembre 2019.

La contribution des sociétés communes du partenariat entre Banque PSA Finance et BNP Paribas pour l'activité de financement de OV est de 76 millions d'euros en 2019 en baisse de 30 millions d'euros. Cf. Note 11.3 des Etats financiers consolidés au 31 décembre 2019.

Le **résultat net part du Groupe** s'élève à 3 201 millions d'euros et progresse de 374 millions d'euros. Le **résultat net par action** est à 3,58 euros par action contre 3,16 euros par action en 2018. Et le **résultat net dilué par action** s'élève à 3,40 euros par action contre 3,01 euros par action en 2018.

Le versement d'un **dividende** de 1,23 euro par action⁸ sera soumis au vote de la prochaine Assemblée Générale. La date de détachement du dividende interviendrait le 21 mai 2020 et la date de mise en paiement le 25 mai 2020.

2.5. Banque PSA Finance

Les résultats à 100% des activités de financement sont présentés ci-dessous :

(en millions d'euros)	31 décembre 2018	31 décembre 2019	Variation
Chiffre d'affaires	1 989	2 163	174
Coût du risque*	0,13%	0,21%	+0,08 pts
Résultat Opérationnel Courant	939	1 012	73
Taux de pénétration	29,1%	29,7%	+0,6 pts
Nombre de nouveaux contrats (location et financement)	1 088 212	1 150 132	+ 61 920

* En pourcentage des encours nets moyens

2.6. Faurecia*

Le résultat de Faurecia est présenté ci-dessous :

(en millions d'euros)	31 décembre 2018	31 décembre 2019	Variation
Chiffre d'affaires	17 525	17 768	243
Résultat Opérationnel Courant	1 263	1 227	(36)
% de Chiffre d'affaires	7,2%	6,9%	
Résultat opérationnel	1 115	1 013	(102)
Produits et (frais) financiers nets	(163)	(219)	(56)
Résultat net consolidé	793	665	(128)
Free Cash Flow**	403	(520)	(923)
Position financière nette**	(545)	(2 692)	(2 147)

* incluant Clarion consolidée en 2019

** après IFRS 16 et incluant l'acquisition de Clarion en 2019

Pour une information plus détaillée sur Faurecia, veuillez-vous reporter à son rapport semestriel disponible sur www.faurecia.com.

2.7. Perspectives

Perspectives de marché : En 2020, le Groupe prévoit un marché automobile en baisse de 3% en Europe, de 2% en Russie et stable en Amérique latine.

Objectif opérationnel : Le Groupe PSA s'est fixé l'objectif d'atteindre une marge opérationnelle courante⁹ moyenne supérieure à 4,5% pour la division Automobile sur la période 2019-2021.

⁸ Dividende par action calculé à partir du nombre total d'actions de la société émises ajusté du nombre d'actions auto-détenues au 25 février 2020. Le dividende définitif par action dépendra de l'auto-détention à la date de détachement du dividende, et des actions qui pourraient être créées ou annulées avant cette date.

⁹ Résultat Opérationnel Courant rapporté au Chiffre d'affaires de la Division automobile (PCDOV)

3. SITUATION FINANCIERE ET TRESORERIE

3.1. Position financière nette et sécurité financière des activités industrielles et commerciales

La **position financière nette des activités industrielles et commerciales** représente au 31 décembre 2019 une situation de trésorerie nette de 7 914 millions d'euros après retraitement IFRS 16 et l'intégration de Clarion par Faurecia. Au sein de cette position financière nette positive, la division Automobile a une position de trésorerie nette de 10 606 millions d'euros et Faurecia a une dette nette de 2 692 millions d'euros au 31 décembre 2019, contre une dette nette de 545 millions d'euros à fin décembre 2018.

(en millions d'euros)	31 décembre 2018	31 décembre 2019
Passifs financiers non courants	(5 257)	(8 915)
Passifs financiers courants	(2 182)	(2 521)
Autres actifs financiers non courants	684	652
Actifs financiers courants	892	1 319
Trésorerie et équivalents de trésorerie	14 961	17 379
POSITION FINANCIERE NETTE	9 098	7 914
dont la division Automobile	9 643	10 606

Le Groupe a poursuivi la gestion active de sa dette en 2019. Peugeot S.A. a procédé à l'émission d'un Schuldscheindarlehen de 522 millions d'euros à échéance octobre 2023, avril 2026 et avril 2027 et en septembre 2019, a procédé à l'émission d'un emprunt obligataire de 600 millions d'euros à échéance septembre 2029. Faurecia a procédé à une émission d'un emprunt obligataire de 500 millions d'euros à échéance juin 2026 avant d'émettre, en octobre 2019, un emprunt complémentaire de 250 millions d'euros à maturité juin 2026. En novembre 2019, Faurecia a également émis pour 700 millions d'euros d'obligations à échéance juin 2027. Dans le même temps, Faurecia a proposé de racheter des obligations à échéance 2023 (700 millions d'euros) avec un taux de réussite de 76%; les billets résiduels 2023 ont été remboursés par anticipation.

La **sécurité financière** des activités industrielles et commerciales s'élève au 31 décembre 2019 à 23 405 millions d'euros contre 21 371 millions d'euros au 31 décembre 2018, avec 19 205 millions d'euros de trésorerie et équivalents de trésorerie, placements financiers, actifs financiers courants et non courants et 4 200 millions d'euros de lignes de crédit non tirées.

(en millions d'euros)	31 décembre 2018	31 décembre 2019
Trésorerie et équivalents de trésorerie	14 961	17 379
Actifs financiers courants et non courants	1 460	1 826
Total	16 421	19 205
Lignes de crédit (non tirées) - hors Faurecia	3 000	3 000
Lignes de crédit (non tirées) - Faurecia	1 950	1 200
TOTAL SECURITE FINANCIERE	21 371	23 405
dont Faurecia	4 211	3 604

3.2. Free Cash Flow des activités industrielles et commerciales

Le **Free Cash Flow** généré sur la période est de 2 745 millions d'euros, dont 3 265 millions d'euros provenant de la contribution de la division Automobile. Le *Free Cash Flow* de la période provient notamment de :

- 8 545 millions d'euros de flux générés par les opérations courantes dont une contribution de 6 543 millions d'euros de la division Automobile ;
- (1 161) millions d'euros de flux liés aux restructurations dont (966) millions d'euros pour la division Automobile ;
- 1 173 millions d'euros d'amélioration du besoin en fonds de roulement, dont 745 millions d'euros sur les dettes fournisseurs, (197) millions d'euros sur les créances clients, 485 millions d'euros sur les stocks et 140 millions d'euros d'autres variations;
- (5 909) millions d'euros de flux d'investissements et de recherche et développement capitalisés, y compris la part de la division Automobile qui représente (3 550) millions d'euros et (901) millions d'euros d'investissements exceptionnels/cessions d'actifs principalement liée à l'acquisition par Faurecia de Clarion pour (969) millions d'euros. Les dépenses totales engagées de recherche et développement sont en augmentation en 2019 par rapport à 2018 et sont présentées en Note 5 des Etats financiers consolidés au 31 décembre 2019.
- 97 millions d'euros de dividendes reçus de Banque PSA Finance.

Stock de véhicules neufs du Groupe et du réseau indépendant:

(en milliers d'unités)	31 décembre 2019	31 décembre 2018
Groupe	112	164
Réseau indépendant*	494	516
TOTAL	606	680

*incluant les importateurs

En dehors du Free Cash Flow, les mouvements de la position financière nette représentent -2 431 millions d'euros. Ils correspondent essentiellement aux dividendes versés aux actionnaires de PSA pour -697 millions d'euros, aux dividendes versés par Faurecia aux minoritaires des filiales intégrées pour -133 millions d'euros, à l'endettement de Clarion suite à l'acquisition par Faurecia pour -240 millions d'euros, à l'augmentation en 2019 des dettes de leasing IFRS 16 pour -420 millions d'euros et enfin à la dette liée à l'engagement de rachat d'actions DFG pour -667 millions d'euros.

3.3. Financements et Ressources de liquidités des activités de financement

Les financements et ressources de liquidités des activités de financement sont détaillés en Notes 13.4 et 13.5 des Etats financiers consolidés au 31 décembre 2019.

4. FACTEURS DE RISQUES ET INCERTITUDES

Principaux facteurs de risques propres au Groupe et à son activité

Le Groupe conduit ses activités dans un environnement soumis à de profondes évolutions tant au niveau technologique, que dans les modes de consommation et des nouveaux entrants dans le monde automobile. Il est, dès lors, exposé à des risques dont la matérialisation pourrait avoir un effet défavorable significatif sur ses activités, sa situation financière, ses résultats ou ses perspectives. Dans ses différents métiers, le Groupe PSA veille à ce que les risques inhérents à ses activités soient maîtrisés. L'identification des risques, leur évaluation et celle des dispositifs de contrôle associés sont menées en continu par les différentes directions opérationnelles du Groupe, en France comme à l'étranger, et font l'objet d'un reporting annuel au Comité exécutif (Faurecia ayant son propre dispositif). Les principaux facteurs de risques spécifiques auxquels le Groupe peut être exposé sont décrits de façon exhaustive dans le Document de Référence 2018 (chapitre 1.5)¹⁰ et comprennent notamment :

- **Les risques opérationnels**

Ils comprennent les risques liés à l'environnement économique et géopolitique du Groupe, notamment en Grande-Bretagne où le Groupe est soumis aux accords de libre-échanges et aux évolutions des monnaies (en 2019, les ventes du Groupe y ont représenté 395 000 véhicules). La variation brute de 1% de la livre sterling par rapport à l'euro a un impact de l'ordre de 40 millions d'euros sur le résultat opérationnel courant. L'impact long terme d'une sortie du Royaume Uni de l'Union Européenne dépendra des conditions de sortie et de ses conséquences, non connues à ce jour. Existente aussi les risques sur les marges liés à la réglementation européenne sur le CO₂ entrant en vigueur pour l'année 2020 ainsi que les risques liés au développement, au lancement et à la vente de nouveaux véhicules (par exemple mix essence / diesel), les risques liés à l'apparition de nouveaux business modèles issus des nouvelles mobilités, les risques clients et concessionnaires, les risques matières premières, les risques fournisseurs, les risques industriels, les risques environnementaux, les risques liés à la santé et à la sécurité au travail, les risques liés aux coopérations, les risques liés au partenariat stratégique avec Dongfeng, les risques liés aux systèmes d'information et les risques liés au changement climatique.

- **Les risques relatifs aux marchés financiers**

Le Groupe est exposé à des risques de liquidité, de taux d'intérêt et de taux de change, de contrepartie et de crédit, ainsi qu'à d'autres risques de marchés liés notamment aux variations des prix des matières premières. En ce qui concerne la gestion des risques, principalement assurée par la Direction Financière, les risques identifiés et la politique suivie par le Groupe pour gérer ces risques sont précisés dans la Note 13.4 et dans la Note 12.6 aux Etats financiers consolidés au 31 décembre 2019.

- **Les risques relatifs à Banque PSA Finance**

Ils comprennent notamment le risque d'activité, le risque de crédit, le risque de liquidité, le risque de contrepartie ainsi que le risque de concentration et le risque opérationnel. (Voir la Note 13 aux États financiers consolidés au 31 décembre 2019).

- **Les risques juridiques et contractuels**

Ces risques comprennent notamment : les procédures judiciaires et d'arbitrage, les risques légaux liés aux litiges anti-concurrence, les risques réglementaires, les covenants de crédits, les risques liés aux engagements de retraites et indemnités de fin de carrière, les risques liés aux droits de propriété intellectuelle et les engagements hors bilan. (Voir Note 17 aux États financiers consolidés au 31 décembre 2019).

¹⁰ Le Document de référence 2018 a été déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) le 26 mars 2019, conformément à l'article 212-13 du Règlement général de l'AMF, sous le numéro de dépôt D.19-0201.

5. FUSION ENTRE FCA ET PSA

Le 17 décembre 2019, FCA et PSA ont conclu un accord de rapprochement (l'« **Accord de Rapprochement** ») en vue de fusionner leurs activités (la « **Fusion** »). En outre, certains actionnaires de FCA et de PSA se sont engagés à soutenir la Fusion et, notamment, à voter en faveur de la Fusion lors de leur assemblée générale extraordinaire respective. Ci-dessous figure un résumé de l'opération et des principales dispositions de l'Accord de Rapprochement ainsi que des engagements des actionnaires.

Structure de l'opération et contrepartie de la Fusion

Si la Fusion est approuvée par les actionnaires de FCA et de PSA et les autres conditions suspensives à la Fusion sont satisfaites ou, dans la mesure permise par l'Accord de Rapprochement et par le droit applicable, les parties renoncent à celles-ci, PSA sera fusionnée dans FCA. Le nom de la société combinée (la « **Société Combinée** ») sera déterminé d'un commun accord entre FCA et PSA avec effet immédiat le jour suivant la réalisation de la Fusion.

La réalisation de la Fusion aura lieu le deuxième vendredi après que les conditions de réalisation auront été satisfaites ou (dans la mesure où l'Accord de Rapprochement et le droit applicable le permettent) que les parties auront renoncé à ces conditions, et la Fusion prendra effet à minuit (heure d'Europe centrale) à la suite de la signature de l'acte de fusion (l'« **Heure de Prise d'Effet** »). À l'Heure de Prise d'Effet, l'existence de PSA en tant que société distincte cessera, et la Société Combinée sera la seule société survivante. De par la loi, la Société Combinée, en tant que société absorbante, succédera à PSA et assumera tous les droits et obligations, ainsi que l'actif et le passif de PSA conformément au droit néerlandais et au droit français.

A l'Heure de Prise d'Effet, par l'effet de la Fusion et sans aucune action de la part des détenteurs d'actions ordinaires de PSA ou de FCA, les actionnaires de PSA auront le droit de recevoir 1,742 action ordinaire de la Société Combinée pour chaque action ordinaire de PSA détenue et chaque action ordinaire émise par FCA correspondra à une (1) action ordinaire de la Société Combinée. Les droits de vote double détenus par Exor dans FCA au titre du programme de droits de vote double existant de FCA ne seront pas maintenus. À cette fin, l'Accord de Rapprochement prévoit qu'à l'Heure de Prise d'Effet, toutes les actions à droit de vote double de FCA détenues par Exor seront rachetées par la Société Combinée à titre gratuit.

Gouvernance de la société combinée

L'Accord de Rapprochement énonce certains principes relatifs à la gouvernance de la Société Combinée, notamment l'adoption par la Société Combinée, immédiatement après l'Heure de Prise d'Effet, de nouveaux statuts, d'un règlement intérieur du conseil d'administration et d'un programme de droits de vote double dont les termes sont détaillés dans l'Accord de Rapprochement. Les principaux termes de ces accords de gouvernance sont résumés ci-dessous.

Composition du Conseil d'Administration de la Société Combinée

L'Accord de Rapprochement prévoit qu'après la réalisation de la Fusion, le conseil d'administration de la Société Combinée (le « **Conseil d'Administration de la Société Combinée** »), qui aura une structure moniste, sera initialement composé de 11 membres, comprenant les administrateurs initiaux suivants :

- le CEO de la Société Combinée ;
- deux (2) Administrateurs Indépendants nommés par FCA ;
- deux (2) Administrateurs Indépendants nommés par PSA ;
- deux (2) administrateurs nommés par Exor ;
- un (1) administrateur nommé par Bpifrance 11 (ou EPF/FFP, comme décrit plus en détail ci-dessous) ;
- un (1) administrateur nommé par EPF/FFP ; et
- deux (2) administrateurs représentant les salariés.

Dans ce cadre, l'« Administrateur Indépendant » est un administrateur qui satisfait aux critères d'indépendance prévus par le code de gouvernance néerlandais et, en ce qui concerne les membres du Comité d'Audit, qui satisfait aux critères d'indépendance prévues par la Règle 10A-3 de l'Exchange Act, ainsi qu'aux règles de marché du New York Stock Exchange.

Droits de nomination

Les droits d'Exor, d'EPF/FFP et de Bpifrance de nommer le nombre d'administrateurs mentionné ci-dessus s'appliquent également aux futurs mandats du Conseil d'Administration de la Société Combinée ; étant précisé que :

- Si le nombre d'actions ordinaires de la Société Combinée détenues par Bpifrance, et/ou l'un de ses affiliés, ou par EPF/FFP, et/ou l'un de ses affiliés, venait à être inférieur à 5% des actions ordinaires de la Société Combinée, Bpifrance ou EPF/FFP n'aurait plus le droit de nommer un administrateur (dans ce cas, tout administrateur nommé par Bpifrance ou EPF/FFP, selon le cas, serait tenu de démissionner de ses fonctions dans les plus brefs délais) ; et
- Si, à l'Heure de Prise d'Effet, dans un délai de six (6) ans à compter de la réalisation de la Fusion, ou au sixième (6ème) anniversaire de la réalisation de la Fusion (i) la participation d'EPF/FFP et/ou l'un de ses affiliés venait à être supérieure à 8% des actions ordinaires de la Société Combinée et (ii) la participation de Bpifrance et/ou l'une de ses affiliés venait à être inférieure à 5% des actions ordinaires de la Société Combinée, EPF/FFP obtiendrait le droit de nommer un deuxième administrateur du Conseil d'administration de la Société Combinée en remplacement du candidat présenté par Bpifrance (l'« **Administrateur Supplémentaire EPF/FFP** »).

¹¹ Bpifrance correspond à Bpifrance Participations S.A. et à sa filiale détenue à 100 % Lion Participations SAS.

Par exception à ce qui précède, si, à l'Heure de Prise d'Effet ou dans un délai de six (6) ans à compter de l'Heure de Prise d'Effet:

- La participation de Bpifrance et de ses affiliés ou la participation d'EPF/FFP et de ses affiliés venait à être comprise entre 4% et 5% des actions ordinaires de la Société Combinée (le « **Seuil de Détention** ») ;
- Bpifrance ou EPF/FFP n'a pas perdu son droit de nommer un administrateur conformément au paragraphe précédent ; et
- Bpifrance ou EPF/FFP et leurs affiliés respectifs détiennent ensemble 8% ou plus des actions ordinaires de la Société Combinée,

l'actionnaire dont la participation serait comprise dans le Seuil de Détention conserverait le pouvoir de nommer un administrateur du Conseil d'Administration de la Société Combinée jusqu'au sixième anniversaire (6ème) anniversaire suivant la réalisation de la Fusion (étant entendu que si Bpifrance est habilitée à nommer un administrateur en vertu de cette disposition, EPF/FFP ne sera pas habilité à nommer l'Administrateur Supplémentaire EPF/FFP).

En outre, le droit d'Exor de nommer des administrateurs diminuera dans le cas où Exor et/ou ses affiliés réduiraient leur participation dans la Société Combinée dans les cas suivants :

- si la participation d'Exor et/ou ses affiliés venait à être inférieure à 8% des actions ordinaires de la Société Combinée, le droit d'Exor de nommer un administrateur sera réduit à un (1) (au lieu de deux (2)) ; et
- si la participation d'Exor et/ou ses affiliés venait à être inférieure à 5% des actions ordinaires de la Société Combinée, Exor n'aura plus le droit de nommer un administrateur.

Dans les cas ci-dessus, Exor doit désigner parmi les administrateurs qu'elle a nommés le(s) administrateur(s) qui a(ont) l'obligation de démissionner dans les plus brefs délais dès lors que le nombre d'actions ordinaires détenues par Exor et/ou ses affiliés dans la Société Combinée serait inférieure à l'un des seuils décrit ci-dessus.

Tout évènement ou série d'évènements (en ce compris toute émission d'actions) autres qu'un transfert (en ce compris un transfert universel de patrimoine) d'actions PSA ou d'actions de la Société Combinée ne sera pas pris en compte pour déterminer si un actionnaire atteint le(s) seuil(s) applicable(s).

Direction initiale de la Société Combinée

L'Accord de Rapprochement prévoit que le jour suivant la date de réalisation de la Fusion les postes suivants seront occupés, ainsi que décrit ci-dessous :

- Président : John Elkann ;
- CEO : Carlos Tavares ;
- Vice-Président : un administrateur nommé par EPF/FFP ; et
- Administrateur Référent : un Administrateur Indépendant nommé par PSA.

Le premier mandat du Président, du CEO, de l'Administrateur Référent et du Vice-Président sera d'une durée de cinq (5) ans, dans chaque cas, à compter du jour suivant la réalisation de la Fusion. Le premier mandat de chacun des autres administrateurs sera d'une durée de quatre (4) ans. M. Elkann et M. Tavares seront les seuls administrateurs exécutifs.

Le règlement intérieur du Conseil d'Administration prévoit, outre les autres pouvoirs du Président qui y sont décrits, que si le Président est un administrateur exécutif, il ou elle sera consulté(e) et collaborera avec le CEO sur cette base sur les sujets stratégiques importants concernant la Société Combinée tels que décrits dans ledit règlement intérieur.

En plus des pouvoirs qui lui sont conférés par les statuts de la Société Combinée et le règlement intérieur du Conseil d'Administration, le CEO sera responsable de la gestion de la Société Combinée conformément au code civil néerlandais et sera pleinement habilité à représenter la Société Combinée, et ce individuellement.

L'Administrateur Référent (agissant en tant que voorzitter en vertu du droit néerlandais) présidera les réunions du Conseil d'Administration de la Société Combinée et sera investi du pouvoir de convoquer le Conseil d'Administration et les assemblées générales des actionnaires de la Société Combinée.

Limitations de vote

L'Accord de Rapprochement prévoit qu'en application des statuts de la Société Combinée, aucun actionnaire, agissant seul ou de concert, en ce compris avec les droits de votes exercés par les affiliés de cet actionnaire ou en vertu de procurations ou d'autres accords conférant des droits de vote, ne pourrait exercer 30% (le « **Plafond de Vote** ») ou plus des droits de vote lors d'une assemblée générale des actionnaires de la Société Combinée, et ce après la prise en compte, le cas échéant, des droits de vote des actions à droit de vote double de la Société Combinée. Tout droit de vote excédant le Plafond de Vote sera suspendu. En outre, les statuts de la Société Combinée prévoient qu'avant chaque assemblée générale des actionnaires, tout actionnaire détenant des droits de vote excédant le Plafond de Vote devra notifier à la Société Combinée sa participation et le total de ses droits de vote dans la Société Combinée et fournir, à la demande de cette dernière, toute information nécessaire pour déterminer la composition, la nature et l'importance de la participation de cette personne et de toute autre personne agissant de concert avec elle. Cette restriction (i) peut être levée par le vote affirmatif des détenteurs de deux tiers des actions ordinaires de la Société Combinée (et ce, sans donner effet aux droits de vote pouvant être exercés par le biais des actions à droit de vote double de la Société Combinée, et sous réserve du plafond de 30 % des droits de vote susmentionné) et (ii) deviendrait caduque si une personne venait à détenir plus de 50 % des actions ordinaires de la Société Combinée (autres que les actions à droit de vote double de la Société Combinée) à la suite d'une offre publique d'achat sur les actions ordinaires de la Société Combinée.

Questions relatives aux actionnaires

Exor, Bpifrance, EPF/FFP et Dongfeng (les « **Actionnaires de Référence** »), en leur qualité d'actionnaire de PSA ou de FCA, ont respectivement conclu une lettre d'accord (une « **Lettre d'Accord** ») avec PSA ou FCA, selon le cas, prévoyant, notamment, les engagements suivants relatifs à la Fusion et à la future gouvernance de la Société Combinée :

- *Engagement de soutien à la Fusion* : chacun des Actionnaires de Référence s'est engagé à voter ou à faire voter toutes les actions qu'il détient ou contrôle ou pour lesquelles il a le pouvoir de voter en faveur de toute opération envisagée par l'Accord de Rapprochement qui serait proposée aux actionnaires ;
- *Engagement de standstill* : chacun des Actionnaires de Référence s'est engagé à ne pas acquérir des actions de PSA, de FCA (avant la Fusion) ou de la Société Combinée jusqu'au septième anniversaire de l'Heure de Prise d'Effet. Par exception à ce qui précède, EPF/FFP pourra augmenter de 2,5% sa participation au sein de la Société Combinée (ou 5% au niveau de PSA), par acquisition d'actions auprès de Bpifrance et/ou Dongfeng et/ou sur le marché jusqu'à 1% des actions ordinaires de la Société Combinée (ou 2% des actions ordinaires de PSA), ce pourcentage d'acquisition sur le marché étant augmenté de la quote-part d'actions ordinaires de la Société Combinée (ou des actions ordinaires de PSA) cédées par Bpifrance à des acquéreurs autres qu'EPF/FFP ou ses affiliés ;
- *Engagement de conservation* : les participations d'Exor, d'EPF/FFP et de Bpifrance respectivement dans FCA et dans PSA avant la réalisation de la Fusion, puis dans la Société Combinée, seront incessibles entre la date de l'Accord de Rapprochement jusqu'au troisième anniversaire de la réalisation de la Fusion. Par exception, Bpifrance sera autorisée à réduire sa participation de 5 % dans PSA ou de 2,5 % dans la Société Combinée ;
- *Rachat d'actions PSA détenues par Dongfeng* : Dongfeng a accepté de céder, et PSA a accepté d'acquérir, 30,7 millions d'actions ordinaires de PSA avant la réalisation de la Fusion (les actions ordinaires rachetées par PSA seront annulées). Nonobstant ce qui précède, Dongfeng peut céder tout ou partie desdites actions à des tiers avant la réalisation de la Fusion, auquel cas le rachat par PSA décrit dans la phrase précédente s'appliquera au solde de ces 30,7 millions d'actions ordinaires de PSA non cédées par Dongfeng à des tiers. Dongfeng est soumis à un engagement de conservation jusqu'à l'Heure de Prise d'Effet pour le solde de sa participation dans PSA, correspondant à une participation de 4,5% dans la Société Combinée immédiatement après l'Heure de Prise d'Effet.

Autres accords

Outre les déclarations et garanties réciproques habituelles et l'acceptation des restrictions habituelles sur leurs activités respectives à compter de la conclusion de l'Accord de Rapprochement jusqu'à l'Heure de Prise d'Effet, FCA et PSA sont convenues de prendre certaines mesures entre la date de signature de l'Accord de Rapprochement et l'Heure de Prise d'Effet de la Fusion, relatives notamment à l'obtention des approbations réglementaires (en ce compris en matière de concurrence), la préparation de la documentation boursière et la demande d'admission sur le New York Stock Exchange, Euronext Paris et le MTA (Milan) des actions ordinaires de la Société Combinée émises dans le cadre de la Fusion avant la date de réalisation de celle-ci.

Les distributions avant la Fusion

Avant l'Heure de Prise d'Effet (i) FCA pourra distribuer à ses actionnaires un dividende exceptionnel de 5,5 milliards d'euros, (ii) PSA et FCA pourront distribuer à leurs actionnaires, au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2019, un dividende ordinaire de 1,1 milliard d'euros et (iii) si la réalisation de la Fusion n'est pas intervenue avant les assemblées générales annuelles de 2021 de PSA et FCA, un dividende ordinaire au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2020 d'un montant à convenir par FCA et PSA sur la base de leurs bénéfices distribuables respectifs sera versé respectivement par PSA et FCA, et dans les cas des distributions visées aux (ii) et (iii) sous réserve de l'existence de sommes distribuables suffisantes.

Distribution d'actions Faurecia

PSA est autorisée avant l'Heure de Prise d'Effet, à procéder au profit de ses actionnaires à la distribution de sa participation dans Faurecia sous la forme d'une distribution exceptionnelle ou d'un acompte sur dividendes, sans qu'il ne soit procédé à des modifications importantes des accords commerciaux existant actuellement entre PSA et Faurecia, à l'exception de modifications adoptées dans le cours normal des affaires.

La séparation de Comau

Postérieurement à l'Heure de Prise d'Effet, et ce dans les plus brefs délais, la Société Combinée pourra attribuer à ses actionnaires, par le biais d'une scission ou d'une opération similaire, toutes les actions détenues par la Société Combinée dans Comau ou à mettre en place d'autres structures alternatives créatrices de valeur, y compris la vente de toutes les actions détenues par la Société Combinée dans Comau (chacune de ces opérations, la « **Séparation de Comau** »). FCA doit, avant la réalisation de la Fusion, travailler avec diligence à la préparation de la Séparation de Comau afin de permettre à celle-ci d'être réalisée rapidement après la réalisation de la Fusion, y compris en établissant le périmètre, la structure capitalistique et la gouvernance de Comau en consultation avec PSA et, le cas échéant, en préparant toute la documentation nécessaire à la cotation des actions de Comau sur le marché de valeurs mobilières approprié.

Autres dispositions

L'Accord de Rapprochement contient des clauses d'exclusivité habituelles exigeant que les parties s'abstiennent de solliciter toute proposition d'acquisition auprès de tiers ainsi que des clauses exigeant que le conseil d'administration de FCA ou le conseil de surveillance de PSA recommande à leurs actionnaires respectifs d'approuver l'opération, sous réserve d'exceptions limitées pour assurer le respect des obligations fiduciaires des administrateurs en rapport avec une proposition supérieure.

L'obligation de chaque partie de réaliser la Fusion est soumise aux conditions de réalisation habituelles, notamment l'absence d'effet défavorable significatif sur l'autre partie, l'obtention des approbations réglementaires et l'approbation des actionnaires de PSA et FCA.

L'Accord de Rapprochement peut être consulté sur le site internet du Groupe (www.groupe-psa.com), rubrique « *PSA-FCA projet fusion* ».

III COMPTES CONSOLIDES AU 31 DECEMBRE 2019

Sommaire

Comptes de résultats consolidés	14
Résultat global consolidé	15
Situations financières consolidées.....	16
Tableaux de flux de trésorerie consolidés	17
Variations des capitaux propres consolidés	18
Notes aux états financiers consolidés au 31 décembre 2019	19

Les comptes consolidés du Groupe PSA sont présentés au titre des exercices 2019, 2018 et 2017.

COMPTES DE RESULTATS CONSOLIDES

<i>(en millions d'euros)</i>	Notes	2019 ⁽¹⁾	2018	2017 retraité ⁽²⁾
Activités poursuivies				
Chiffre d'affaires	5.1	74 731	74 027	62 256
Coûts des biens et services vendus		(59 083)	(59 233)	(49 872)
Frais généraux et commerciaux		(6 472)	(6 623)	(6 253)
Frais de recherche et de développement	5.3	(2 852)	(2 482)	(2 153)
Frais de rationalisation des structures	5.4	(1 531)	(1 051)	(951)
Pertes de valeur d'UGT	5.5	(283)	(299)	(96)
Autres résultats opérationnels	5.6	158	61	143
Résultat opérationnel		4 668	4 400	3 074
Produits financiers		192	188	167
Charges financières		(536)	(634)	(405)
Résultat financier	12.2	(344)	(446)	(238)
Résultat avant impôt des sociétés intégrées		4 324	3 954	2 836
Impôts courants		(816)	(1 008)	(565)
Impôts différés		100	393	(134)
Impôts sur les résultats	14	(716)	(615)	(699)
Résultat net des sociétés mises en équivalence	11.3	(24)	(44)	217
Résultat net des activités poursuivies		3 584	3 295	2 354
<i>Dont part du Groupe</i>		3 201	2 827	1 931
<i>Dont part des minoritaires</i>		383	468	423
Résultat net des activités non poursuivies		-	-	(7)
RÉSULTAT NET CONSOLIDÉ		3 584	3 295	2 347
<i>Dont part du groupe</i>		3 201	2 827	1 924
<i>Dont part des minoritaires</i>		383	468	423

(en euros)

Résultat net des activités poursuivies - part du Groupe - par action de 1 euro	3,58	3,16	2,18
Résultat net - part du Groupe - par action de 1 euro	3,58	3,16	2,17
Résultat net des activités poursuivies - part du Groupe - dilué par action de 1 euro	3,40	3,01	2,05
Résultat net - part du Groupe - dilué par action de 1 euro	3,40	3,01	2,04

⁽¹⁾ L'impact de la première application d'IFRS 16 est décrit en Note 2.3.

⁽²⁾ Etats financiers retraités pour tenir compte de l'application d'IFRS15.

RESULTAT GLOBAL CONSOLIDÉ

<i>(en millions d'euros)</i>	2019 ⁽¹⁾	2018	2017 retraité ⁽²⁾
Résultat net consolidé	3 584	3 295	2 347
Réévaluation à la juste valeur des couvertures de flux futurs	(56)	16	27
> dont réévaluation reprise en résultat net	3	(10)	-
> dont réévaluation directe par capitaux propres	(59)	26	27
Réévaluation à la juste valeur des actifs financiers	-	-	5
> dont réévaluation reprise en résultat net	-	-	-
> dont réévaluation directe par capitaux propres	-	-	5
Écarts de change sur conversion des activités à l'étranger	(111)	(187)	(421)
Produit (charge) d'impôt	10	-	
Éléments recyclables en compte de résultat	(157)	(171)	(389)
Pertes et gains actuariels sur régimes de retraite à prestations définies	212	334	(78)
Produit (charge) d'impôt	12	(68)	
Éléments non recyclables en compte de résultat	224	266	(78)
Total des autres éléments du résultat global	67	95	(467)
> dont part des sociétés mises en équivalence	14	(27)	(113)
RÉSULTAT GLOBAL CONSOLIDÉ	3 651	3 390	1 880
> dont part des actionnaires de Peugeot S.A.	3 261	2 933	1 571
> dont part des minoritaires	390	457	309

⁽¹⁾ L'impact de la première application d'IFRS 16 est décrit en Note 2.3.

⁽²⁾ Etats financiers retraités pour tenir compte de l'application d'IFRS15.

Les produits et charges comptabilisés en résultat global correspondent à toutes les variations de capitaux propres résultant de transactions avec les tiers non actionnaires.

SITUATIONS FINANCIERES CONSOLIDEES

Actif (en millions d'euros)	Notes	31 décembre 2019 ⁽¹⁾	31 décembre 2018	31 décembre 2017 retraité ⁽²⁾
Écarts d'acquisition	8.1	4 312	3 608	3 321
Immobilisations incorporelles	8.1	10 288	9 201	8 269
Immobilisations corporelles	8.2	16 922	14 136	13 218
Titres mis en équivalence des activités industrielles et commerciales	11	719	1 072	1 356
Titres mis en équivalence des activités de financement	11	2 604	2 372	2 116
Autres actifs financiers non courants des activités industrielles et commerciales	12.4.A	652	684	487
Autres actifs financiers non courants des activités de financement		11	28	23
Autres actifs non courants	9.1	1 733	1 669	1 705
Actifs d'impôts différés	14	1 198	1 036	809
Total des actifs non courants		38 439	33 806	31 304
Prêts et créances des activités de financement	13.2.A	85	179	331
Titres de placement des activités de financement		78	79	114
Stocks	6.1	6 269	6 710	7 289
Clients	6.2	2 503	1 904	2 426
Impôts courants	14	221	376	353
Autres débiteurs	6.3.A	2 922	2 470	2 496
Instruments dérivés actif liés à l'exploitation		95	110	274
Actifs d'exploitation		12 173	11 828	13 283
Actifs financiers courants	12.4.A	1 321	892	1 434
Trésorerie et équivalents de trésorerie des activités industrielles et commerciales	12.4.B	17 379	14 961	11 582
Trésorerie et équivalents de trésorerie des activités de financement	13.2.C	454	465	312
Total des actifs courants		31 327	28 146	26 611
TOTAL ACTIF		69 766	61 952	57 915

Passif et capitaux propres (en millions d'euros)	Notes	31 décembre 2019 ⁽¹⁾	31 décembre 2018	31 décembre 2017 retraité ⁽²⁾
Capitaux propres	15			
Capital social		905	905	905
Actions propres		(240)	(270)	(270)
Réserves et résultats nets - Part du Groupe		18 409	16 450	13 929
Intérêts minoritaires		2 727	2 509	2 142
Total des capitaux propres		21 801	19 594	16 706
Passifs financiers non courants	12.5	8 917	5 257	4 778
Autres passifs non courants	9.2	5 173	4 926	4 280
Provisions non courantes	10	1 345	1 392	1 596
Passifs d'impôts différés	14	830	781	897
Total des passifs non courants		16 265	12 356	11 551
Dettes des activités de financement	13.3	272	327	407
Provisions courantes	10	4 941	5 065	4 782
Fournisseurs d'exploitation et comptes associés		14 505	13 551	13 362
Impôts courants	14	469	525	234
Autres créanciers	6.3.B	8 869	8 293	8 139
Instruments dérivés passif liés à l'exploitation		124	59	203
Passifs d'exploitation		29 180	27 820	27 127
Passifs financiers courants	12.5	2 520	2 182	2 531
Total des passifs courants		31 700	30 002	29 658
TOTAL PASSIF ET CAPITAUX PROPRES		69 766	61 952	57 915

⁽¹⁾ L'impact de la première application d'IFRS 16 est décrit en Note 2.3.

⁽²⁾ Etats financiers retraités pour tenir compte de l'application d'IFRS15.

TABLEAUX DE FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDES

<i>(en millions d'euros)</i>	Notes	2019 ⁽¹⁾	2018	2017 retraité ⁽²⁾
Résultat net des activités poursuivies		3 584	3 295	2 354
Élimination des résultats sans effet sur la trésorerie :				
> dotations nettes aux amortissements et pertes de valeur	16.2	3 717	2 995	2 754
> dotations nettes aux provisions		(97)	304	220
> variation des impôts différés et courants		(139)	(142)	134
> résultats sur cessions et autres		(190)	(651)	(377)
Charges et produits financiers		344	446	238
Résultats nets des sociétés mises en équivalence, nets des dividendes reçus		274	189	152
Réévaluation par capitaux propres et couverture sur endettement		30	72	28
Variation des actifs et passifs liés aux véhicules donnés en location		50	226	(90)
Marge brute d'autofinancement		7 573	6 734	5 413
Variations du besoin en fonds de roulement	6.4.A	1 132	1 661	46
Flux liés à l'exploitation des activités poursuivies ⁽³⁾		8 705	8 395	5 459
Cessions de sociétés consolidées et de titres de participation		51	38	85
Augmentations de capital et acquisitions de sociétés consolidées et de titres de participation		(1 293)	(713)	(1 095)
Cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles		298	509	323
Investissements en immobilisations corporelles	8.2.B	(2 765)	(2 510)	(2 351)
Investissements en immobilisations incorporelles	8.1.B	(2 146)	(2 061)	(1 947)
Variation des fournisseurs d'immobilisations		(160)	(198)	(239)
Autres		43	196	68
Flux liés aux investissements des activités poursuivies		(5 972)	(4 739)	(5 156)
Dividendes versés :				
> aux actionnaires de Peugeot S.A.		(697)	(474)	(431)
> aux minoritaires des filiales intégrées		(133)	(143)	(135)
Augmentation de capital et des primes		4	27	305
(Acquisitions) Cessions d'actions propres		(29)	(48)	(137)
Variations des autres actifs et passifs financiers	16.4	923	631	42
Remboursement des dettes sur obligations locatives		(377)	-	-
Autres		-	-	2
Flux des opérations financières des activités poursuivies		(309)	(7)	(354)
Flux liés aux actifs et passifs transférés des activités destinées à être cédées				(7)
Impact de l'hyperinflation		(28)	22	-
Mouvements de conversion		7	(66)	(121)
Augmentation (diminution) de la trésorerie des activités poursuivies et destinées à être cédées ou reprises en partenariat		2 403	3 605	(179)
Trésorerie nette au début de l'exercice		15 402	11 797	11 976
TRÉSORERIE NETTE DE CLÔTURE DES ACTIVITÉS POURSUIVIES	16.1	17 805	15 402	11 797

⁽¹⁾ L'impact de la première application d'IFRS 16 est décrit en Note 2.3.

⁽²⁾ Etats financiers retraités pour tenir compte de l'application d'IFRS15.

⁽³⁾ Dont 854 millions d'euros d'impôts payés en 2019 (816 millions d'euros en 2018 et 687 millions d'euros en 2017).

VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS

(en millions d'euros)	Écarts d'évaluation - Part du Groupe							Capitaux propres - part du Groupe	Capitaux propres - intérêts minoritaires	Total des capitaux propres
	Capital social	Actions propres	Réserves hors écarts d'évaluation	Couverture des flux futurs	Variation de la juste valeur des actifs financiers	Écarts actuariels sur retraites	Écarts de conversion			
Au 31 décembre 2016	860	(238)	12 108	6	18	(31)	(66)	12 657	1 961	14 618
1 ^{ère} application IFRS 15	-	-	18	-	-	-	-	18	(24)	(6)
Au 1^{er} janvier 2016 retraité ⁽¹⁾	860	(238)	12 126	6	18	(31)	(66)	12 675	1 937	14 612
Résultat global	-	-	1 926	22	5	(80)	(302)	1 571	309	1 880
Valorisation des attributions gratuites d'actions	-	-	29	-	-	-	-	29	11	40
(Acquisitions) Cessions d'actions propres	-	(116)	(18)	-	-	-	-	(134)	(22)	(156)
Variations de périmètre et autres	-	-	(6)	-	-	-	-	(6)	27	21
Augmentation de capital	45	-	243	-	-	-	-	288	17	305
Bons de Souscription d'Actions attribués à General Motors	-	-	541	-	-	-	-	541	-	541
Actions propres remises aux salariés	-	84	(53)	-	-	-	-	31	-	31
Dividendes versés par Peugeot S.A.	-	-	(431)	-	-	-	-	(431)	-	(431)
Dividendes versés par les autres sociétés	-	-	-	-	-	-	-	-	(137)	(137)
Au 31 décembre 2017	905	(270)	14 357	28	23	(111)	(368)	14 564	2 142	16 706
1 ^{ère} application IFRS 9	-	-	31	-	(23)	-	-	8	-	8
Impact de l'hyperinflation	-	-	29	-	-	-	-	29	2	31
Au 1^{er} janvier 2018 retraité ⁽²⁾	905	(270)	14 417	28	-	(111)	(368)	14 601	2 144	16 745
Produits et charges comptabilisés en capitaux propres	-	-	2 827	9	-	257	(160)	2 933	457	3 390
Valorisation des attributions gratuites d'actions	-	-	38	-	-	-	-	38	11	49
Dividendes associés aux Bons de Souscription d'Actions attribués à General Motors	-	-	(12)	-	-	-	-	(12)	-	(12)
Variations de périmètre et autres	-	-	21	-	-	-	-	21	46	67
Augmentation de capital	-	-	-	-	-	-	-	-	25	25
(Acquisitions) Cessions d'actions propres	-	-	(22)	-	-	-	-	(22)	(25)	(47)
Dividendes versés par Peugeot S.A.	-	-	(474)	-	-	-	-	(474)	-	(474)
Dividendes versés par les autres sociétés	-	-	-	-	-	-	-	-	(149)	(149)
Au 31 décembre 2018	905	(270)	16 795	37	-	146	(528)	17 085	2 509	19 594
1 ^{ère} application IFRS 16	-	-	2	-	-	-	-	2	-	2
Au 1^{er} janvier 2019 retraité ⁽³⁾	905	(270)	16 797	37	-	146	(528)	17 087	2 509	19 596
Produits et charges comptabilisés en capitaux propres	-	-	3 201	(38)	-	231	(133)	3 261	390	3 651
Impact de l'hyperinflation	-	-	136	-	-	-	-	136	4	140
Valorisation des attributions gratuites d'actions	-	-	44	-	-	-	-	44	8	52
Dividendes associés aux Bons de Souscription d'Actions attribués à General Motors	-	-	(35)	-	-	-	-	(35)	-	(35)
Engagement de rachat Dongfeng	-	-	(684)	-	-	-	-	(684)	-	(684)
Variations de périmètre et autres	-	5	(33)	-	-	-	-	(28)	(37)	(65)
Actions propres remises aux salariés	-	23	(23)	-	-	-	-	-	-	-
(Acquisitions) Cessions d'actions propres	-	2	(12)	-	-	-	-	(10)	(14)	(24)
Dividendes versés par Peugeot S.A.	-	-	(697)	-	-	-	-	(697)	-	(697)
Dividendes versés par les autres sociétés	-	-	-	-	-	-	-	-	(133)	(133)
AU 31 DÉCEMBRE 2019	905	(240)	18 694	(1)	-	377	(661)	19 074	2 727	21 801

⁽¹⁾ Comptes retraités après première application d'IFRS 15.

⁽²⁾ Comptes retraités après première application d'IFRS 9.

⁽³⁾ Comptes retraités après première application d'IFRS 16.

NOTES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES AU 31 DECEMBRE 2019

Note 1 - Fait marquant.....	20
Note 2 - Principes comptables	21
Note 3 - Périmètre de consolidation.....	26
Note 4 - Information sectorielle.....	29
Note 5 - Résultat opérationnel	36
Note 6 - Besoin en fonds de roulement.....	40
Note 7 - Charges et avantages au personnel	42
Note 8 - Immobilisations incorporelles et corporelles	49
Note 9 - Autres actifs et passifs non courants	57
Note 10 - Provisions courantes et non courantes	57
Note 11 - Titres mis en équivalence	58
Note 12 - Financement et instruments financiers – Activités industrielles et commerciales.....	64
Note 13 - Financement et instruments financiers – Activités de financement.....	84
Note 14 - Impôts sur les résultats	89
Note 15 - Capitaux propres et résultat par action.....	92
Note 16 - Notes annexes aux tableaux de flux de trésorerie consolidés	95
Note 17 - Engagements donnés hors bilan et passifs éventuels	97
Note 18 - Transactions avec les parties liées	98
Note 19 - Evénements postérieurs à la clôture	98
Note 20 - Honoraires des commissaires aux comptes.....	99
Note 21 - Liste des sociétés consolidées au 31 décembre 2019	100

Préambule

Les comptes consolidés de l'exercice 2019, y compris les Notes aux états financiers, ont été arrêtés par le Directoire de Peugeot S.A. le 25 février 2020 et examinés sans faire l'objet d'observation par le Conseil de Surveillance le 25 février 2020.

NOTE 1 - FAIT MARQUANT

Groupe PSA et FCA s'accordent pour fusionner

Le 18 décembre 2019, Fiat Chrysler Automobiles N.V. (ci-après « FCA ») (NYSE: FCAU / MTA: FCA) et Peugeot S.A. (ci-après « Groupe PSA ») ont signé un Accord de Rapprochement engageant, en vue de la fusion à 50/50 de leurs activités, pour former le quatrième constructeur automobile mondial en volumes et le troisième en chiffre d'affaires ("l'Opération").

La nouvelle entité aura une gouvernance efficiente, structurée pour favoriser la performance. Le Conseil d'Administration sera composé de 11 membres, dont 5 Administrateurs sur 9 devront être indépendants. Cinq seront nommés par FCA et son actionnaire de référence (dont John Elkann en tant que Président) et cinq par Groupe PSA et ses actionnaires de référence (dont l'Administrateur Référent et le Vice-Président). A la réalisation de l'opération, le Conseil comprendra deux représentants des salariés de FCA et Groupe PSA. Carlos Tavares occupera la fonction de Chief Executive Officer pour un mandat initial de cinq ans et siègera également au Conseil.

La société mère néerlandaise de la nouvelle entité sera cotée sur les places financières d'Euronext (Paris), de la Borsa Italiana (Milan) et du New York Stock Exchange.

Il est proposé que les statuts de la nouvelle entité indiquent qu'aucun actionnaire ne puisse exercer plus de 30% des droits de votes exprimés en Assemblée Générale. Il est également prévu qu'il n'y aura pas de report des droits de vote doubles existants, mais que de nouveaux droits de vote doubles seront acquis après une période de détention de trois ans après la réalisation de la fusion.

Dans le contexte de l'opération envisagée, Dongfeng Group (DFG) a accepté de céder 30,7 millions d'actions à PSA (auquel cas ces actions seront annulées avant la réalisation de la fusion) et/ou à des tiers (y compris sur le marché). La comptabilisation de cet instrument financier et son impact sur les états financiers consolidés au 31 décembre 2019 du Groupe PSA sont décrits en Note 12.3.

Avant la réalisation de l'opération, FCA distribuera à ses actionnaires un dividende exceptionnel de 5,5 milliards d'euros, tandis que Groupe PSA distribuera à ses actionnaires ses 46 % d'actions de Faurecia. Au 31 décembre, Faurecia continue d'être consolidé dans les opérations poursuivies.

Par ailleurs, FCA continuera de travailler à la séparation de sa participation dans Comau afin qu'elle soit cédée rapidement après la réalisation de la fusion, pour le bénéfice des actionnaires de la nouvelle entité. Chaque groupe prévoit de distribuer en 2020 un dividende ordinaire de 1,1 milliard d'euros au titre de l'exercice fiscal 2019, sous réserve d'approbation du Conseil et des actionnaires de chaque entreprise. A la réalisation de l'opération, les actionnaires de Groupe PSA recevront 1,742 action de la nouvelle entité pour chaque action du Groupe PSA, tandis que les actionnaires de FCA recevront 1 action de la nouvelle entité pour chaque action FCA.

La préparation de la fusion se poursuit et devrait intervenir sous 12 à 15 mois. Elle est soumise aux conditions de réalisation habituelle, notamment au vote des actionnaires des deux groupes lors de leur assemblée générale extraordinaire respective et au respect des exigences de la réglementation (lois antitrust et autres).

Par ailleurs, l'Opération envisagée n'a pas d'autre impact sur les états financiers consolidés au 31 décembre 2019 que les coûts des prestations reçues de conseils juridiques et financiers externes qui ont été encourus pour un montant total de 25 millions d'euros, en rapport à la négociation et la réalisation de l'opération envisagée.

NOTE 2 - PRINCIPES COMPTABLES

2.1. RÉFÉRENTIEL COMPTABLE APPLIQUÉ

Les comptes consolidés du Groupe sont établis conformément au référentiel IFRS tel qu'adopté par l'Union européenne au 31 décembre 2019 et conformément au référentiel IFRS tel que publié par l'International Accounting Standards Board. Il n'y a pas d'impact sur les comptes consolidés du Groupe résultant des normes IFRS non adoptées par l'Union Européenne.

Le référentiel IFRS (International Financial Reporting Standards) comprend les normes IFRS, les normes IAS (International Accounting Standards), ainsi que leurs interprétations SIC (Standing Interpretations Committee) et IFRIC (International Financial Reporting Interpretations Committee).

Nouvelles normes et amendements

Les principaux textes nouvellement applicables en 2019 concernant le Groupe sont les suivants (cf. Notes .2.2 et 2.3):

- La norme **IFRS 16 « Contrats de location »** ;
- L'interprétation **IFRIC 23 « Incertitudes relatives aux traitements fiscaux »** qui n'a pas eu d'incidences significatives sur les comptes .

Nouvelles normes et amendements non encore applicables

Les nouvelles normes IFRS, amendements ou interprétations IFRIC obligatoires pour les périodes ouvertes à partir du 1^{er} janvier 2020 (et non appliqués par anticipation) sont les suivantes.

- Amendement à IFRS 3 : Définition d'un "business"
- Amendements à IAS 1 et à IAS 8 : Définition de "significatif"
- Amendements à IFRS 9, IAS 39 and IFRS 7 : Réforme des taux d'intérêt de référence
- Nouveau cadre conceptuel

Le groupe n'anticipe pas d'impact significatif sur ses états financiers lors de la première application de ces nouveaux textes à compter du 1^{er} janvier 2020.

Concernant la norme **IFRS 17 Contrats d'assurance**, sous réserve de son adoption par l'Union européenne, elle entrerait en vigueur en 2021, en lieu et place de la norme actuelle IFRS 4. L'IASB a publié un exposé-sondage le 26 juin 2019 contenant un certain nombre d'amendements à IFRS 17 «Contrats d'assurance». Les modifications visent à faciliter la mise en œuvre de la norme. En particulier, il est proposé de reporter d'un an la première date d'application, reportée ainsi aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2022.

Cette nouvelle norme comptable fonde l'évaluation des contrats d'assurance sur une évaluation prospective des engagements des assureurs. Une telle approche implique une utilisation accrue de modèles complexes, alimentée par de nombreuses hypothèses, et pourrait nécessiter des modifications importantes des modèles, outils et processus existants. Des travaux d'analyse d'impact pour Banque PSA Finance sont en cours.

En 2018, les principaux textes nouvellement applicables concernant le Groupe étaient les suivants (cf. Note 2.4):

- La norme **IFRS 15 « Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients »** ;
- La norme **IFRS 9 « Instruments financiers »**.

Par ailleurs, la norme **IAS 29 « Hyperinflation »** a été appliquée à l'Argentine (cf. Note 2.5)

2.2. IMPACT DE LA PREMIÈRE APPLICATION DE LA NORME IFRS 16 – PRINCIPES COMPTABLES

Le Groupe PSA a appliqué la norme **IFRS 16 « Contrats de location »** au 1^{er} janvier 2019 (date d'application obligatoire). Cette norme remplace la norme IAS 17 et les interprétations IFRIC 4, SIC 15 et SIC 27.

Pour les preneurs, la comptabilisation est désormais basée sur un modèle unique, résultant de la suppression de la distinction entre les contrats de location simple et les contrats de location-financement.

IFRS 16 prévoit la comptabilisation de tous les contrats de location au bilan des preneurs, avec constatation d'un actif (représentatif du droit d'utilisation de l'actif loué pendant la durée du contrat) et d'une dette (au titre de l'obligation de paiement des loyers).

Pour les bailleurs, la distinction actuelle entre les contrats de location simple et les contrats de location-financement subsiste, avec une comptabilisation substantiellement inchangée.

Les hypothèses retenues par le Groupe PSA parmi les options de transition et traitement permanent prévues par la norme IFRS 16 sont les suivantes :

- Mesures de transition :
 - Utilisation de la méthode rétrospective simplifiée. Pas de retraitement des périodes comparatives.
 - Maintien du traitement des contrats de location-financement identifiés selon IAS 17 et classification des actifs et passifs correspondants dans les droits d'utilisation et passifs de location, comme autorisé par la norme;
 - Le passif au titre de la location est évalué à la valeur actuelle des paiements de location restant dus. Le Groupe utilise des connaissances acquises a posteriori, par exemple pour déterminer la durée d'un contrat de location qui contient des options de renouvellement ou de résiliation ;
 - Le droit d'utilisation à la date de transition est égal au passif du contrat de location, ajusté du montant des loyers payés d'avance ou à payer. Les coûts directs initiaux sont intégrés à la valorisation du droit d'utilisation en date de transition ;
 - Exemption des anciens contrats de location dont la durée résiduelle est inférieure à 12 mois au 1^{er} janvier 2019 et des contrats de faibles valeurs retenus par le Groupe.
 - Le taux d'actualisation appliqué en date de transition correspond au taux marginal d'emprunt déterminé sur la durée résiduelle des contrats pour l'ensemble du Groupe. L'impact reporté dans les comptes semestriels du 30 juin 2019 a été ajusté du fait de l'utilisation par Faurecia des taux d'emprunt marginaux sur la durée, au lieu des taux d'emprunts aux termes des baux à fin 2019, entraînant une augmentation de 39 millions d'euros du passif de location.
 - Le groupe a choisi d'enregistrer des impôts différés pour le montant net des écarts temporaires résultant de la 1^{ère} application d'IFRS 16.
- Traitement permanent :
 - Exemption des nouveaux contrats de location de courte durée (durée inférieure à 12 mois y compris périodes de renouvellement économiquement incitatives) et les contrats de faible valeur ;
 - **La durée de location** correspond à la période non résiliable de chaque contrat, à laquelle il convient de rajouter toute option de renouvellement que le Groupe est raisonnablement certain d'exercer, et toute option de résiliation que le Groupe est raisonnablement certain de ne pas exercer. Concrètement, dans le cas des baux commerciaux en France (3-6-9 ans), le Groupe a utilisé une durée maximale de 9 ans, conformément à l'avis de l'ANC (Autorité des Normes Comptables). Cependant, le comité d'interprétation des IFRS a précisé le 26 novembre 2019 que tant que le bailleur ou le locataire était incité économiquement à ne pas résilier le bail dans la mesure où il encourrait une pénalité de résiliation plus qu'insignifiante, le contrat serait exécutoire au-delà de la date à laquelle le contrat peut être résilié. Le groupe évalue actuellement l'impact de cette décision sur le passif de location et les actifs de location au 1er janvier 2019.
 - **Le taux d'actualisation** correspond au taux marginal d'emprunt déterminé sur la durée résiduelle des contrats pour l'ensemble du Groupe ; ce taux est défini en fonction de la durée du contrat afin de prendre en compte les profils de paiement. Le taux d'emprunt marginal est un taux par défaut, à utiliser uniquement si le taux d'intérêt implicite dans le contrat ne peut pas être facilement déterminé.

A leur date de prise d'effet, les contrats de location tels que définis par la norme **IFRS 16 « Contrats de location »** sont inscrits :

- En immobilisation à l'actif (droit d'usage) pour le montant de la dette de loyers (ci-dessus déterminée), augmentée des paiements d'avance faits au bailleur, des coûts directs initiaux encourus, moins les incitations reçues, ainsi que d'une estimation des coûts de démantèlement ou de remise en état du bien loué selon les termes du contrat, le cas échéant ; et
- En dette financière pour le montant des loyers sur la durée de location telle que déterminée ci-dessus, actualisés au taux tel que déterminé ci-dessus.

Ces immobilisations sont amorties linéairement, soit sur la durée du contrat de location, soit sur leur durée d'utilité si celle-ci est inférieure à la durée de location ou si le contrat transfère au preneur la propriété de l'actif ou s'il existe une option d'achat dont l'exercice est raisonnablement certain.

Dans les états des flux de trésorerie consolidés, les paiements des passifs de location sont présentés dans les flux de trésorerie liés aux activités de financement, conformément à IFRS 16, Contrats de location.

2.3. IMPACT DE LA PREMIÈRE APPLICATION DE LA NORME IFRS 16 – IMPACTS SUR LES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS 2019

A. Compte de résultat consolidé

L'impact de la première application de la norme IFRS 16 sur le compte de résultat consolidé 2019 concerne :

- Le résultat opérationnel courant avec un impact net positif de 16 millions d'euros, résultant de l'effet positif de la non reconnaissance des charges locatives pour 348 millions d'euros combiné à l'impact négatif de 332 millions d'euros au titre de la charge d'amortissement des droits d'utilisation ;
- Le résultat financier avec un effet négatif de 62 millions d'euros.

B. Situation financière consolidée

L'impact de la première application de la norme IFRS 16 sur la situation financière consolidée au 1^{er} janvier 2019 concerne :

- A l'actif,
 - les droits d'utilisation comptabilisés en Immobilisations corporelles pour 1 507 millions d'euro,
 - les charges de location constatées d'avance dé-comptabilisées en Autres débiteurs pour 7 millions ;
- Au passif,
 - les dettes sur obligations locatives comptabilisées en
 - passifs financiers non courants pour 1 193 millions d'euros,
 - passifs financiers courants pour 305 millions d'euros.

C. Tableau de flux de trésorerie consolidé

L'impact de la première application de la norme IFRS 16 sur le tableau de flux de trésorerie consolidé 2019 concerne :

- Les flux liés à l'exploitation des activités poursuivies pour un montant positif de 378 millions d'euros ;
- Les flux des opérations financières des activités poursuivies (remboursement des dettes sur obligations locatives) pour un montant négatif de 378 millions d'euros.

D. Rapprochement de la dette sur obligations locatives et les engagements hors bilan au 1^{er} janvier 2019

<i>(en millions d'euros)</i>	Au 1 ^{er} janvier 2019
Engagements de locations non résiliables	1 809
Exemptions (moins de douze mois et faible valeur)	(40)
Durée	(28)
Actualisation	(221)
Autres	(22)
DETTE SUR OBLIGATIONS LOCATIVES	1 498

2.4. PREMIÈRE APPLICATION DES NORMES IFRS 15 ET IFRS 9 EN 2018 – PRINCIPES COMPTABLES ET IMPACTS SUR LES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS 2017

A. Principes comptables

Le Groupe avait choisi d'appliquer la norme IFRS 15 de manière rétrospective. Les bilans consolidés d'ouverture et de clôture 2017, le compte de résultat consolidé 2017 ainsi que le tableau des flux de trésorerie consolidé 2017 ont été retraités.

Concernant la norme IFRS 9, le Groupe avait décidé d'appliquer les trois phases :

- de manière prospective pour les volets 1 et 2, avec effet cumulatif de l'impact de transition constaté par ajustement du solde d'ouverture des capitaux propres consolidés au 1er janvier 2018 et sans retraitement de la période comparative, comme autorisé par la norme ;
- de manière prospective à compter du 1er janvier 2018 pour le volet 3.

Les principes comptables en vigueur sur l'exercice 2018 en application des normes IFRS 15 et IFRS 9 sont décrits dans les Notes suivantes :

- 5.1.A – Chiffre d'affaires ;
- 6.2 – Clients et comptes rattachés ;
- 10 – Provisions courantes et non courantes ;
- 12.7.B – Instruments de couverture (sociétés industrielles et commerciales) ;
- 12.8 – Instruments financiers (sociétés industrielles et commerciales) ;
- 13.1 – Financement et instruments financiers – activités de financement.

B. Impacts sur les états financiers consolidés 2017

(1) Comptes de résultat consolidés

(en millions d'euros)	2017 publié en février 2018	Impact IFRS 15 2017	2017 retraité
Activités poursuivies			
Chiffre d'affaires	65 210	(2 954)	62 256
Résultat opérationnel courant	3 991	(13)	3 978
Résultat opérationnel	3 087	(13)	3 074
Résultat avant impôt des sociétés intégrées	2 849	(13)	2 836
Résultat net des activités poursuivies	2 365	(11)	2 354
Activités destinées à être cédées ou reprises en partenariat			
Résultat net des activités destinées à être cédées ou reprises en partenariat	(7)	-	(7)
Résultat net consolidé	2 358	(11)	2 347
<i>Dont part du groupe</i>	1 929	(5)	1 924
<i>Dont part des minoritaires</i>	429	(6)	423

L'impact de la première application de la norme IFRS 15 sur le chiffre d'affaires consolidé publié 2017 de PSA Groupe est de 2 954 millions d'euros aux bornes du Groupe après élimination des opérations internes, et de 3 220 millions d'euros aux bornes du secteur Equipement automobile. L'impact provient exclusivement du secteur Equipement automobile et concerne essentiellement les ventes de monolithes¹ réalisées par Faurecia, produits mandatés par les clients sur lesquels Faurecia est considéré comme un agent. En effet, ces composants sont utilisés dans les catalyseurs d'échappement et leurs spécifications sont dirigées par les constructeurs directement auprès des fournisseurs de monolithes. Ils sont ainsi acquis par Faurecia pour être intégrés aux systèmes d'échappement vendus ensuite aux constructeurs et ces ventes ne génèrent pas de valeur ajoutée directe.

(2) Situations financières consolidées

ACTIF

(en millions d'euros)	Au 31 décembre 2017 publié en février 2018	Impact IFRS 15 2017	Au 31 décembre 2017 retraité	Impact IFRS 9	Au 1 ^{er} janvier 2018 retraité IFRS 9 & 15
Total des actifs non courants	31 006	298	31 304	11	31 315
Actifs d'exploitation	13 171	112	13 283	(3)	13 280
Actifs financiers courants	1 269	-	1 269	-	1 269
Placements financiers	165	-	165	-	165
Trésorerie et équivalents de trésorerie	11 894	-	11 894	-	11 894
Total des actifs courants	26 499	112	26 611	(3)	26 608
Total actif	57 505	410	57 915	8	57 923

¹ Les monolithes sont des métaux précieux et céramiques compris dans les systèmes de contrôle des émissions.

PASSIF ET CAPITAUX PROPRES

	Au 31 décembre 2017 publié en février 2018	Impact IFRS 15 2017	Au 31 décembre 2017 retraité	Impact IFRS 9	Au 1 ^{er} janvier 2018 retraité IFRS 9 & 15
<i>(en millions d'euros)</i>					
Capitaux propres					
Total des capitaux propres	16 720	(14)	16 706	8	16 714
Total des passifs non courants	11 551	-	11 551	-	11 551
Passifs d'exploitation	26 703	424	27 127	-	27 127
Passifs financiers courants	2 531	-	2 531	-	2 531
Total des passifs courants	29 234	424	29 658	-	29 658
Total passif et capitaux propres	57 505	410	57 915	8	57 923

Les impacts de l'application d'IFRS 15 au 1^{er} janvier 2017 ont été les suivants :

- 410 millions d'euros sur les actifs (298 millions d'euros sur les actifs non courants et 112 millions d'euros sur les actifs d'exploitation) ;
- 424 millions d'euros sur les passifs d'exploitation ;
- -14 millions d'euros sur les capitaux propres.

(3) Tableaux de flux de trésorerie consolidés

	2017 publié en février 2018	Impact IFRS 15 2017	Correction Activités de financement ⁽¹⁾	2017 retraité
<i>(en millions d'euros)</i>				
Marge brute d'autofinancement	5 350	63		5 413
Variations des actifs et passifs d'exploitation	(73)	115	4	46
Flux liés à l'exploitation des activités poursuivies	5 277	178	4	5 459
Flux liés aux investissements des activités poursuivies	(4 978)	(178)	-	(5 156)
Flux des opérations financières des activités poursuivies	(354)	-	-	(354)
Flux liés aux actifs et passifs transférés des activités destinées à être cédées ou reprises en partenariat	(7)	-	-	(7)
Mouvements de conversion	(121)	-		(121)
Augmentation (diminution) de la trésorerie des activités poursuivies et destinées à être reprises en partenariat	(183)	-	4	(179)
Trésorerie nette au début de l'exercice	11 986	-	(10)	11 976
Trésorerie nette de clôture	11 803	-	(6)	11 797

⁽¹⁾ Conformément à la recommandation ANC 2017-02 sur le format des comptes consolidés des établissements du secteur bancaire, Banque PSA Finance a fait évoluer la présentation du tableau de flux de trésorerie.

Les données 2017 présentées dans les Notes annexes aux états financiers consolidés 2018 ont été retraitées de l'impact de l'application IFRS 15 sur l'exercice 2017.

2.5. IMPACT DU PASSAGE DE L'ARGENTINE EN HYPERINFLATION – APPLICATION D'IAS 21 ET IAS 29

L'inflation cumulée sur trois ans en Argentine a dépassé le seuil de 100% au 1^{er} juillet 2018, entraînant l'application rétroactive de la norme IAS 29 au 1^{er} janvier 2018. Elle consiste à réévaluer les actifs et passifs non monétaires (immobilisations corporelles, incorporelles, stocks et capitaux propres) en tenant compte de l'inflation depuis leur inscription en situation financière consolidée. La contrepartie de cette réévaluation au 1^{er} janvier 2018 est comptabilisée en capitaux propres. Les revalorisations de l'exercice 2018 sont présentées en « Produits / Charges à caractère financier ». Les différentes lignes du compte de résultat de l'exercice sont réévaluées pour tenir compte de l'inflation depuis la réalisation de chaque transaction. La contrepartie est présentée en « Produits / Charges à caractère financier ». Les flux de trésorerie sont également réévalués selon les mêmes principes. La contrepartie est présentée sur une ligne spécifique du tableau des flux de trésorerie « Impact de l'hyperinflation en Argentine ».

En application d'IAS 21 « Effets des variations des cours des monnaies étrangères », le compte de résultat et les flux de trésorerie sont convertis au taux de clôture.

Les principaux effets de l'application de la comptabilité d'hyperinflation ont été pour l'année 2018 :

- - 114 millions d'euros en chiffre d'affaires ;
- - 96 millions d'euros sur le résultat opérationnel courant ;
- + 79 millions d'euros en résultat financier ;
- - 19 millions d'euros en résultat net.

2.6. UTILISATIONS D'ESTIMATIONS ET HYPOTHÈSES

La préparation des états financiers consolidés en accord avec les principes comptables IFRS, requiert de la part de la Direction, la prise en compte d'estimations et d'hypothèses pour la détermination des montants comptabilisés de certains actifs, passifs, produits et charges ainsi que de certaines informations données en Notes annexes sur les actifs et passifs éventuels.

Les estimations et hypothèses retenues sont celles que la Direction considère comme les plus pertinentes et réalisables dans l'environnement du Groupe et tiennent compte des retours d'expérience disponibles.

Compte tenu du caractère incertain inhérent à ces modes de valorisation, les montants définitifs peuvent s'avérer différents de ceux initialement estimés.

Dans le cadre de la préparation des comptes consolidés annuels 2019, le Groupe a porté une attention particulière aux postes comptables suivants :

- valeur recouvrable des actifs incorporels et corporels (cf. Note 8.3), et la valeur recouvrable des titres mis en équivalence (cf. Note 11.3) ;
- reconnaissance à l'actif des frais de développement (cf. Note 5.3) ;
- provisions (notamment pour restructuration, engagements de retraite, garantie des véhicules neufs et litiges) (cf. Note 5.4.B, Note 7.1 et Note 10) ;
- programmes d'incitation aux ventes (cf. Note 5.1.A.(1).(a)) ;
- valeurs résiduelles des véhicules vendus avec clause de rachat (cf. Note 8.2.D et Note 9.2) ;
- actifs d'impôts différés (cf. Note 14).

Pour la préparation des comptes annuels 2017, une attention particulière a également été portée à la juste valeur des actifs acquis et des passifs repris dans le cadre du regroupement d'entreprises relatif à l'acquisition des activités Opel Vauxhall).

NOTE 3 - PERIMETRE DE CONSOLIDATION

3.1. PRINCIPES COMPTABLES

Principes de consolidation

(1) Méthodes de consolidation

Le nom générique PSA Groupe est utilisé pour désigner l'ensemble du Groupe constitué par la société mère Peugeot S.A. et toutes ses filiales.

Peugeot S.A. et les sociétés dans lesquelles elle exerce directement ou indirectement un contrôle exclusif sont intégrées globalement.

Les sociétés dans lesquelles Peugeot S.A. exerce directement ou indirectement une influence notable sont mises en équivalence.

En application d'IFRS 11, les partenariats qualifiés d'opérations conjointes sont comptabilisés à hauteur des quotes-parts d'actifs, de passifs, de produits et de charges contrôlés par le Groupe. Une opération conjointe peut être réalisée à travers un simple contrat ou à travers une entité juridique contrôlée conjointement. Les partenariats qui donnent uniquement un contrôle sur l'actif net, qualifiés de coentreprises, sont consolidés selon la méthode de la mise en équivalence.

Les titres des sociétés remplissant les critères de consolidation et qui ne sont pas consolidées pour des raisons de matérialité ou de faisabilité n'auraient pas dans leur ensemble une incidence significative sur les états financiers consolidés. Ces titres sont inscrits en titres de participation conformément aux principes généraux décrits en Note 12.7.

Toutes les transactions significatives réalisées entre les sociétés consolidées ainsi que les profits internes sont éliminés.

Les résultats d'une filiale, qu'ils soient positifs ou négatifs, sont entièrement alloués entre la part groupe et la part hors-groupe selon les pourcentages d'intérêt respectifs. De ce fait, en cas de résultats négatifs et d'absence d'accord de prise en charge des pertes d'une filiale par le Groupe, les intérêts minoritaires peuvent devenir négatifs.

(2) Variations de périmètre aboutissant au contrôle exclusif

Les regroupements d'entreprises intervenus après le 1^{er} janvier 2010 sont comptabilisés suivant la méthode de l'acquisition, conformément à **IFRS 3 « Regroupements d'entreprises »**.

Les actifs identifiables, passifs et passifs éventuels de l'acquise sont comptabilisés à leur juste valeur en date d'acquisition dès lors qu'ils respectent les critères de comptabilisation d'IFRS 3 révisée. Les écarts d'acquisition résiduels représentent les flux de trésorerie attendus des synergies post acquisition au-delà des actifs et des passifs reconnus lors

de la première intégration. Les frais de transaction sont comptabilisés immédiatement en charges lorsqu'ils sont encourus.

En cas d'ajustement de prix dans les 12 mois suivants la date d'acquisition, l'évaluation initiale provisoire est ajustée en contrepartie du goodwill. Tout ajustement ultérieur est comptabilisé en dette ou en créance en contrepartie du résultat du Groupe.

Les écarts d'acquisition ne sont pas amortis, conformément à la norme **IAS 36 « Dépréciation d'actifs »**. Ils font l'objet d'un test de perte de valeur dès l'apparition d'indices de perte de valeur et au minimum une fois par an (cf. Note 8.3).

(3) Écarts d'acquisition sur sociétés mises en équivalence

Les écarts d'acquisition se rapportant à des sociétés mises en équivalence représentent la différence entre le prix d'acquisition des titres, majoré des coûts directement attribuables à l'acquisition, et la part du Groupe dans la juste valeur de leurs actifs et passifs identifiables à la date de prise de participation. Ces écarts d'acquisition sont inclus dans la valeur des « Titres mis en équivalence ». Ils sont testés par le biais du test de valeur effectué sur les titres.

(4) Autres variations de périmètre

Toute variation de pourcentage d'intérêt impliquant la perte du contrôle d'une entité est comptabilisée en autres éléments du résultat opérationnel (si le montant est significatif) comme une cession de l'intégralité de l'entité immédiatement suivie d'un investissement dans la participation conservée.

Les opérations ne remettant pas en cause la détention du contrôle sont en revanche considérées comme des transactions entre actionnaires et se traduisent par une nouvelle répartition des capitaux propres entre la part du groupe et la part hors-groupe, y compris les frais de transaction.

B. Méthodes de conversion

(1) Conversion des états financiers des filiales étrangères

(a) Cas général

La devise de présentation du Groupe est l'euro (€) qui est également retenu comme devise de présentation des comptes consolidés. Les filiales ont très généralement pour devise de fonctionnement leur monnaie locale, dans laquelle est libellé l'essentiel de leurs transactions. Leur bilan est converti au taux de clôture. Leur compte de résultat est converti mois par mois au taux moyen de chaque mois. Les différences résultant de la conversion des états financiers de ces filiales sont enregistrées en écart de conversion inclus dans les capitaux propres consolidés. Les écarts d'acquisition sur ces filiales sont comptabilisés dans leur monnaie de fonctionnement.

(b) Cas particuliers

Certaines filiales, hors zone Euro, réalisent l'essentiel de leurs transactions en Euro ou en US Dollars, qui est alors reconnu comme leur devise de fonctionnement plutôt que leur monnaie locale. Les éléments non monétaires sont convertis au cours historique et les éléments monétaires au cours de clôture. Les différences résultant de la conversion des états financiers de ces filiales sont enregistrées immédiatement en résultat.

Le Groupe n'opère pas dans des pays à forte inflation au sens de la norme **IAS 21 « Effets des variations des cours des monnaies étrangères »**, à l'exception de l'Argentine.

(2) Opérations en devises

En application de la norme IAS 21, les opérations libellées en monnaies étrangères sont converties par la filiale dans sa monnaie de fonctionnement au cours du jour de la transaction.

Les éléments monétaires du bilan sont réévalués au cours de clôture à chaque arrêté comptable. Les écarts de réévaluation correspondants sont enregistrés :

- en résultat opérationnel courant pour les transactions commerciales de toutes les sociétés et pour les opérations de financement du groupe Banque PSA Finance ;
- en produits sur prêts et placements ou en charges de financement pour les transactions financières réalisées par les sociétés industrielles et commerciales.

3.2. COMPOSITION DU GROUPE

Le Groupe est constitué de la société holding Peugeot S.A. cotée sur Euronext et de ses filiales consolidées conformément à la Note 3.1.

	31 décembre 2019	31 décembre 2018	31 décembre 2017
Intégration globale			
Sociétés industrielles et commerciales	350	325	317
Sociétés de financement	17	18	18
	367	343	335
Opérations conjointes			
Sociétés industrielles et commerciales	3	3	3
Mise en équivalence			
Sociétés industrielles et commerciales	42	38	55
Sociétés de financement	44	43	43
	86	81	98
NOMBRE DE SOCIÉTÉS À LA CLÔTURE	456	427	436

▪ Regroupement d'entreprises : acquisition de Clarion par Faurecia

Faurecia, au travers de sa filiale Hennape Six SAS, avait conclu le 26 octobre 2018 des accords avec Clarion et Hitachi, actionnaire de contrôle à 63,8 % de Clarion, en vue d'une offre publique d'achat visant à acquérir 100 % des actions de Clarion, cotée sur le Tokyo Stock Exchange, au prix de 2 500 yens par action Clarion. L'offre publique d'achat a été autorisée par les autorités compétentes au titre du contrôle des concentrations ; les actionnaires de Clarion ont apporté 95,2 % de leurs actions à l'offre lancée le 30 janvier 2019. L'offre publique, clôturée le 28 février 2019, a été suivie d'une procédure de retrait obligatoire au terme de laquelle Hennape Six SAS a acquis le 28 mars 2019 la totalité des actions Clarion restantes (hors actions auto-détenues) dont le solde a été réglé en juillet 2019.

Cette acquisition a été financée grâce à l'émission par Faurecia S.E. de 700 millions d'euros de Schuldscheindarlehen en décembre 2018 et la conclusion d'un crédit-relais (« Bridge loan ») de 500 millions d'euros. Faurecia S.E. a émis avec succès le 27 mars 2019 un emprunt obligataire de 500 millions d'euros à échéance 2026 à 3,125 %, pour refinancer le Bridge loan.

Faurecia acquiert ainsi des compétences clés en électronique, logiciel, son numérique, interface homme machine et traitement de l'image, qui se situent au cœur de sa stratégie de la Mobilité Durable et du Cockpit du Futur. Ce regroupement a été comptabilisé sur des bases provisoires, les montants affectés aux actifs et passifs identifiables acquis et à l'écart d'acquisition étant susceptibles d'être modifiés dans un délai d'un an à compter de mars 2019. Les travaux d'allocation du prix d'acquisition sont en cours de finalisation ; au 31 décembre 2019 le coût d'acquisition initial de 1 099,4 millions d'euros a été alloué aux actifs assumés et dettes reprises pour un montant net de 495,6 millions d'euros, en particulier pour 185 millions d'euros aux relations clients et pour 125 millions d'euros aux technologies, et à l'écart d'acquisition résiduel pour un montant de 603,9 millions d'euros. Une partie de l'écart d'acquisition résiduel pour 75 millions d'euros a été affecté aux autres activités du groupe au titre des synergies liées à cette acquisition.

Les données de Clarion ont été consolidées à compter du 1er avril 2019. La contribution de Clarion à l'exercice 2019 au chiffre d'affaires et à la marge opérationnelle (avant amortissement des actifs incorporels acquis) est respectivement de 586,3 millions d'euros et de 17,6 millions d'euros.

Les actifs nets acquis de Clarion sont détaillés ci-après :

<i>en millions d'euros</i>	Justes Valeurs
Immobilisations incorporelles	393
Immobilisations corporelles	246
Droits d'utilisation	7
Autres actifs non courants	18
Total Actifs Non Courants	664
Stocks et en-cours nets	84
Créances clients et comptes rattachés	242
Créances diverses	165
Trésorerie et équivalents de trésorerie	134
Total Actifs Courants	625
TOTAL ACTIF	1 289
Participations ne donnant pas le contrôle	0
Provisions non courantes et autres passifs non courants	52
Passifs financiers non courants	119
Dettes de loyers non courantes	7
Total Passifs Non Courants	178
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	202
Provisions courantes	103
Dettes diverses	196
Passifs financiers courants	114
Dettes de loyers courantes	0
Total Passifs Courants	616
TOTAL PASSIF	794
Actifs nets acquis	496
Actifs nets acquis par le Groupe (100%)	496
Ecart d'acquisition	-604
Coût d'acquisition	1 099

NOTE 4 - INFORMATION SECTORIELLE

En application d'*IFRS 8 « Secteurs opérationnels »*, les informations présentées sont fondées sur le reporting interne utilisé par la Direction pour l'évaluation de la performance des différents secteurs. Le résultat sectoriel de référence est le résultat opérationnel courant.

Les opérations du Groupe sont gérées et suivies dans le reporting de gestion à travers trois divisions principales :

- La division Automobile, composé de la division opérationnelle historique Peugeot Citroën DS et de la division opérationnelle Opel Vauxhall ; cette dernière étant en cours d'intégration en termes de capacité de fabrication et de distribution commerciale avec la division opérationnelle Peugeot Citroën DS.
- La division Équipement automobile, constitué du groupe Faurecia spécialisé dans les métiers :
 - Des systèmes d'intérieur (*Interiors*) ;
 - Des sièges d'automobile (*Seating*) ;
 - Des technologies de contrôle des émissions (*Clean Mobility*) et ;
 - De l'électronique pour le Cockpit et des systèmes ADAS (systèmes avancés d'aide à la conduite) à basse vitesse (*Clarion Electronics*).

Faurecia est coté sur Euronext. Peugeot S.A. détient au 31 décembre 2019 46,34 % du capital de Faurecia et 62,99 % des droits de vote qui lui assure le contrôle exclusif. L'exercice de l'ensemble des instruments dilutifs de Faurecia n'aurait pas d'incidence sur le contrôle exclusif exercé par le Groupe;

- La division activités de Financement qui fait partie du groupe Banque PSA Finance, assure le financement des ventes aux clients des marques Peugeot, Citroën, DS, Opel et Vauxhall ainsi que celui de leurs réseaux de distribution. Banque PSA Finance a le statut d'établissement financier. Cette activité comprend pour l'essentiel le partenariat entre Banque PSA Finance et Santander Consumer Finance, pour les marques Peugeot, Citroën et DS d'une part, et le partenariat avec BNP Paribas pour les marques Opel et Vauxhall d'autre part.

Les autres activités du Groupe sont regroupées dans le secteur « Autres activités » qui inclut notamment la société holding Peugeot S.A. et les 25% d'intérêts conservés dans le groupe Gefco.

4.1. SECTEURS D'ACTIVITÉ

Chacune des colonnes du tableau ci-dessous reprend les chiffres propres de chaque division opérationnelle, comprise comme une entité indépendante. Faurecia et Banque PSA Finance établissant des comptes consolidés publiés, la présentation du résultat de leur secteur va jusqu'au résultat net. Pour les autres secteurs, du fait d'une gestion commune de la trésorerie et de l'impôt dans certains pays, seuls le résultat opérationnel courant et le résultat net des sociétés mises en équivalence sont présentés pour chaque secteur.

La colonne "Éliminations et non affecté" regroupe les éliminations internes au Groupe, ainsi que les montants non affectés par secteur permettant de réconcilier les données sectorielles avec les états financiers du Groupe.

Toutes les relations commerciales interactivités sont établies sur une base de prix de marché.

La colonne 100% du secteur activités de Financement correspond aux données avec intégration globale des sociétés en partenariat avec Santander et BNP Paribas. Cette colonne additionnée à la colonne « réconciliation » permet de reconstituer la contribution consolidée des activités de financement, avec la quote-part de résultat net mis en équivalence des sociétés en partenariat avec Santander et BNP Paribas.

	2019							Total
	Automobile				Activités de Financement		Éliminations et non affecté	
	Peugeot Citroën DS ⁽¹⁾	Opel Vauxhall ⁽¹⁾	Équipement automobile	Autres activités	100%	Réconciliation		
<i>(en millions d'euros)</i>								
Chiffre d'affaires net								
> de l'activité (hors Groupe)	43 558	15 384	15 738	3	1 920	(1 872)	-	74 731
> ventes inter-activités (Groupe)	2 538	1 984	2 030	173	243	(232)	(6 736)	-
Total	46 096	17 368	17 768	176	2 163	(2 104)	(6 736)	74 731
Résultat opérationnel courant	3 923	1 121	1 227	36	1 012	(987)	(8)	6 324
Frais de rationalisation des structures			(194)		(3)	3	(1 337)	(1 531)
Pertes de valeur des UGT			-		-	-	(283)	(283)
Autres résultats opérationnels			(19)		(18)	17	178	158
Résultat opérationnel			1 013		991	(967)	3 631	4 668
Résultat financier			(219)		3	-	(128)	(344)
Impôts sur les résultats			(167)		(255)	254	(548)	(716)
Résultat net des sociétés mises en équivalence	(456)	-	38	22	16	356	-	(24)
Résultat net des activités poursuivies			665		755	(357)		3 584
RÉSULTAT NET CONSOLIDÉ			665		755	(357)		3 584
Dont part du Groupe			272		398			3 201
Dont part des minoritaires			393		357	(358)		383
Investissements								
<i>(hors ventes avec clause de rachat)</i>	3 012	506	1 367	-	48	(22)	-	4 911
Dotations aux amortissements	(2 058)	(133)	(1 177)	(6)	(36)	22	-	(3 388)

(1) Les montants de ces colonnes sont présentés avant élimination des opérations inter companies entre les secteurs Peugeot Citroën DS et Opel Vauxhall.

Le résultat opérationnel courant est la mesure utilisée par le principal décideur opérationnel pour évaluer la performance, allouer des ressources aux secteurs opérationnels du Groupe et pour visualiser les tendances opérationnelles, effectuer des comparaisons analytiques et comparer les performances entre les périodes et entre les segments. Le résultat opérationnel courant exclut du résultat opérationnel certains ajustements comprenant les coûts de restructurations, la dépréciation des UGT et les autres résultats opérationnels, considérés comme des événements rares ou ponctuels et de nature peu fréquente.

En 2019 en présentation à 100% de son activité, Banque PSA Finance (secteur activités de Financement) a dégagé un produit net bancaire de 1 744 millions d'euros. Le coût du risque de ce même exercice s'élève à 82 millions d'euros.

En 2019, Banque PSA Finance (secteur activités de Financement) a dégagé un produit net bancaire de 50 millions d'euros. Le coût du risque de ce même exercice s'élève à 1 millions d'euros

	2018							Total
	Automobile			Activités de Financement				
	Peugeot Citroën DS ⁽¹⁾	Opel Vauxhall	Équipement automobile ⁽¹⁾	Autres activités	100%	Réconciliation	Éliminations et non affecté	
<i>(en millions d'euros)</i>								
Chiffre d'affaires net								
> de l'activité (hors Groupe)	41 638	16 913	15 418	3	1 807	(1 752)		74 027
> ventes inter-activités (Groupe)	1 389	1 393	2 107	145	182	(166)	(5 050)	-
Total	43 027	18 306	17 525	148	1 989	(1 918)	(5 050)	74 027
Résultat opérationnel courant	3 617	859	1 263	(19)	939	(962)	(8)	5 689
Frais de rationalisation des structures			(104)		(4)	4	(947)	(1 051)
Pertes de valeur des UGT			(21)		(1)	-	(277)	(299)
Autres résultats opérationnels			(23)		(7)	7	84	61
Résultat opérationnel			1 115		927	(951)	3 309	4 400
Résultat financier			(163)		24	(14)	(293)	(446)
Impôts sur les résultats			(190)		(290)	288	(423)	(615)
Résultat net des sociétés mises en équivalence	(448)	-	31	13	13	347	-	(44)
Résultat net des activités poursuivies			793		674	(330)		3 295
RÉSULTAT NET CONSOLIDÉ			793		674	(330)		3 295
<i>Dont part du Groupe</i>			324		336	10		2 827
<i>Dont part des minoritaires</i>			469		338	(340)		468
Investissements								
<i>(hors ventes avec clause de rachat)</i>	2 746	541	1 269	-	40	(23)	-	4 573
Dotations aux amortissements	(1 832)	(90)	(879)	-	(33)	19	-	(2 815)

(1) Les montants de ces colonnes sont présentés avant élimination des opérations inter companies entre les secteurs Peugeot Citroën DS et Opel Vauxhall.

En 2018 en présentation à 100% de son activité, Banque PSA Finance (secteur activités de Financement) a dégagé un produit net bancaire de 1 611 millions d'euros. Le coût du risque de ce même exercice s'élève à 38 millions d'euros.

En 2018, Banque PSA Finance (secteur activités de Financement) a dégagé un produit net bancaire de 2 millions d'euros.

	2017							Total
	Automobile			Activités de Financement				
	Peugeot Citroën DS ⁽¹⁾	Opel Vauxhall	Équipement automobile ⁽¹⁾	Autres activités	100%	Réconciliation	Éliminations et non affecté	
<i>(en millions d'euros)</i>								
Chiffre d'affaires net								
> de l'activité (hors Groupe)	40 281	6 864	14 993	2	1 347	(1 231)		62 256
> ventes inter-activités (Groupe)	454	374	1 969	88	129	(106)	(2 908)	-
Total	40 735	7 238	16 962	90	1 476	(1 337)	(2 908)	62 256
Résultat opérationnel courant	2 966	(179)	1 156	23	632	(618)	(2)	3 978
Frais de rationalisation des structures			(86)		(1)	1	(865)	(951)
Pertes de valeur des UGT			-		-	-	(96)	(96)
Autres résultats opérationnels			(10)		(11)	11	153	143
Résultat opérationnel			1 060		620	(606)	2 000	3 074
Résultat financier			(131)		4	(1)	(110)	(238)
Impôts sur les résultats			(261)		(204)	194	(428)	(699)
Résultat net des sociétés mises en équivalence	(55)	-	35	11	17	209	-	217
Résultat net des activités poursuivies			703		437	(204)		2 354
Résultat net des activités non poursuivies			(7)					(7)
RÉSULTAT NET CONSOLIDÉ			696		437	(204)		2 347
<i>Dont part du Groupe</i>			279		226	1		1 924
<i>Dont part des minoritaires</i>			417		211	-205		423
Investissements								
<i>(hors ventes avec clause de rachat)</i>	2 717	169	1 217	-	30	(13)	-	4 120
Dotations aux amortissements	(1 877)	(25)	(796)	-	(19)	7	-	(2 710)

(1) Les montants de ces colonnes sont présentés avant élimination des opérations inter companies entre les secteurs Peugeot Citroën DS et Opel Vauxhall.

En 2017 en présentation à 100% de son activité, Banque PSA Finance (secteur activités de Financement) a dégagé un produit net bancaire de 1 145 millions d'euros. Le coût du risque de ce même exercice s'élève à 64 millions d'euros.

En 2017, Banque PSA Finance (secteur activités de Financement) a dégagé un produit net bancaire de 46 millions d'euros. Le coût du risque de ce même exercice s'élève à 5 millions d'euros

4.2. SITUATIONS FINANCIÈRES CONSOLIDÉES

Actif (en millions d'euros)	31 décembre 2019				Total
	Automobile	Equipement automobile	Activités de Financement	Autres activités et Eliminations	
Goodwill	1 975	2 318	-	19	4 312
Immobilisations incorporelles	7 669	2 551	66	2	10 288
Immobilisations corporelles	13 055	3 874	3	(10)	16 922
Titres mis en équivalence	317	240	2 605	161	3 323
Autres actifs financiers non courants	148	70	11	434	663
Autres actifs non courants	1 260	137	199	137	1 733
Actifs d'impôts différés	4 052	467	7	(3 328)	1 198
Total actifs non courants	28 476	9 657	2 891	(2 585)	38 439
Stocks	4 718	1 551	-	-	6 269
Créances sur la clientèle	113	2 861	163	(471)	2 666
Créances d'impôts courants	75	70	12	64	221
Autres débiteurs	2 045	1 107	96	(326)	2 922
Instruments dérivés actif liés à l'exploitation	1	9		85	95
Actifs financiers courants et placements financiers	65	15	2	1 239	1 321
Trésorerie et équivalents de trésorerie	15 142	2 319	454	(82)	17 833
Total actifs courants	22 159	7 932	727	509	31 327
TOTAL ACTIF	50 635	17 589	3 618	(2 076)	69 766

Passif et capitaux propres (en millions d'euros)	31 décembre 2019				Total
	Automobile	Equipement automobile	Activités de Financement	Autres activités et Eliminations	
Capitaux propres					21 801
Provisions non courantes	854	466	-	25	1 345
Passifs financiers non courants	1 292	3 826	2	3 797	8 917
Passifs d'impôts différés	2 049	34	7	(1 260)	830
Autres passifs non courants	5 165	2	-	6	5 173
Total passifs non courants	9 360	4 328	9	2 568	16 265
Provisions courantes	4 543	255	84	59	4 941
Passifs financiers courants	4 998	1 271	-	(3 749)	2 520
Fournisseurs et dettes de financement des ventes	9 681	5 334	272	(510)	14 777
Impôts courants	797	77	9	(413)	469
Autres créanciers	7 259	1 687	53	(130)	8 869
Instruments dérivés passif liés à l'exploitation	2	1	-	121	124
Total passifs courants	27 280	8 625	418	(4 622)	31 700
TOTAL CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS					69 766

Dans le cadre de l'intégration fiscale France, chaque société du groupe d'intégration fiscale détermine sa situation fiscale propre. L'impact de la consolidation du groupe fiscal France est reflété dans la colonne Autres activités et éliminations.

31 décembre 2018

Actif (en millions d'euros)	31 décembre 2018				Total
	Automobile	Equipement automobile	Activités de Financement	Autres activités et Eliminations	
Goodwill	1 944	1 664	-	-	3 608
Immobilisations incorporelles	7 186	1 959	56	-	9 201
Immobilisations corporelles	11 374	2 785	2	(25)	14 136
Titres mis en équivalence	762	144	2 372	166	3 444
Autres actifs financiers non courants	208	90	28	386	712
Autres actifs non courants	1 287	109	129	144	1 669
Impôts différés actifs	3 918	356	9	(3 247)	1 036
Total actifs non courants	26 679	7 107	2 596	(2 576)	33 806
Stocks	5 280	1 430	-	-	6 710
Créances sur la clientèle	131	2 169	258	(396)	2 162
Créances d'impôts courants	94	140	13	129	376
Autres débiteurs	1 939	740	82	(291)	2 470
Instruments dérivés actif liés à l'exploitation	4	30	-	76	110
Actifs financiers courants et placements financiers	49	67	-	776	892
Trésorerie et équivalents de trésorerie	13 841	2 105	466	(986)	15 426
Total actifs courants	21 338	6 681	819	(692)	28 146
TOTAL ACTIF	48 017	13 788	3 415	(3 268)	61 952

31 décembre 2018

Passif et capitaux propres (en millions d'euros)	31 décembre 2018				Total
	Automobile	Equipement automobile	Activités de Financement	Autres activités et Eliminations	
Capitaux propres					19 594
Provisions non courantes	964	409	-	19	1 392
Passifs financiers non courants	755	1 870	-	2 632	5 257
Impôts différés passifs	1 745	31	7	(1 002)	781
Autres passifs non courants	4 921	5	-	-	4 926
Total passifs non courants	8 385	2 315	7	1 649	12 356
Provisions courantes	4 654	173	144	94	5 065
Passifs financiers courants	5 003	936	-	(3 757)	2 182
Fournisseurs et dettes de Financement des ventes	9 450	4 560	328	(460)	13 878
Dettes d'impôts courants	814	56	3	(348)	525
Autres créanciers	6 839	1 499	55	(100)	8 293
Instruments dérivés passif liés à l'exploitation	12	7	-	40	59
Total passifs courants	26 772	7 231	530	(4 531)	30 002
TOTAL CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS					61 952

31 décembre 2017

Actif (en millions d'euros)	31 décembre 2017				Total
	Automobile	Equipement automobile	Activités de Financement	Autres activités et Eliminations	
Goodwill	1 932	1 388	1	-	3 321
Immobilisations incorporelles	6 581	1 634	54	-	8 269
Immobilisations corporelles	10 655	2 591	3	(31)	13 218
Titres mis en équivalence	1 048	151	2 117	156	3 472
Autres actifs financiers non courants	204	54	23	229	510
Impôts différés actifs	3 434	246	13	(2 884)	809
Autres actifs non courants	1 117	327	102	159	1 705
Total actifs non courants	24 971	6 391	2 313	(2 371)	31 304
Stocks	5 906	1 383	-	-	7 289
Créances sur la clientèle	760	2 134	432	(455)	2 871
Créances d'impôts courants	303	144	15	(109)	353
Autres débiteurs	1 855	653	(10)	(2)	2 496
Instruments dérivés actif liés à l'exploitation	257	4	96	(83)	274
Actifs financiers courants et placements financiers	381	32	12	1 009	1 434
Trésorerie et équivalents de trésorerie	10 557	1 563	320	(546)	11 894
Total actifs courants	20 019	5 913	865	(186)	26 611
TOTAL ACTIF	44 990	12 304	3 178	(2 557)	57 915

31 décembre 2017

Passif et capitaux propres (en millions d'euros)	31 décembre 2017				Total
	Automobile	Equipement automobile	Activités de Financement	Autres activités et Eliminations	
Capitaux propres					16 706
Provisions non courantes	1 152	413	-	31	1 596
Passifs financiers non courants	771	1 598	-	2 409	4 778
Impôts différés passifs	1 844	17	7	(971)	897
Autres passifs non courants	4 277	2	-	1	4 280
Total passifs non courants	8 044	2 030	7	1 470	11 551
Provisions courantes	4 444	167	119	52	4 782
Passifs financiers courants	5 417	697	-	(3 583)	2 531
Fournisseurs et dettes de Financement des ventes	9 554	4 219	415	(419)	13 769
Dettes d'impôts courants	443	58	9	(276)	234
Autres créanciers	6 571	1 508	(11)	71	8 139
Instruments dérivés passif liés à l'exploitation	194		92	(83)	203
Total passifs courants	26 623	6 649	624	(4 238)	29 658
TOTAL CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS					57 915

4.3. TABLEAUX DES FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDES PAR SECTEUR

<i>(in millions euros)</i>	31 décembre 2019				
	Automobile	Equipement automobile	Activités de Financement	Autres activités et éliminations	Total
Marge Brute d'autofinancement	5 489	1 807	189	88	7 573
Variation du Besoin en fond de roulement	1 054	32	(42)	88	1 132
Flux liés à l'exploitation des activités poursuivies	6 543	1 839	147	176	8 705
Flux liés à l'investissement des activités poursuivies	(3 417)	(2 359)	(63)	(133)	(5 972)
Flux des opérations financières des activités poursuivies	(2 767)	729	(97)	1 826	(309)
Mouvements de conversion	(45)	5	1	18	(21)
Augmentation (Diminution) de la trésorerie des activités poursuivies et destinées à être cédées ou reprises en partenariat	314	214	(12)	1 887	2 403
Trésorerie nette d'ouverture	1 212	2 108	462	11 620	15 402
Trésorerie nette de clôture	1 526	2 322	449	13 508	17 805

<i>(en millions d'euros)</i>	31 décembre 2018				
	Automobile	Equipement automobile	Activités de Financement	Autres activités et éliminations	Total
Marge Brute d'autofinancement	4 956	1 604	118	56	6 734
Variation du Besoin en fond de roulement	1 800	112	48	(299)	1 661
Flux liés à l'exploitation des activités poursuivies	6 756	1 716	166	(243)	8 395
Flux liés à l'investissement des activités poursuivies	(3 366)	(1 313)	(18)	(42)	(4 739)
Flux des opérations financières des activités poursuivies	(3 248)	160	-	3 081	(7)
Mouvements de conversion	(2)	(20)	-	(22)	(44)
Augmentation (Diminution) de la trésorerie des activités poursuivies et destinées à être cédées ou reprises en partenariat	140	543	148	2 774	3 605
Trésorerie nette d'ouverture	1 072	1 566	314	8 845	11 797
Trésorerie nette de clôture	1 212	2 108	462	11 620	15 402

<i>(en millions d'euros)</i>	31 décembre 2017				
	Automobile	Equipement automobile	Activités de Financement	Autres activités et éliminations	Total
Marge Brute d'autofinancement	3 765	1 507	145	(4)	5 413
Variation du Besoin en fond de roulement	(202)	232	(78)	94	46
Flux liés à l'exploitation des activités poursuivies	3 563	1 739	67	90	5 459
Flux liés à l'investissement des activités poursuivies	(1 639)	(1 613)	(535)	(1 369)	(5 156)
Flux des opérations financières des activités poursuivies	(1 945)	(82)	264	1 402	(361)
Mouvements de conversion	(70)	(48)	(2)	(1)	(121)
Augmentation (Diminution) de la trésorerie des activités poursuivies et destinées à être cédées ou reprises en partenariat	(91)	(4)	(206)	122	(179)
Trésorerie nette d'ouverture	1 166	1 566	520	8 724	11 976
Trésorerie nette de clôture	1 075	1 562	314	8 846	11 797

4.4. ZONES GÉOGRAPHIQUES

Les indicateurs donnés par zones géographiques sont le chiffre d'affaires ventilé par zone de commercialisation à la clientèle et les immobilisations corporelles ventilées par zone d'implantation des sociétés consolidées.

<i>(en millions d'euros)</i>	Europe ⁽¹⁾	Eurasie	Chine et		Amérique latine	Moyen Orient & Amérique du Nord		Total
			Asie du Sud-Est	Inde Pacifique		Afrique	du Nord	
2019								
Chiffre d'affaires	58 758	595	3 232	1 705	3 383	3 015	4 043	74 731
Immobilisations corporelles	14 048	149	674	363	799	303	586	16 922
2018								
Chiffre d'affaires	58 007	557	3 147	1 478	3 842	2 802	4 194	74 027
Immobilisations corporelles	12 151	122	541	141	651	166	364	14 136
2017 retraité ⁽²⁾								
Chiffre d'affaires	46 269	477	2 920	1 226	4 490	2 975	3 899	62 256
Immobilisations corporelles	11 511	143	453	123	578	73	337	13 218

⁽¹⁾ Dont France :

<i>(en millions d'euros)</i>	2017		
	2019	2018	retraité ⁽²⁾
Chiffre d'affaires	17 037	16 306	14 751
Immobilisations corporelles	6 586	5 991	5 779

⁽²⁾ En conséquence de la première application de la norme IFRS 15 sur les revenus

NOTE 5 - RESULTAT OPERATIONNEL

Le résultat opérationnel correspond au résultat avant prise en compte du résultat financier, des impôts sur les résultats et de la quote-part du Groupe des résultats nets des sociétés mises en équivalence. Il comprend le chiffre d'affaires, les coûts des biens et services vendus, les frais généraux et commerciaux (frais de structure, moyens commerciaux indirects et garantie), ainsi que les frais de recherche et développement, les frais de rationalisation des structures, les pertes de valeur d'UGT et les autres résultats opérationnels.

5.1. CHIFFRE D'AFFAIRES

A. Principes comptables

La norme **IFRS 15 « Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients »** fonde la reconnaissance du chiffre d'affaires sur le transfert du contrôle des biens et services au client, alors que la norme **IAS 18 « produits des activités ordinaires »** la fondait sur le transfert des risques et des avantages.

(1) Activités industrielles et commerciales

(a) Division Automobile

L'essentiel du chiffre d'affaires de l'activité automobile provient de ventes de véhicules neufs et d'occasion, et de vente de pièces de rechange. Le transfert du contrôle intervient au même moment que le transfert des risques et avantages.

Pour les véhicules neufs, ce transfert correspond généralement à la date de mise à disposition aux concessionnaires indépendants ou à celle de la livraison pour les ventes directes à la clientèle finale.

Les coûts des programmes d'incitation aux ventes sont déduits des résultats sur la période de l'enregistrement des ventes. Ils sont provisionnés sur la base de l'historique des trois derniers mois, pays par pays. Ceux d'entre eux dont le montant variable est lié au chiffre d'affaires sont enregistrés en diminution de celui-ci. Dans d'autres cas, il est enregistré en coût des biens et des services vendus.

Le Groupe réalise certaines opérations promotionnelles sous forme de bonifications d'intérêts sur des crédits accordés à des conditions inférieures aux conditions habituelles du marché. La charge correspondante est constatée lors de la vente en diminution du chiffre d'affaires.

Les refacturations de charges effectuées dans le cadre d'opérations pour lesquelles le Groupe est considéré comme un agent ne sont pas reconnues en chiffre d'affaires mais en diminution des coûts encourus. Il en est de même des ventes de matières premières, pièces et organes mécaniques aux sous-traitants et destinés à être rachetés sans marge.

Le groupe offre à ses clients des prestations de services (essentiellement des contrats d'entretien et de maintenance et des contrats d'extension de garantie), à titre onéreux ou à titre gratuit. Celles-ci sont des obligations de performance distinctes en IFRS 15 pour lesquelles le chiffre d'affaires afférent est reconnu au fur et à mesure de l'exécution du service.

Les garanties qui sont octroyées aux clients correspondent à la prise en charge de défaut des véhicules vendus. S'agissant de garantie de type assurance, elles font l'objet de provisions conformément à la norme IAS 37 (cf. Note 10).

Lorsque les ventes de véhicules neufs sont assorties d'une option de reprise à un prix convenu (contrats de ventes avec clause de rachat), elles ne sont pas enregistrées en chiffre d'affaires lors de la livraison des véhicules, mais comptabilisées comme des locations, dès lors qu'il est probable que cette option sera exercée.

La différence entre le prix de vente du véhicule neuf et le prix de rachat convenu est reconnue linéairement comme un loyer sur la durée du contrat. Le véhicule objet du contrat est immobilisé pour son coût de revient. Il est amorti linéairement sur la durée du contrat, sous déduction de sa valeur résiduelle, correspondant à sa valeur de revente estimée comme véhicule d'occasion. L'éventuel bénéfice complémentaire de cession finale est constaté sur la période sur laquelle intervient la vente du véhicule d'occasion. Si la marge nette globale est une perte, elle est provisionnée dès la conclusion du contrat avec clause de rachat.

Le Groupe agit en tant que principal lorsqu'il fournit des prestations de transport.

Le chiffre d'affaires des prestations d'ingénierie est reconnu linéairement sur la durée du contrat de licence dans la mesure où le Groupe a l'obligation de mettre à jour la technologie sous-jacente dont il est propriétaire, ou au rythme des ventes de véhicules et d'organes lorsque le revenu de licence est conditionné à des volumes.

A ce jour, le Groupe n'a pas de composante financière significative qui l'obligerait à faire un retraitement entre le chiffre d'affaires et le résultat financier en IFRS 15.

(b) Division Équipement automobile

Dans le secteur Équipement automobile, des études sont engagées et des outillages spécifiques sont fabriqués ou achetés en vue de produire des pièces ou des modules pour un programme dans le cadre d'une commande spécifique reçue du client.

Concernant les ventes de monolithes¹, le Groupe agit en tant qu'agent.

Concernant les outillages, le transfert du contrôle est habituellement réalisé peu avant le démarrage de la production et le chiffre d'affaires est désormais reconnu à cette date.

Les études sont généralement considérées comme des coûts de pré-production capitalisables et ne donnent plus lieu dans ce cas à la constatation d'un chiffre d'affaires distinct du chiffre d'affaires des pièces. Les études sont comptabilisées en immobilisations incorporelles (cf. Note 5.3.A).

(2) Activités de Financement

La norme IFRS 15 pose les principes de comptabilisation du chiffre d'affaires relatif aux contrats conclus avec des clients. Sont exclus les contrats qui relèvent de normes spécifiques : les contrats de location, les contrats d'assurance et les instruments financiers. Par conséquent, la majorité des revenus de Banque PSA Finance est exclue du périmètre de la norme IFRS 15. Il n'y a pas de modification significative du fait de l'application de la norme IFRS 15.

Les sociétés de financement du Groupe et les sociétés de financement en partenariat avec Santander ont pour activité le financement des réseaux commerciaux et des ventes à la clientèle finale de l'activité automobile Peugeot – Citroën - DS. A compter du 1^{er} novembre 2017, les sociétés de financement en partenariat avec BNP Paribas ont pour activité le financement des réseaux commerciaux et des ventes à la clientèle finale de l'activité automobile Opel – Vauxhall. Les financements sont réalisés sous la forme de crédits classiques ou d'opérations de crédit-bail, de locations avec option d'achat ou de locations longue durée. Les revenus financiers dégagés sur ces financements des ventes sont comptabilisés dans leurs comptes sur la durée des crédits selon une méthode actuarielle qui permet de constater un taux d'intérêt constant sur la période.

L'essentiel des activités de Financement est géré dans les partenariats avec Santander et Bnp Paribas. Le chiffre d'affaires de ces activités ne fait pas partie du chiffre d'affaires consolidé du Groupe, ces sociétés étant mises en équivalence (cf. Notes 11.4.B et 11.4.C). Le chiffre d'affaires de l'ensemble des activités de Financement à 100% est présenté en Note 4.1.

B. Chiffres clefs

<i>(en millions d'euros)</i>	2019	2018	2017
Ventes de biens	73 198	72 417	60 490
Prestations de service	1 485	1 555	1 650
Activités de financement	48	55	116
TOTAL	74 731	74 027	62 256

Les ventes de biens sont composées essentiellement de ventes de véhicules, de pièces, d'organes et de composants automobiles.

Les prestations de services incluent principalement les activités d'atelier du réseau de distribution détenu par le Groupe ainsi que les activités de location de véhicules, tels que définies en Note 8.2.D.

Le chiffre d'affaires des activités de Financement est composé principalement des produits d'intérêts bruts, primes d'assurance et autres produits bruts.

5.2. COÛTS OPÉRATIONNELS COURANTS PAR NATURE

Ventilés par nature, les coûts opérationnels courants comprennent notamment les frais de personnel et les dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles et corporelles explicités ci-dessous. Les autres coûts opérationnels courants sont suivis par secteur de façon appropriée à chacun d'eux, ce qui ne permet pas une présentation homogène par nature au niveau Groupe.

¹ Les monolithes sont des métaux précieux et céramiques compris dans les systèmes de contrôle des émissions.

Frais de personnel (hors frais de rationalisation des structures)

Les frais de personnel de l'effectif inscrit des sociétés du Groupe comptabilisés dans le résultat opérationnel courant se ventilent comme suit :

(en millions d'euros)	2019	2018	2017
Automobile	(6 531)	(6 795)	(5 638)
Équipement automobile	(3 470)	(3 304)	(3 177)
Financement	(7)	(6)	(7)
Autres activités	(134)	(137)	(98)
TOTAL	(10 142)	(10 242)	(8 920)

Le Crédit d'Impôt pour la Compétitivité et l'Emploi (CICE) n'est plus applicable en 2019. En 2018, le CICE représentait un montant de 83 millions d'euros et 103 millions d'euros en 2017, et avait été porté en déduction des frais de personnel.

Le détail des charges et avantages au personnel est présenté en Note 7.

Dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles et corporelles

Les amortissements inclus dans le résultat opérationnel courant concernent les actifs suivants :

(en millions d'euros)	2019	2018	2017
Frais de développement	(1 182)	(1 065)	(939)
Autres immobilisations incorporelles	(180)	(123)	(98)
Outils spécifiques	(746)	(669)	(616)
Autres immobilisations corporelles	(1 280)	(958)	(1 057)
TOTAL	(3 388)	(2 815)	(2 710)

5.3. FRAIS DE RECHERCHE ET DE DÉVELOPPEMENT

A. Principes comptables

Les frais de recherche et développement comprennent les coûts des activités scientifiques, techniques, de propriété industrielle, d'enseignement et de transmission des connaissances nécessaires pour assurer le développement, la production ou la mise en œuvre, et la commercialisation de matériaux, dispositifs, produits, procédés, systèmes ou services nouveaux ou substantiellement améliorés. En application de la norme **IAS 38 « Immobilisations incorporelles »**, les frais de développement sont immobilisés comme des actifs incorporels dès que l'entreprise peut notamment démontrer :

- son intention et sa capacité financière et technique de mener le projet de développement à son terme ;
- qu'il est probable que les avantages économiques futurs attribuables aux dépenses de développement iront à l'entreprise ;
- et que le coût de cet actif peut être évalué de façon fiable.

La valeur brute des frais de développement activés inclut les coûts d'emprunt (cf. Note 12.2.A).

Les charges de l'exercice intègrent les frais de recherche, les frais d'études et de développement non activés en application des critères ci-avant, ainsi que la dotation aux amortissements des frais de développement activés.

(1) Division Automobile

Les frais de développement des véhicules et organes mécaniques (moteurs et boîtes de vitesses), supportés entre le jalon d'engagement du projet (correspondant au choix du style pour les véhicules), et le passage en production de présérie en ligne, sont enregistrés en immobilisations incorporelles. Ces frais sont amortis en linéaire à partir de l'accord de fabrication en série sur leur durée d'utilité plafonnée à sept ans pour les véhicules et dix ans pour les organes et modules. Les dépenses immobilisées incluent notamment le coût des personnels affectés aux projets, le coût des prototypes et les prestations externes facturées au titre du projet considéré. Ces dépenses excluent tous les coûts indirects imputables aux activités de recherche et développement notamment les loyers, les amortissements des bâtiments et les coûts d'utilisation des systèmes informatiques.

Par ailleurs, les dépenses immobilisées incluent la part des dépenses de développement supportée par le Groupe dans le cadre des coopérations (l'autre part étant refacturée aux partenaires).

En général, les dépenses de développement facturées au Groupe par ses partenaires de coopérations sont aussi immobilisées si elles répondent aux critères d'activation. L'ensemble des coûts de développement organes destinés à répondre aux nouvelles normes antipollution est suivi par projet et immobilisé.

(2) Secteur Équipement automobile

Des études sont engagées pour chaque programme dans le cadre d'une commande spécifique reçue du client. Les études sont parfois payées au fur et à mesure des livraisons de pièces, sans garantie du client sur le financement intégral des dépenses réalisées. Dans ce cas, les coûts encourus entre l'acceptation par le client de la proposition commerciale et la mise en production série des pièces ou modules en question, sont enregistrés en immobilisations incorporelles. Ces coûts sont amortis au rythme des livraisons de pièces au client, avec un minimum cumulé chaque année correspondant à un amortissement linéaire sur cinq ans. En cas de paiement garanti contractuellement par le client, les coûts encourus sont enregistrés en stocks de travaux en cours.

B. Frais de recherche et développement nets

<i>(en millions d'euros)</i>	2019	2018	2017
Total des dépenses engagées ⁽¹⁾	(4 290)	(3 914)	(3 586)
Frais de développement activés ⁽²⁾	2 179	2 099	2 021
Frais non activés	(2 111)	(1 815)	(1 565)
Amortissement des frais de développement activés	(741)	(667)	(588)
TOTAL	(2 852)	(2 482)	(2 153)

⁽¹⁾ Dont 2 959 millions d'euros pour le secteur Automobile (2 872 millions d'euros en 2018).

⁽²⁾ En complément à ces frais, sont activés des frais financiers au titre de la norme IAS 23 révisée « Coûts d'emprunts ».

Les montants présentés dans le tableau ci-dessus sont nets des subventions reçues.

Par ailleurs dans le secteur Equipement automobile, les amortissements de frais de développement activés sont classés en « Coûts des biens et services vendus » pour 439 millions d'euros en 2019 (399 millions d'euros en 2018 et 348 millions d'euros en 2017).

5.4. FRAIS DE RATIONALISATION DES STRUCTURES

<i>(en millions d'euros)</i>	2019	2018	2017
Coûts des plans de départ	(1 041)	(755)	(817)
Autres coûts de rationalisation d'usines, de R&D et d'IT	(490)	(296)	(134)
TOTAL	(1 531)	(1 051)	(951)

En 2019, les autres frais de rationalisation concernent principalement la restructuration d'Opel avec le transfert d'activités de recherche et développement à SEGULA Technologies et la convergence informatique entre Peugeot Citroën DS et Opel Vauxhall pour 328 M€. Le 15 novembre 2018, le Groupe PSA / Opel et le groupe international d'ingénierie SEGULA Technologies ont annoncé la signature d'un partenariat stratégique à l'issue de leurs discussions, conformément à l'annonce faite le 5 septembre 2018. En novembre 2019, dans le cadre de cet accord, le transfert de l'activité de recherche et développement OPEL a eu lieu.

Coûts des plans de départ des employés

<i>(en millions d'euros)</i>	2019	2018	2017
Automobile	(870)	(654)	(739)
Équipement automobile	(169)	(97)	(79)
Autres activités	(2)	(4)	1
TOTAL	(1 041)	(755)	(817)

Les coûts des plans de départ des employés résultent principalement de réductions de personnel.

En 2019, les coûts de départ se sont élevés à 1 041 M€. Ils concernent principalement Les plans de restructuration (congrés volontaires et seniors, pré-pensions) couvrant les sites industriels d'Opel Vauxhall en Europe (855 M €).

5.5. PERTES DE VALEURS D'UGT

(en millions d'euros)	2019	2018	2017
Pertes de valeur des UGT	(283)	(299)	(96)

L'impact dans le compte de résultat est détaillé dans la note relative aux tests de perte de valeur d'UGT (cf. Note 8.3.B).

5.6. AUTRES RÉSULTATS OPERATIONNELS

(en millions d'euros)	2019	2018	2017
TOTAL	158	61	143

En 2019, les autres résultats opérationnels (158 M€) proviennent principalement des cessions de titres (119 M€). En 2017, les autres résultats opérationnels (143 M€) résultaient essentiellement de ventes immobilières (164 M€).

NOTE 6 - BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT

6.1. STOCKS

Conformément à la norme **IAS 2 « Stocks »**, les stocks sont évalués au plus faible de leur coût et de leur valeur nette de réalisation.

Leur coût est déterminé selon la méthode du "premier entré - premier sorti". Il incorpore l'ensemble des frais variables directs et indirects de production, et les frais fixes dans la limite de la capacité normative de production de chaque site de fabrication.

La valeur nette de réalisation des stocks destinés à être vendus est le prix de vente estimé en tenant compte des conditions de marché et le cas échéant de sources d'information externes, diminué des coûts estimés nécessaires pour réaliser la vente (moyens commerciaux variables directs, frais de remise en l'état non facturés aux clients pour les véhicules et autres biens d'occasion, ...).

Au sein de la division Équipement automobile, dans le cadre d'une commande spécifique reçue du client, des études sont engagées et des outillages spécifiques sont fabriqués ou achetés en vue de produire des pièces ou des modules pour un programme. En cas de paiement garanti contractuellement par le client, les coûts encourus pour les études et les outillages sont enregistrés en stocks de travaux en cours et le chiffre d'affaires est constaté au rythme des étapes techniques validées par le client.

(en millions d'euros)	31/12/2019			31/12/2018			31/12/2017		
	Valeur brute	Provision	Valeur nette	Valeur brute	Provision	Valeur nette	Valeur brute	Provision	Valeur nette
Matières premières et approvisionnements	1 548	(196)	1 352	1 280	(154)	1 126	1 272	(153)	1 119
Produits semi-ouvrés et encours	1 083	(30)	1 053	1 028	(33)	995	1 017	(30)	987
Marchandises et véhicules d'occasion	1 078	(97)	981	1 016	(62)	954	1 204	(83)	1 121
Produits finis et pièces de rechange	3 153	(270)	2 883	3 873	(238)	3 635	4 289	(227)	4 062
VALEUR NETTE TOTALE	6 862	(593)	6 269	7 197	(487)	6 710	7 782	(493)	7 289

6.2. CLIENTS ET COMPTES RATTACHÉS

A la suite à l'application d'IFRS 9, les créances des sociétés industrielles et commerciales font désormais l'objet d'une provision pour dépréciation dès leur comptabilisation initiale, basée sur une appréciation des pertes de crédits attendues à maturité. La dépréciation est ensuite revue en fonction de l'aggravation du risque de non recouvrement, le cas échéant. Les indices de perte de valeur qui conduisent le Groupe à s'interroger sur ce point sont : l'existence de litiges non résolus, l'ancienneté des créances ou les difficultés financières importantes du débiteur.

Conformément à IFRS 9 et sans changement par rapport à IAS 39, le Groupe décomptabilise les créances dont les droits contractuels aux flux de trésorerie ont été transférés, de même que substantiellement tous les risques et avantages attachés à ces créances. Dans le cadre de l'analyse de transfert des risques, le risque de dilution est ignoré dès lors qu'il est défini et circonscrit (et en particulier correctement distingué du risque de retard de paiement). Les cessions de créances avec recours possible contre le cédant en cas de défaillance de paiement du débiteur ne sont pas décomptabilisées. Les coûts de cession de créances sont enregistrés en résultat financier.

Cette règle s'applique également dans la présentation sectorielle aux créances Peugeot Citroën DS et Opel Vauxhall du secteur Automobile cédées aux sociétés de l'activité de financement du Groupe et aux sociétés de financement en partenariat.

<i>(en millions d'euros)</i>	31/12/2019	31/12/2018	31/12/2017
Clients et effets en portefeuille	2 837	2 272	2 767
Provisions pour créances douteuses	(311)	(343)	(307)
Position aux bornes des activités industrielles et commerciales	2 526	1 929	2 460
Eliminations des opérations avec les activités de financement	(23)	(25)	(34)
Total Clients et comptes rattachés	2 503	1 904	2 426

Les opérations de cessions de créances à des institutions financières sont décrites en Note 12.5.E.

6.3. AUTRES DÉBITEURS ET AUTRES CRÉDITEURS

A. Autres débiteurs

<i>(en millions d'euros)</i>	31/12/2019	31/12/2018	31/12/2017
États et collectivités publiques hors impôts sur les sociétés	1 358	1 171	1 198
Personnel	35	39	41
Fournisseurs débiteurs	258	204	195
Charges constatées d'avance	738	567	444
Débiteurs divers	439	409	535
Total Sociétés Industrielles et Commerciales	2 828	2 390	2 413
Activités de financement et éliminations	94	80	83
Total Autres débiteurs au bilan consolidé	2 922	2 470	2 496

B. Autres créditeurs

<i>(en millions d'euros)</i>	31 décembre 2019	31 décembre 2018	31 décembre 2017
États et collectivités publiques hors impôts sur les sociétés	1 273	1 162	1 108
Personnel	1 323	1 273	1 207
Organismes sociaux	334	334	358
Fournisseurs d'immobilisations	1 074	1 310	1 625
Clients créditeurs	3 464	3 105	2 004
Produits constatés d'avance	938	678	943
Créditeurs divers	434	403	849
Total Sociétés Industrielles et Commerciales	8 840	8 265	8 094
Activités de financement et éliminations	29	28	45
Total Autres créanciers au bilan consolidé	8 869	8 293	8 139

6.4. VARIATION DU BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT

A. Détail des flux de trésorerie d'exploitation

<i>(en millions d'euros)</i>	2019	2018	2017
(Augmentation) Diminution des stocks	485	368	(50)
(Augmentation) Diminution des clients	(197)	1 342	(476)
Augmentation (Diminution) des fournisseurs	745	294	1 177
Variation des impôts	(11)	(67)	(124)
Autres variations	151	(330)	(404)
Total sociétés industrielles et commerciales	1 173	1 607	123
Activités de financement et éliminations	(41)	54	(77)
Variations du besoin en fonds de roulement dans l'état des flux de trésorerie	1 132	1 661	46

B. Détail de la variation des postes du besoin en fonds de roulement

(1) Détail par nature

2019 (en millions d'euros)	Ouverture	Clôture
Stocks	(6 710)	(6 269)
Clients	(1 929)	(2 526)
Fournisseurs	13 551	14 505
impôts	159	251
Autres débiteurs	(2 390)	(2 827)
Autres créanciers	8 265	8 840
Instruments dérivés liés à l'exploitation (net)	(51)	29
Total - Sociétés industrielles et commerciales	10 895	12 003
Activités de financement et éliminations	(37)	(46)
Total Besoin en fonds de roulement	10 858	11 957

(2) Evolution du besoin en fonds de roulement des sociétés industrielles et commerciales

(en millions d'euros)	2019	2018	2017
A l'ouverture de l'exercice	10 895	9 110	7 283
Flux d'exploitation	1 110	2 022	74
Flux d'investissement	(108)	(269)	(144)
Changement de périmètre et autres	(124)	(120)	1 898
Écart de conversion	193	164	28
Réévaluation par capitaux propres	37	(12)	(29)
TOTAL À LA CLÔTURE	12 003	10 895	9 110

La variation du besoin en fonds de roulement au tableau de flux de trésorerie consolidé au 31 décembre 2019 (1 173 millions d'euros) provient des flux d'exploitation (1 110 millions d'euros d'impact positif), minorés des différences de change (40 millions d'euros), de la variation de la part inefficace des options de change (35 millions d'euros) et des autres variations (68 millions d'euros).

(en millions d'euros)	2019	2018	2017
Flux d'exploitation des activités industrielles et commerciales	1 110	2 022	74
Différences de change	(40)	(37)	15
Variation de la part inefficace des options de change	35	(97)	28
Autres variations	68	(281)	6
Variation du besoin en fonds de roulement des sociétés industrielles et commerciales	1 173	1 607	123
Sociétés de financement et éliminations	(41)	54	(77)
Incidence de la variation du besoin en fonds de roulement au Tableau de flux de trésorerie consolidé	1 132	1 661	46

En 2018, les Autres variations (281 millions d'euros) résultent principalement d'IFRIC 23 pour 264 millions d'euros (reclassement de la provision en dette d'impôt pour 88 millions d'euros et dette d'impôt supplémentaire pour situation fiscale incertaine pour 176 millions d'euros).

NOTE 7 - CHARGES ET AVANTAGES AU PERSONNEL

7.1. ENGAGEMENT DE RETRAITES

Les salariés du Groupe sont susceptibles de percevoir, en complément des allocations de retraite conformes aux législations en vigueur dans les pays où sont implantées les sociétés qui les emploient, des suppléments de retraite et des indemnités de départ à la retraite. Le Groupe offre ces avantages à travers, soit des régimes à cotisations définies, soit des régimes à prestations définies.

Pour les régimes à cotisations définies, les cotisations de l'exercice sont enregistrées en charges.

Conformément à la norme **IAS 19 « Avantages au personnel »**, dans le cadre des régimes de prestations définies, les engagements de retraites et assimilés sont évalués par des actuaires indépendants, suivant la méthode des unités de crédits projetées. L'évaluation de l'engagement intègre principalement des hypothèses de date de départ à la retraite, d'augmentation de salaire et de taux de rotation du personnel, ainsi qu'un taux d'actualisation financière et un taux d'inflation.

Pour les principaux régimes, ces évaluations sont effectuées deux fois par an pour les clôtures semestrielles et annuelles, et tous les trois ans pour les autres régimes, sauf lorsque des modifications d'hypothèses ou de fortes modifications de données démographiques nécessitent des chiffres à une fréquence plus rapprochée.

Des gains et pertes actuariels sont générés par des changements d'hypothèses ou des écarts d'expérience (écart entre le projeté et le réel) sur les engagements ou sur les actifs financiers du régime. Ces écarts actuariels sont comptabilisés en « Résultat global consolidé » qui sont non recyclables dans le compte de résultat.

En cas de modification des avantages accordés par un régime, les effets des changements de régimes de retraite sont intégralement comptabilisés en résultat opérationnel de la période au cours de laquelle ils sont intervenus, en « Coût des services passés ».

Pour chaque plan à prestations définies, le Groupe comptabilise une provision égale aux engagements, nets de la juste valeur des actifs financiers du régime.

Lorsque les plans font l'objet d'une couverture de financement minimale pouvant générer des surplus de fonds, ces actifs sont reconnus au bilan en application d'IFRIC 14.

Ainsi, la charge nette de l'exercice des retraites à prestations définies correspond à la somme :

- du coût des services rendus et passés (en résultat opérationnel) ;
- et de la charge de désactualisation de l'engagement nette du produit de rendement des actifs de couverture du plan (en Produits ou Charges à caractère financier). Ces deux composantes (désactualisation et rendement des actifs) sont déterminées sur la base du taux d'actualisation des engagements.

Les autres engagements sociaux et assimilés qui font l'objet d'une provision sont :

- pour les filiales françaises et étrangères, le versement de primes liées à l'ancienneté ;
- pour certaines filiales implantées aux Etats-Unis d'Amérique, la couverture des frais médicaux.

A. Description des régimes

Les salariés du Groupe bénéficient dans certains pays de compléments de retraites versés annuellement aux retraités ou d'indemnités de départ à la retraite versées en une fois au moment du départ à la retraite. Le Groupe offre ces avantages à travers des régimes à cotisations définies, soit des régimes à prestations définies. Dans le cadre des régimes à cotisations définies, le Groupe n'a pas d'autres obligations que le paiement de ses cotisations. La charge correspondant aux cotisations versées est prise en compte en résultat sur l'exercice. Pour les régimes à prestations définies, les principaux pays concernés sont la France, le Royaume-Uni et l'Allemagne.

En France, les régimes à prestations définies, encore en vigueur et couvrant quasi exclusivement les activités automobile de Peugeot Citroën DS, concernent :

- les indemnités de départ en retraite prévues par les conventions collectives,
- le régime de retraites complémentaires des ingénieurs et cadres pour la partie non externalisée en 2002 qui garantit un niveau de retraites, tous régimes confondus égal au maximum à 60 % des derniers salaires (2 400 allocataires),
- le régime de l'ancienne filiale du groupe Chrysler en France (Talbot), régime fermé en 1981 qui couvre 11 100 allocataires à fin 2019 et,
- le régime d'allocation de complément Citroën (ACC), régime fermé, qui couvre 4 100 allocataires à fin 2019.

Au Royaume-Uni, il existe quatre régimes à prestations définies gérés dans le cadre de "trusts" pour le secteur Automobile. Ces régimes sont fermés aux salariés Peugeot Citroën DS embauchés postérieurement à mai 2002. Ces régimes à prestations définies couvrent au 31 décembre 2019, 17 100 bénéficiaires dont 2 400 salariés, 5 600 anciens salariés non encore à la retraite et 9 100 allocataires. Ces plans garantissent un niveau de retraites qui équivaut au maximum à 66 % des derniers salaires aux collaborateurs de l'activité automobile Peugeot Citroën DS.

En Allemagne, le principal régime à prestations définies concerne Opel Automobile GmbH couvrant les bénéficiaires présents dans ces sociétés au 31 décembre 2019 à travers :

- les indemnités de départ en retraite prévues par les conventions collectives,
- le régime de retraites complémentaires couvrant 16 600 salariés, 1 700 anciens salariés non encore à la retraite et 600 allocataires.

Dans le Groupe Faurecia, en France, les cadres percevant une rémunération en tranche C bénéficient d'un dispositif de retraite surcomplémentaire à prestations définies de type additif. Celui-ci permet l'acquisition annuel d'une rente sur la base de la rémunération en tranche C. Les membres du comité exécutif titulaires d'un contrat de travail avec Faurecia

S.A. ou l'une de ses filiales bénéficient également d'un régime à prestations définies de type additif pour les membres français et à cotisations définies pour les membres étrangers, régimes approuvés par le conseil d'administration du 11 février 2015. Afin de se mettre en conformité avec loi PACTE du 22 mai 2019 et l'ordonnance du 3 juillet 2019 transposant la directive portabilité retraite, il a été mis fin aux deux régimes de prestations définies, les droits acquis au sein de ces régimes étant gelés en date du 31 décembre 2019.

B. Hypothèses retenues

	Zone euro	Royaume-Uni
Taux d'actualisation		
Décembre 2019	1,20%	2,20%
Décembre 2018	1,95%	2,95%
Décembre 2017	1,60%	2,60%
Taux d'inflation		
Décembre 2019	1,80%	3,10%
Décembre 2018	1,80%	3,30%
Décembre 2017	1,80%	3,20%

A chaque clôture, le Groupe détermine son taux d'actualisation sur la base des taux les plus représentatifs du rendement des obligations d'entreprises de première catégorie avec une durée équivalente à celle de ses engagements.

Les obligations d'entreprises de première catégorie sont des obligations qui ont atteint l'un des deux plus hauts degrés de classification d'une agence de notation reconnue (par exemple, AA ou AAA selon Moody's, ou Standard & Poor's).

Les hypothèses de taux d'augmentation des salaires correspondent, pour chaque pays, à la somme des hypothèses d'inflation et de prévisions d'augmentations individuelles. En France, l'hypothèse retenue est une augmentation de l'inflation majorée d'une augmentation individuelle selon l'âge du salarié. Au Royaume-Uni, l'hypothèse retenue est une augmentation de l'inflation majorée de 0,25 %. En Allemagne, l'hypothèse retenue est une augmentation de l'inflation majorée de 2,30 % pour les « hourly employees » et de 2,55 % pour les « *salaried employees* ».

Les hypothèses de mortalité, de rotation du personnel et d'âge de départ à la retraite tiennent compte des conditions propres à chaque pays.

Sensibilité aux hypothèses : une variation de 0,25 point du taux d'actualisation et du taux d'inflation sur la France, le Royaume-Uni et l'Allemagne entraînerait les variations des engagements suivantes :

	Taux d'actualisation +0,25%	Taux d'inflation +0,25%
France	-2,90%	2,07%
Royaume-Uni	-3,85%	3,50%
Allemagne	-5,01%	-0,11%

Une augmentation (diminution) de 1 % du rendement attendu sur les actifs de couverture des retraites aurait conduit à une augmentation (diminution) du produit financier annuel constaté sur l'exercice 2019 de 8 millions d'euros sur la France, 26 millions d'euros sur le Royaume-Uni et 26 millions d'euros sur l'Allemagne.

En 2012, le Groupe a mis en place pour le Royaume-Uni un swap de taux logé dans le fonds de retraite, permettant de faire varier l'actif de couverture en fonction des variations de l'engagement au taux d'actualisation.

C. Informations sur les actifs financiers en couverture des engagements

Les engagements de retraite font l'objet d'une couverture partielle par des fonds dédiés.

L'allocation des fonds est la suivante :

	31/12/2019		31/12/2018		31/12/2017	
	Actions	Obligations	Actions	Obligations	Actions	Obligations
France	21%	79%	22%	78%	19%	81%
Royaume-Uni	10%	90%	10%	90%	12%	88%
Allemagne	5%	95%	0%	100%	0%	100%

La juste valeur des actions et obligations est de niveau 1 en 2017, 2018 et 2019.

Les rendements réels des fonds, gérés par le Groupe en France et en Allemagne, et par les Trusts de retraite au Royaume-Uni sur 2019, ont été de +11,2 % sur les fonds français, de +9,4 % sur les fonds du Royaume-Uni et +23,6 % en Allemagne. En France, il s'agit, pour les actions, de portefeuilles de gestion indiciaire représentatifs de l'indice MSCI

EMU Euro et d'indices internationaux tandis que la gestion obligataire est composée d'obligations gouvernementales de premier plan dans l'Union européenne (minimum *investment grade*), d'une poche d'obligations d'entreprises européennes de rating minimum A et d'une poche d'obligations gouvernementales européennes indexées sur l'inflation.

Au Royaume-Uni, toutes les actions sont investies dans des fonds d'actions mondiales. 64 % de la gestion obligataire sont composés d'une poche d'obligations gouvernementales en livres sterling indexées sur l'inflation. Les 36 % restants couvrent essentiellement des obligations d'entreprises de rating minimum A.

En Allemagne, les investissements obligataires sont réalisés à 82 % dans des obligations d'entreprises de rating moyen A-, à 9 % dans des obligations gouvernementales d'Etats de l'Union européenne (minimum *investment grade*) et à 9 % dans des instruments monétaires à court terme.

En France, le Groupe est libre de décider des contributions qu'il verse dans les fonds. Aucune décision n'a été prise pour les versements qui seraient réalisés en 2020.

Au Royaume Uni, le montant de la contribution patronale annuelle hors Faurecia s'élève à 52 millions de livres sterling (62 millions d'euros) en 2019. Elle est estimée à 46 millions de livres sterling (57 millions d'euros) au titre de 2020, ce montant étant susceptible de modifications compte tenu des négociations prévues sur 2020.

En Allemagne, le montant de la contribution patronale annuelle hors Faurecia s'élève à 4 millions d'euros. Elle est estimée à 3 millions d'euros au titre de 2020.

D. Évolution sur l'exercice

▪ Hors obligation de financement minimum (IFRIC 14)

(en millions d'euros)	2019					2018					2017				
	Royaume- France	Uni	Allemagne	Autres pays	Total	Royaume- France	Uni	Allemagne	Autres pays	Total	Royaume- France	Uni	Allemagne	Autres pays	Total
Engagements pour services rendus															
À l'ouverture de l'exercice :															
Valeur actuelle	(1 357)	(2 136)	(2 847)	(505)	(6 845)	(1 498)	(2 274)	(3 024)	(554)	(7 350)	(1 620)	(2 098)	(425)	(270)	(4 413)
Coût des services rendus	(40)	(36)	(96)	(28)	(200)	(42)	(41)	(109)	(14)	(206)	(49)	(62)	(48)	(14)	(173)
Actualisation de l'année	(26)	(64)	(53)	(8)	(151)	(22)	(59)	(50)	(9)	(140)	(24)	(56)	(26)	(7)	(113)
Prestations servies sur l'exercice	56	108	21	43	228	104	178	18	32	332	111	114	11	35	271
Écarts actuariels :															
> en valeur	(82)	(40)	(371)	(50)	(543)	98	55	313	42	508	86	(187)	(151)	3	(249)
> en % des engagements à l'ouverture	6,0%	1,9%	0,0%	9,7%	7,9%	6,5%	2,4%	10,4%	7,6%	6,9%	5,3%	8,9%	5,4%	1,1%	5,6%
Coût des services passés	-	-	-	-	-	-	(6)	-	6	-	-	-	-	-	-
Écart de conversion	-	(111)	-	(3)	(114)	-	16	-	3	19	-	75	-	15	90
Variations de périmètre et autres	76	-	70	(8)	138	(1)	(1)	1	(14)	(15)	(3)	(60)	(2 385)	(316)	(2 764)
Effets des fermetures et modifications de régimes	59	(7)	12	114	178	4	(4)	4	3	7	1	-	-	-	1
À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE :															
VALEUR ACTUELLE	(1 314)	(2 286)	(3 264)	(445)	(7 309)	(1 357)	(2 136)	(2 847)	(505)	(6 845)	(1 498)	(2 274)	(3 024)	(554)	(7 350)
Actifs financiers de couverture															
À l'ouverture de l'exercice :															
Juste valeur	789	2 567	2 602	381	6 339	859	2 764	2 704	297	6 624	899	2 777	130	140	3 946
Rendement normatif des fonds	14	77	44	7	142	12	72	45	5	134	13	75	22	4	114
Écarts actuariels :															
> en valeur	31	131	550	7	719	(4)	(109)	(51)	(12)	(176)	20	81	46	(3)	144
> en % des engagements à l'ouverture	3,9%	5,1%	21,1%	1,8%	11,3%	0,5%	3,9%	1,9%	4,0%	2,7%	2,2%	2,9%	1,7%	2,1%	3,6%
Écart de conversion	-	138	-	(1)	137	-	(22)	-	1	(21)	-	(97)	-	(8)	(105)
Dotations employeur	8	64	6	24	102	33	37	4	24	98	45	42	15	7	109
Prestations servies sur l'exercice	(92)	(108)	(21)	(42)	(263)	(114)	(176)	(19)	(31)	(340)	(118)	(114)	(11)	(25)	(268)
Variations de périmètre et autres	-	-	(98)	(85)	(183)	3	1	(81)	97	20	-	-	2 502	182	2 684
À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE :															
JUSTE VALEUR	750	2 869	3 083	291	6 993	789	2 567	2 602	381	6 339	859	2 764	2 704	297	6 624

E. Réconciliation des postes de bilan

(en millions d'euros)	2019					2018					2017				
	Royaume- France	Uni	Allemagne	Autres pays	Total	Royaume- France	Uni	Allemagne	Autres pays	Total	Royaume- France	Uni	Allemagne	Autres pays	Total
Valeur actuelle des engagements pour services rendus	(1 314)	(2 286)	(3 264)	(445)	(7 309)	(1 357)	(2 136)	(2 847)	(505)	(6 845)	(1 498)	(2 274)	(3 024)	(554)	(7 350)
Juste valeur des actifs financiers de couverture	750	2 869	3 083	291	6 993	789	2 567	2 602	381	6 339	859	2 764	2 704	297	6 624
(PROVISIONS) ACTIFS NETS RECONNUS AU BILAN AVANT OBLIGATION DE FINANCEMENT MINIMUM (IFRIC 14)	(564)	583	(181)	(154)	(316)	(568)	431	(245)	(124)	(506)	(639)	490	(320)	(257)	(726)
Provision pour obligation de financement minimum (IFRIC 14)	-	-	-	-	-	-	(37)	-	-	(37)	-	(37)	-	-	(37)
(PROVISIONS) ACTIFS NETS RECONNUS AU BILAN	(564)	583	(181)	(154)	(316)	(568)	394	(245)	(124)	(543)	(639)	453	(320)	(257)	(763)
Dont provisions (Note 9)	(590)	(91)	(305)	(181)	(1 167)	(592)	(159)	(273)	(159)	(1 183)	(663)	(134)	(320)	(276)	(1 393)
Dont actifs	26	674	124	27	851	24	553	28	35	640	24	587	-	19	630
Part des régimes non fondés	0,0%	0,0%	0,0%	11,7%	0,7%	0,0%	0,0%	0,0%	10,0%	0,7%	0,3%	0,0%	0,0%	15,4%	1,2%

F. Charges comptabilisées

Ces charges sont comptabilisées :

- en "Frais généraux et commerciaux" pour le coût des services rendus,
- en "Frais de rationalisation des structures" pour les effets liés principalement aux restructurations,
- en "Produits ou en charges à caractère financier" pour respectivement le rendement normatif des fonds et l'actualisation des droits acquis.

Les charges de retraite sont ventilées pour chaque exercice comme suit :

(en millions d'euros)	2019					2018					2017				
	Royaume- France	Uni	Allemagne	Autres pays	Total	Royaume- France	Uni	Allemagne	Autres pays	Total	Royaume- France	Uni	Allemagne	Autres pays	Total
Coût des services rendus	(40)	(36)	(96)	(28)	(200)	(42)	(41)	(109)	(14)	(206)	(49)	(62)	(48)	(14)	(173)
Actualisation des droits acquis	(26)	(64)	(53)	(8)	(151)	(22)	(59)	(50)	(9)	(140)	(24)	(56)	(26)	(7)	(113)
Rendement normatif des fonds	14	77	44	7	142	12	72	45	5	134	13	75	22	4	114
Coûts des services passés	-	-	-	-	-	-	(6)	-	6	-	-	-	-	-	-
Effet des fermetures et modifications de régimes	59	(7)	12	23	87	4	(4)	4	3	7	1	-	-	-	1
Total (avant provision pour obligation de financement minimum)	7	(30)	(93)	(6)	(122)	(48)	(38)	(110)	(9)	(205)	(59)	(43)	(52)	(17)	(171)
Variation de provision pour obligation de financement minimum (IFRIC 14)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
TOTAL	7	(30)	(93)	(6)	(122)	(48)	(38)	(110)	(9)	(205)	(59)	(43)	(52)	(17)	(171)

7.2. PAIEMENT FONDÉ SUR LES ACTIONS

Des options d'achat et de souscription d'actions, ainsi que des actions gratuites, sont accordées aux dirigeants et à certains salariés du Groupe dans le cadre de plans dénoués en instruments de capitaux propres. La comptabilisation de ces plans est effectuée conformément à la norme **IFRS 2 « Paiement fondé sur des actions »**.

A. Options d'achat d'actions par certains salariés

Aucun plan n'a été octroyé de 2009 à 2019. Le dernier plan existant est venu à expiration le 19 août 2016.

B. Actions gratuites

(1) Plan d'attribution d'actions gratuites chez Peugeot S.A.

Principales caractéristiques des plans de performance

Plans de performance - AGA - Informations clé						
	Plan 2015	Plan 2016	Plan 2017	Plan 2018	Plan 2019	Total
Date de l'Assemblée générale	24/03/2013	27/04/2016	27/04/2016	27/04/2016	28/04/2018	
Date du Directoire ayant décidé l'attribution	27/02/2015	02/06/2016	10/04/2017	09/04/2018	20/05/2019	
Date d'acquisition définitive des actions de performance	31/03/2017 si résident fiscal français	30/06/2019 (Fraction 1) 30/06/2020 (Fraction 2)	14/04/2020 (Fraction 1) 14/04/2021 (Fraction 2)	10/04/2021 (Fraction 1) 10/04/2022 (Fraction 2)	23/05/2022 (Fraction 1) 23/05/2023 (Fraction 2)	
	31/03/2019 si non résident fiscal français					
Juste valeur moyenne pondérée à la date d'attribution	15,13 €	11,71 €	15,38 €	18,48 €	17,69 €	
Nombre total d'actions attribuées						
Existantes au 1er janvier 2017	2 438 000	2 200 000	-	-	-	4 638 000
Attribuées	-	-	2 693 000	-	-	2 693 000
Acquises	(2 019 000)	-	-	-	-	(2 019 000)
Annulées ou radiées	(40 000)	(33 500)	(31 500)	-	-	(105 000)
Existantes au 1er janvier 2018	379 000	2 166 500	2 661 500	-	-	5 207 000
Attribuées	-	-	-	2 700 000	-	2 700 000
Acquises	-	-	-	-	-	-
Annulées ou radiées	(13 000)	(106 000)	(109 000)	(82 500)	-	(310 500)
Existantes au 1er janvier 2019	366 000	2 060 500	2 552 500	2 617 500	-	7 596 500
Attribuées	-	-	-	-	3 100 000	3 100 000
Acquises	(358 000)	(1 014 000)	-	-	-	(1 372 000)
Annulées ou radiées	(8 000)	(32 500)	(100 500)	(93 000)	(18 500)	(252 500)
Existantes au 31 décembre 2019	-	1 014 000	2 452 000	2 524 500	3 081 500	9 072 000

Les actions préalablement rachetées sur le marché sont définitivement acquises à l'issue d'une période d'acquisition de trois ou quatre ans à compter de la date d'attribution pour les plans 2016 et suivants. Cette acquisition est assortie d'une condition de présence ainsi que de conditions de performance.

Plans des actions de performance – Coûts fondés sur des actions

La charge correspond à la juste valeur déterminée par référence aux instruments alloués. La charge ainsi calculée est répartie linéairement sur la période d'acquisition.

Pour les plans d'attribution gratuite d'actions, la juste valeur est déterminée sur la base du cours de l'action à la date d'attribution diminuée de la distribution des dividendes attendue au cours de la période d'acquisition.

(a) Plan d'attribution d'actions gratuites 2015

Un plan d'attribution d'actions gratuites a été mis en œuvre en 2015. A l'issue de la période d'acquisition le 31 mars 2019, il n'existe plus d'actions attribuables. La charge de personnel associée à ce plan évaluée selon IFRS 2 s'élevait à 1,4 millions d'euros pour l'exercice 2018 et 4,4 millions d'euros en 2017, hors charges sociales.

(b) Plan d'attribution d'actions gratuites 2016

Un plan d'attribution d'actions gratuites a été mis en œuvre en 2016. Cette attribution est soumise à une condition de présence au sein du Groupe à l'issue de la période d'acquisition. Compte tenu des objectifs de performance, les actions sont acquises en deux parts égales sous réserve de maintien en emploi les 3 juin 2019 et 3 juin 2020.

La charge de personnel associée à ce plan évaluée selon IFRS 2 s'élève à 4,8 millions d'euros pour l'exercice, hors charges sociales (7 millions d'euros en 2018 et 7,1 millions d'euros en 2017).

(c) Plan d'attribution d'actions gratuites 2017

Un plan d'attribution d'actions gratuites a été mis en œuvre en 2017. Cette attribution est soumise à une condition de présence au sein du Groupe à l'issue de la période d'acquisition. En fonction du niveau d'atteinte des objectifs, les actions seront acquises en deux parts égales sous condition de présence au 14 avril 2020 et au 14 avril 2021. La charge de personnel associée à ce plan évaluée selon IFRS 2 s'élève à 11,0 millions d'euros pour l'exercice, hors charges sociales (11 millions d'euros en 2018 et 7,5 millions d'euros en 2017).

(d) Plan d'attribution d'actions gratuites 2018

Un plan d'attribution d'actions gratuites a été mis en œuvre en 2018. Cette attribution est soumise à une condition de présence au sein du Groupe à l'issue de la période d'acquisition. En fonction du niveau d'atteinte des objectifs, les actions seront acquises en deux parts égales sous condition de présence au 10 avril 2021 et au 10 avril 2022.. La charge de personnel associée à ce plan évaluée selon IFRS 2 s'élève à 13,2 millions d'euros pour l'exercice, hors charges sociales (9,5 millions d'euros en 2018).

(e) Plan d'attribution d'actions gratuites 2019

Faisant suite à l'autorisation donnée par l'Assemblée Générale extraordinaire le 24 avril 2018 et à celle du Conseil de Surveillance du 25 février 2019, le Directoire de Peugeot S.A. a adopté un plan d'attribution d'actions gratuites sous condition de performance en date du 20 mai 2019. Ce plan porte sur un nombre maximal de 3 100 000 actions. Cette attribution est soumise à une condition de présence au sein du Groupe à l'issue de la période d'acquisition.

L'acquisition définitive est conditionnée par l'atteinte des objectifs de performance liée à :

- La rentabilité à travers le pourcentage du résultat opérationnel courant (ROC) moyen du secteur Automobile ;
- La qualité à travers le taux de défaillance Qualité Monde Automobile ;
- Le respect environnemental à travers le niveau d'émission de CO2.

L'atteinte de ces objectifs de performance sera évaluée sur une période de 3 ans (2019 à 2021).

Compte tenu des objectifs, les actions seront acquises en deux parts égales le 23 mai 2022 et le 23 mai 2023, sous condition de présence au 31 décembre précédant la fin de la période d'acquisition concernée

La charge de personnel associée à ce plan évaluée selon IFRS 2 s'élève à 8,2 million d'euros sur le semestre, hors charges sociales.

(2) Plan d'attribution d'actions gratuites chez Faurecia

Faurecia a initié en 2010 une politique d'attribution d'actions gratuites au profit des cadres exerçant des fonctions de direction dans les sociétés du groupe. Ces attributions sont soumises à une condition de présence et à une condition de performance.

Le montant net enregistré en produit sur l'exercice est une charge de 18,9 millions d'euros contre une charge de 20 millions d'euros en 2018.

Le détail des plans d'attribution d'actions gratuites au 31 décembre 2019 est présenté dans le tableau suivant :

<i>(en nombre d'actions)</i>	Nombre maximum d'actions gratuites attribuables ⁽¹⁾ en cas :	
	d'atteinte de l'objectif	de dépassement de l'objectif
Conseil d'administration du :		
20/07/2017	520 181	676 200
19/07/2018	395 952	501 740
09/10/2019	899 350	1 169 900

⁽¹⁾ Net des actions gratuites attribuables radiées

A la suite de l'atteinte de la condition de performance du plan attribué par le conseil le 23 juillet 2015, 594 666 titres ont été remis en juillet 2019. Les conditions de performance du plan attribué par le conseil du 25 juillet 2016 ayant été atteintes, 595 201 titres seront remis en juillet 2020.

7.3. REMUNERATION DES DIRIGEANTS

La Direction exécutive du Groupe est assurée par le Directoire. Les membres du Directoire, avec les autres membres de la Direction Générale, constituent le Comité Exécutif. Les membres de ce Comité constituent les organes de direction du Groupe.

Les rémunérations ci-dessous s'entendent hors charges sociales. Les montants des rémunérations allouées aux membres des organes de direction, incluant les parts variables provisionnées, sont provisoires.

<i>(en millions d'euros)</i>	Notes	2019	2018	2017
Nombre de membres du Comité Exécutif à la clôture		19	18	18
Rémunérations fixes, variables et autres avantages à court terme (hors retraites)		24,2	21,7	22,2
Charge résultant de l'évaluation des attributions gratuites d'actions ⁽¹⁾	7.2	9,1	9,0	4,8

⁽¹⁾ Il s'agit de la quote-part de charge IFRS 2 de l'exercice pour les membres du Directoire et les autres membres du Comité Exécutif.

Par ailleurs, la charge constatée en 2019 au titre de l'abondement relatif au régime de retraites à cotisations définies se monte pour les membres du Directoire et les autres membres du Comité Exécutif à 4,6 millions d'euros et se compose de 2,3 millions d'euros versés à un fonds de retraite et 2,3 millions d'euros versés en numéraire aux bénéficiaires (compte tenu d'un dispositif reposant sur une fiscalisation à l'entrée).

Les actions de performances attribuées en 2015, 2016, 2017, 2018 et en 2019 aux membres des organes de Direction sont détaillées dans le tableau ci-dessous :

<i>(en nombre d'actions)</i>	2019	2018	2017
Actions de performance attribuées à la clôture	2 452 100	2 229 000	1 670 000

Par ailleurs, les membres des organes de Direction n'ont bénéficié d'aucun avantage à long terme en dehors du régime de retraite supplémentaire et des attributions gratuites d'actions évoqués ci-dessus, ni d'autres formes de paiements directs en action, ni d'indemnités de fin de contrat en tant que dirigeant.

NOTE 8 - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont enregistrées au coût amorti sous déductions des pertes de valeur en application d'IAS 36 (cf. Note 8.3).

8.1. ÉCARTS D'ACQUISITION ET IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

A. Principes comptables

Les principes comptables relatifs aux écarts d'acquisition sont décrits en Note 3.1.A.(2) et ceux relatifs aux frais de recherche et développement en Note 5.3.(A).

▪ Autres immobilisations incorporelles produites ou acquises, hors frais d'études et de développement

Les coûts de développement des logiciels informatiques à usage interne, pour la part relative aux coûts internes ou externes affectés directement à la création ou à l'amélioration des performances, sont portés à l'actif du bilan lorsqu'il est probable que ces dépenses généreront des avantages économiques futurs. L'ensemble de ces coûts est amorti linéairement sur la durée d'utilité estimée des logiciels, qui varie de quatre à douze ans. Les autres coûts d'acquisition et de développement des logiciels sont immédiatement portés en charges.

Les autres immobilisations incorporelles (brevets essentiellement) sont amorties sur le mode linéaire sur des périodes qui correspondent à la durée d'utilité prévue, sans excéder vingt ans.

B. Évolution de la valeur nette comptable

(en millions d'euros)	31/12/2019			
	Écarts d'acquisition	Frais de développement	logiciels et autres actifs incorporels	Marques, Immobilisations incorporelles
À l'ouverture de l'exercice	3 608	6 584	2 617	9 201
Acquisitions et augmentations ⁽¹⁾	-	1 997	149	2 146
Dotations	(30)	(1 181)	(181)	(1 362)
Pertes de valeur	-	(160)	(2)	(162)
Sorties	-	(10)	(8)	(18)
Changement de périmètre et autres ⁽²⁾	732	54	393	447
Écart de conversion	2	7	29	36
À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE	4 312	7 291	2 997	10 288

⁽¹⁾ Dont 47 millions d'euros de frais financiers activés au titre de la norme IAS 23 révisée "Coûts d'emprunts" (cf. note 12.2.A).

⁽²⁾ Dont impact Clarion pour 604 millions d'euros (cf. Note 3.2).

(en millions d'euros)	31/12/2018			
	Écarts d'acquisition	Frais de développement	logiciels et autres actifs incorporels	Marques, Immobilisations incorporelles
À l'ouverture de l'exercice	3 321	5 844	2 425	8 269
Acquisitions et augmentations ⁽¹⁾	-	1 897	134	2 031
Dotations	-	(1 065)	(123)	(1 188)
Pertes de valeur	-	(102)	-	(102)
Sorties	-	(10)	(8)	(18)
Changement de périmètre et autres	282	18	193	211
Écart de conversion	5	2	(4)	(2)
À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE	3 608	6 584	2 617	9 201

⁽¹⁾ Dont 63 millions d'euros de frais financiers activés au titre de la norme IAS 23 révisée "Coûts d'emprunts" (cf. note 12.2.A).

(en millions d'euros)	31/12/2017			
	Écarts d'acquisition	Frais de développement	logiciels et autres actifs incorporels	Marques, Immobilisations incorporelles
À l'ouverture de l'exercice	1 514	5 133	594	5 727
Acquisitions et augmentations	-	1 798	150	1 948
Dotations	-	(939)	(98)	(1 037)
Pertes de valeur	-	(80)	-	(80)
Sorties	-	(1)	(46)	(47)
Changement de périmètre et autres ⁽²⁾	1 829	8	1 824	1 832
Écart de conversion	(22)	(75)	1	(74)
À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE	3 321	5 844	2 425	8 269

⁽¹⁾ Dont 88 millions d'euros de frais financiers activés au titre de la norme IAS 23 révisée "Coûts d'emprunts" (cf. note 12.2.A).

⁽²⁾ Dont 1 810 millions d'écarts d'acquisition et 1 792 millions d'euros d'immobilisations incorporelles au titre de l'acquisition d'Opel

C. Détail des écarts d'acquisition à la clôture de l'exercice

(en millions d'euros)	31/12/2019	31/12/2018	31/12/2017
Valeur nette			
UGT Automobile Opel Vauxhall	1 823	1 823	1 810
UGT Automobile Peugeot Citroën DS	151	121	122
UGT Autres activités	20		
UGT au sein de Faurecia	2 146	1 492	1 216
UGT Faurecia au niveau du Groupe PSA	172	172	172
UGT Activité de financement Peugeot Citroën DS	-	-	1
TOTAL	4 312	3 608	3 321

Les tests de perte de valeur des écarts d'acquisition affectés aux UGT de la division Équipement automobile sont commentés en Note 8.3.

8.2. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

A. Principes comptables

(1) Valeur brute

Conformément à la norme **IAS 16 « Immobilisations corporelles »**, la valeur brute des immobilisations corporelles correspond à leur coût d'acquisition ou de production. Elle ne fait l'objet d'aucune réévaluation.

Les dépenses immobilisées incluent la part d'outillages spécifiques supportée par le Groupe dans le cadre des coopérations nette des refacturations aux partenaires.

Le coût des emprunts est inclus dans le coût des immobilisations nécessitant un minimum de 12 mois de préparation avant leur mise en service (cf. Note 11.2.A).

Les subventions d'équipement sont enregistrées en déduction de la valeur brute des immobilisations au titre desquelles elles ont été reçues.

Les frais d'entretien sont enregistrés en charges dès qu'ils sont encourus.

Les immobilisations données en location comprennent les véhicules loués à des particuliers par les sociétés du Groupe et les véhicules vendus avec clause de rachat, retraités selon les principes énoncés en Note 5.1.A.(1)(a).

Les actifs utilisés en vertu de contrats de location, tels que définis dans IFRS 16 - Contrats de location, sont comptabilisés en tant que droits d'utilisation à un montant égal à la valeur actuelle des paiements de location futurs sur la durée du contrat de location (comptabilisés en tant que passifs financiers), plus tout paiement de location effectué à l'avance et tous les coûts directs initiaux engagés, moins les incitations à la location reçues. Le coût peut également inclure une estimation des coûts à engager pour le démantèlement et le retrait de l'actif sous-jacent, la restauration du site sur lequel il est situé ou la restauration de l'actif sous-jacent à la condition requise par les conditions du bail.

Ces immobilisations sont amorties selon le mode et les durées d'utilité décrits ci-dessous.

(2) Amortissement

(a) Cas général

L'amortissement est calculé suivant la méthode linéaire sur la base du coût d'acquisition ou de production, sous déduction le cas échéant d'une valeur résiduelle. Sauf cas particuliers, notamment celui des véhicules donnés en location par le Groupe, les valeurs résiduelles sont nulles. La durée d'amortissement des différentes catégories d'immobilisations est fondée sur leurs durées d'utilité estimées, dont les principales sont les suivantes :

	(en années)
Constructions	40
Matériels et outillages	4 – 16
Matériels informatiques	3 – 4
Matériels de transport et de manutention	4 – 7
Agencements et installations	10 – 30

Les durées d'utilité sont revues périodiquement, notamment dans le cas de décisions d'arrêt de fabrication d'un véhicule ou d'un organe mécanique.

(b) Outillages spécifiques

Dans les divisions opérationnelles Peugeot Citroën DS et Opel Vauxhall, l'outillage spécifique est amorti sur la durée de vie estimée des modèles correspondants, généralement plus courte que la durée de vie technique de l'outillage concerné en raison de la fréquence des remplacements de modèles.

Dans le secteur Équipement automobile, ils sont amortis au rythme des livraisons de pièces au client avec un minimum cumulé chaque année correspondant à un amortissement linéaire sur cinq ans.

B. Détail des immobilisations corporelles détenues en propre

L'évolution de la valeur nette comptable est la suivante :

(en millions d'euros)	31/12/2019					
	Terrains et constructions	Matériel et outillages	Véhicules donnés en location ⁽¹⁾	Agencements, installations et autres	Encours	Total
Valeur nette						
À l'ouverture de l'exercice	2 203	6 345	3 547	408	1 633	14 136
Déclassement des locations financement	(23)	(2)	-	(1)	(14)	(40)
Au 1^{er} janvier 2019	2 180	6 343	3 547	407	1 619	14 096
Acquisitions et augmentations	81	1 269	-	47	1 368	2 765
Dotations aux amortissements	(176)	(1 414)	(5)	(113)	-	(1 708)
Pertes de valeur	(12)	(103)	-	-	(6)	(121)
Sorties	(201)	(81)	-	(5)	(10)	(297)
Transferts et reclassements	35	739	-	41	(816)	(1)
Changement de périmètre et autres ⁽¹⁾	285	510	191	49	(501)	534
Écart de conversion	13	(4)	30	-	(20)	19
À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE	2 205	7 259	3 763	426	1 634	15 287
<i>Dont valeur brute</i>	<i>6 485</i>	<i>34 372</i>	<i>4 095</i>	<i>1 328</i>	<i>1 664</i>	<i>47 944</i>
<i>Dont amortissements et pertes de valeur</i>	<i>(4 280)</i>	<i>(27 113)</i>	<i>(332)</i>	<i>(902)</i>	<i>(30)</i>	<i>(32 657)</i>

⁽¹⁾ Le mouvement « Changement de périmètre et autres » du poste « Véhicules donnés en location » comprend les variations nettes de l'exercice (acquisitions diminuées des sorties).

(en millions d'euros)	31/12/2018					
	Terrains et constructions	Matériel et outillages	Véhicules donnés en location ⁽²⁾	Agencements, installations et autres	Encours	Total
Valeur nette						
À l'ouverture de l'exercice	2 309	5 654	3 299	340	1 616	13 218
Acquisitions et augmentations ⁽¹⁾	100	1 040	-	99	1 278	2 517
Dotations aux amortissements	(188)	(1 329)	(14)	(96)	-	(1 627)
Pertes de valeur	(14)	(27)	-	-	3	(38)
Sorties	(118)	(78)	-	(19)	-	(215)
Transferts et reclassements	22	546	-	39	(607)	-
Changement de périmètre et autres ⁽²⁾	104	559	266	47	(639)	337
Écart de conversion	(12)	(20)	(4)	(2)	(18)	(56)
À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE	2 203	6 345	3 547	408	1 633	14 136
<i>Dont valeur brute</i>	<i>6 570</i>	<i>33 014</i>	<i>3 841</i>	<i>1 165</i>	<i>1 657</i>	<i>46 247</i>
<i>Dont amortissements et pertes de valeur</i>	<i>(4 367)</i>	<i>(26 669)</i>	<i>(294)</i>	<i>(757)</i>	<i>(24)</i>	<i>(32 111)</i>

⁽¹⁾ Y compris immobilisations corporelles acquises en location financement pour un montant de 14 millions d'euros. Les frais financiers activés au titre de la norme IAS 23 révisée « Coûts d'emprunts » s'élèvent à 17 millions d'euros (cf. Note 12.2.A).

⁽²⁾ Le mouvement « Changement de périmètre et autres » du poste « Véhicules donnés en location » comprend les variations nettes de l'exercice (acquisitions diminuées des sorties).

En 2018, le Groupe a réexaminé la durée d'utilité de ses actifs corporels afin de se conformer aux durées observées. Cela a conduit à diminuer les dotations d'amortissement de 133 millions sur l'exercice.

31/12/2017

(en millions d'euros)	31/12/2017					Encours	Total
	Terrains et constructions	Matériel et outillages	Véhicules donnés en location ⁽²⁾	Agencements, Installations et autres			
Valeur nette							
À l'ouverture de l'exercice	2 116	5 058	2 475	327	1 253	11 229	
Acquisitions et augmentations ⁽¹⁾	121	1 052	-	31	1 202	2 406	
Dotations aux amortissements	(253)	(1 323)	(12)	(85)	-	(1 673)	
Pertes de valeur	28	8	-	-	7	43	
Sorties	(107)	(38)	-	(7)	-	(152)	
Transferts et reclassements	24	205	-	32	(261)	-	
Changement de périmètre et autres ⁽²⁾	408	786	850	44	(551)	1 537	
Écart de conversion	(28)	(94)	(14)	(2)	(34)	(172)	
À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE	2 309	5 654	3 299	340	1 616	13 218	
<i>Dont valeur brute</i>	<i>6 766</i>	<i>31 853</i>	<i>3 537</i>	<i>958</i>	<i>1 647</i>	<i>44 761</i>	
<i>Dont amortissements et pertes de valeur</i>	<i>(4 457)</i>	<i>(26 199)</i>	<i>(238)</i>	<i>(700)</i>	<i>(31)</i>	<i>(31 625)</i>	

⁽¹⁾ Y compris immobilisations corporelles acquises en location financement pour un montant de 14 millions d'euros. Les frais financiers activés au titre de la norme IAS 23 révisée « Coûts d'emprunts » s'élèvent à 31 millions d'euros (cf. Note 12.2.A).

⁽²⁾ Le mouvement « Changement de périmètre et autres » du poste « Véhicules donnés en location » comprend les variations nettes de l'exercice (acquisitions diminuées des sorties).

C. Droits d'utilisation

(en millions d'euros)	31/12/2019			
	Terrains et constructions	Matériel et outillages	Agencements, Installations et autres	Total
Valeur nette				
Déclassement des locations financement	23	2	15	40
Impact de la 1 ^{re} application d'IFRS 16	1 329	68	110	1 507
Au 1^{er} janvier 2019	1 352	70	125	1 547
Acquisitions et augmentations	313	51	63	427
Dotations aux amortissements	(234)	(33)	(51)	(318)
Pertes de valeur	(14)	-	-	(14)
Sorties	(39)	-	(9)	(48)
Changement de périmètre et autres	6	21	3	30
Écart de conversion	11	-	-	11
À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE	1 395	109	131	1 635
<i>Dont valeur brute</i>	<i>1 650</i>	<i>143</i>	<i>183</i>	<i>1 976</i>
<i>Dont amortissements et pertes de valeur</i>	<i>(255)</i>	<i>(34)</i>	<i>(52)</i>	<i>(341)</i>

Le Droit d'Utilisation de 1 635 millions d'euros au 31 décembre 2019 est composé de 877 millions d'euros au titre Faurecia et de 758 millions d'euros au titre du reste du Groupe (au 1er janvier 2019, les chiffres respectés étaient de 726 millions d'euros et 781 millions d'euros).

D. Véhicules donnés en location

Les véhicules donnés en location pour un montant de 3 763 millions d'euros au 31 décembre 2019, comprennent les véhicules loués à des particuliers par les sociétés du Groupe et les véhicules vendus avec clause de rachat retraités selon les principes énoncés en Note 5.1.A.(1)(a).

8.3. PERTES DE VALEUR SUR ACTIFS IMMOBILISÉS

A. Principes comptables

Selon la norme **IAS 36 « Dépréciation d'actifs »**, la valeur recouvrable des immobilisations corporelles et incorporelles est testée dès l'apparition d'indices de perte de valeur et au minimum une fois par an pour les actifs à durée de vie indéfinie, qui sont essentiellement les écarts d'acquisition et les marques. Les indices de perte de valeur sont notamment une baisse significative de volumes, une dégradation de la rentabilité, une évolution des technologies ou de la réglementation qui impacte défavorablement l'activité.

La valeur recouvrable est la valeur la plus élevée entre la valeur d'utilité et la valeur de marché. Dans le cadre du test de perte de valeur, la valeur comptable de l'actif ou du groupe d'actifs testé est généralement comparée à sa valeur d'utilité estimée et, si elle est inférieure à sa valeur comptable, à sa juste valeur diminuée des coûts de vente. La valeur d'utilité est généralement mesurée comme la valeur actuelle nette des flux de trésorerie futurs estimés. La valeur recouvrable des marques est estimée par référence aux redevances de marché.

Une unité génératrice de trésorerie est définie comme le plus petit groupe identifiable d'actifs qui génère des entrées de trésorerie largement indépendantes des entrées de trésorerie provenant d'autres actifs ou groupes d'actifs («UGT»).

Dans le cadre du test de perte de valeur, la valeur recouvrable est déterminée pour une unité génératrice de trésorerie (UGT) à laquelle appartiennent les actifs, sauf si la valeur recouvrable de l'actif pris individuellement peut être déterminée.

Lors de l'évaluation de la valeur d'utilité d'un actif ou d'une UGT, les flux de trésorerie futurs estimés sont actualisés à leur valeur actuelle en utilisant un taux d'actualisation qui reflète les évaluations actuelles du marché de la valeur temps de l'argent et des risques spécifiques à l'actif ou à l'UGT non reflétés dans les flux de trésorerie futurs estimés.

Lorsque la valeur recouvrable d'une UGT ou d'un actif pris individuellement est inférieure à sa valeur nette comptable, une perte de valeur est enregistrée en résultat de l'exercice. Aux fins de l'évaluation de la valeur comptable de l'actif ou du groupe d'actifs testé, le droit d'utilisation net des passifs de location (IFRS 16) liés aux actifs ou au groupe d'actifs testés, est inclus. La perte de valeur est d'abord allouée à tout éventuel écart d'acquisition affecté à l'UGT, puis aux autres actifs de l'UGT, au prorata de leur valeur comptable.

Les UGT du Groupe PSA sont les suivantes :

- Dans la division Automobile, les UGT sont découpées géographiquement pour la division opérationnelle Peugeot Citroën DS et la division opérationnelle Opel Vauxhall est considérée comme une UGT distincte;
- Dans la division Equipement automobile, les quatre UGT métiers sont testées séparément. Pour les besoins du test de l'écart d'acquisition de Faurecia dans le groupe PSA, l'UGT Faurecia est considérée comme un tout.
- Les partenariats de Banque PSA Finance avec Santander Consumer France et BNP Paribas représentent chacun une UGT;
- Plusieurs UGT correspondant à d'autres activités, principalement l'écart d'acquisition et les marques du groupe Celor/Aramis et de Free2move.

De plus, à un niveau inférieur, les marques (p. ex. Opel et Vauxhall) sont testées annuellement, et, en cas d'indice de perte de valeur, les technologies (p. ex. diesel et électrique) et les véhicules (y compris les technologies et outils associés spécifiques à un véhicule) sont testés en fonction des flux de trésorerie associés à ces actifs ou groupes d'actifs dans le cadre de la division Automobile.

B. Test de valeur des UGT et des actifs pris individuellement de la division Automobile

Ecarts d'acquisition et actifs incorporels à durée de vie indéfinie

L'écart d'acquisition Opel Vauxhall ainsi que les marques Opel et Vauxhall ont fait l'objet d'un test de perte de valeur annuel. Ils sont rattachés à l'UGT Automobile Opel Vauxhall. La valeur nette comptable de l'ensemble des actifs corporels, nets de la dette IFRS 16 et des actifs de location en buy back, et des actifs incorporels rattachés à cette UGT s'élève à 5,4 milliards d'euros, y compris des actifs non amortissables pour 3,6 milliards d'euros qui n'ont pas fait l'objet de dépréciation suite à ce test. Les flux issus du Plan Moyen Terme 2020-2022 ont été actualisés avec un taux après impôt de 9 % et de 10 % pour la valeur terminale qui tient compte d'une croissance à l'infini de 1 %. Le taux d'actualisation et le taux de croissance à l'infini sont revus chaque année et n'ont pas été modifiés par rapport aux périodes précédentes 2017 et 2018. Le Plan à Moyen Terme pris en référence dans le test fin 2018 couvre les années 2019-2022, avec une année d'estimé 2023.

Dans les UGT de la division opérationnelle Peugeot Citroën DS, l'UGT Europe fait l'objet d'un test de dépréciation annuel. La valeur nette comptable de l'ensemble des immobilisations corporelles, nettes de la dette IFRS 16 et des actifs de location en buy back, et immobilisations incorporelles incluses dans cette UGT s'élève à 12,0 milliards d'euros d'actifs, y compris des actifs non amortissables pour 0,1 milliard qui n'ont pas l'objet de dépréciation suite à ce test. La trésorerie nette générée par le Plan à Moyen Terme (PMT) 2020-2022, actualisée à un taux après impôt de 9%, avec une valeur terminale actualisée à 10%, prend en compte un taux de croissance à l'infini de 1%. Le taux d'actualisation et le taux de croissance à l'infini sont revus chaque année et n'ont pas été modifiés par rapport aux périodes précédentes 2017 et 2018. Le Plan à Moyen Terme pris en référence dans le test fin 2018 couvre les années 2019-2022, avec une année d'estimé 2023. Le Plan à Moyen Terme pris en référence dans le test fin 2017 couvre les années 2018-2022.

L'UGT Celor/Aramis a fait l'objet d'un test de valeur pour couvrir les actifs corporels et incorporels et l'écart d'acquisition de 97 millions d'euros. Le test ne fait pas apparaître de perte de valeur.

Comme pour 2018 et 2017, la valeur recouvrable des actifs reste supérieure à leur valeur comptable même en combinant les variations des trois hypothèses : +0,5 % du taux d'actualisation des flux de trésorerie, -0,5 % du taux de croissance à l'infini et -0,5 % du taux de résultat opérationnel courant de la valeur terminale.

Compte tenu de l'existence d'indices de perte de valeur, des tests de perte de valeur spécifiques ont été effectués sur l'UGT latino-américaine et l'UGT russe sur la base du PMT 2020-2022. Les taux d'actualisation appliqués ont été de 13,4% (16,5% en 2018 et en 2017) pour les usines d'Amérique latine et de 13% (identique à 2018 et 2017) pour l'usine russe. Ces tests ont conduit à constater une perte de valeur supplémentaire de 2 millions d'euros (30 millions d'euros en 2018 et 17 millions d'euros en 2017) liée aux dépenses d'investissement de l'année en Russie. Concernant l'Amérique latine, des dépréciations supplémentaires de 39 millions d'euros ont été constatées sur le Brésil et 29 millions d'euros sur l'Argentine du fait des projections de volumes et de rentabilité. Celles-ci ont été enregistrées en «Pertes de valeur d'UGT».

Au 31 décembre 2019, le total des pertes de valeur des usines d'Amérique latine et de Russie s'élève respectivement 236 millions d'euros et 113 millions d'euros.

Par ailleurs, les actifs individuels de R&D, détenus par les sociétés intégrées de la division opérationnelle Peugeot Citroën DS, et dédiés à l'Amérique latine, ont été dépréciés pour un montant de 12 millions d'euros sur l'exercice 2019.

Autres actifs

Par ailleurs, les actifs individuels de R&D et d'outillage, détenus par les sociétés intégrées de la division opérationnelle Peugeot Citroën DS, et dédiés à la Chine ont été dépréciés pour un montant de 173 millions d'euros sur l'exercice 2019 en complément des 78 millions d'euros en 2018 et des 80 millions d'euros en 2017.

Au 31 décembre 2019, les analyses des projections de volumes et de rentabilité ne font pas apparaître d'indices de perte de valeur des actifs spécifiques dédiés aux Véhicules.

C. Test de valeur des UGT et autres dépréciations du groupe Faurecia

UGT au sein de Faurecia

La valeur comptable des UGT a fait l'objet d'une comparaison avec le montant le plus élevé de la valeur de marché et la valeur d'utilité définie comme égale à la somme des flux futurs de trésorerie actualisés, issus des dernières prévisions, pour chacune des UGT (Plan à Moyen Terme établi pour la période 2020-2022, établi en milieu d'année 2019).

La principale hypothèse affectant la valeur d'utilité est le niveau de résultat opérationnel courant, notamment dans la valeur terminale. L'extrapolation des prévisions de la dernière année du Plan à Moyen Terme (2022), projetée à l'infini, est déterminée en appliquant un taux de croissance de 1,4 % (1,4 % en 2018 et 2017).

Le coût pondéré du capital utilisé pour actualiser les flux de trésorerie futurs est revu chaque année par un expert indépendant, et est fixé à 9% pour 2019 (identique à 2017 et 2018) pour toutes les UGT, à l'exception de Clarion. Ils supportent tous les mêmes risques spécifiques liés au secteur de l'équipement automobile et l'implantation multinationale des UGT ne justifie pas l'utilisation de taux d'actualisation géographiquement différents à l'exception de Clarion Electronics, pour lequel un taux d'actualisation de 8% a été retenu pour prendre en compte une exposition légèrement différente.

Le test réalisé fin 2019 a permis de confirmer la valeur au bilan des écarts d'acquisition affectés aux UGT ci-dessous dont

la valeur au bilan consolidé est présentée ci-dessous :

(en millions d'euros)	31/12/2019	31/12/2018	31/12/2017
> Seating	850	843	794
> Clean Mobility	465	377	355
> Interior Systems	295	272	67
> Clarion Electronics ⁽¹⁾	536	-	-
TOTAL	2 146	1 492	1 216

⁽¹⁾ À la suite de l'acquisition de Clarion en mars 2019, le groupe Faurecia a dorénavant une quatrième unité opérationnelle qui regroupe les activités de Smart cockpit électronique et d'intégration de logiciels

La valeur recouvrable des actifs est supérieure à leur valeur comptable, y compris après prise en compte de la sensibilité combinée à des variations d'hypothèses (+0,5 % du taux d'actualisation des flux de trésorerie, -0,5 % du taux de croissance à l'infini et -0,5 % du taux de résultat opérationnel courant de la valeur terminale).

Suite au retrait américain du JCPOA⁽¹⁾ annoncé le 8 mai 2018, le Groupe a respecté la nouvelle réglementation applicable en suspendant ses opérations en Iran concernées par les sanctions. Dans ce contexte, Faurecia a déprécié divers actifs utilisés en affaires en Iran pour un montant total de 17 millions d'euros en 2018.

⁽¹⁾ Joint Comprehensive Plan of Action signé à Vienne

UGT Faurecia au sein du Groupe PSA

La valorisation boursière des titres Faurecia détenus par Peugeot S.A. s'élève au 31 décembre 2019 à 3 072 millions d'euros (2 115 millions d'euros en 2018 et 4 166 millions d'euros en 2017) sur la base d'un cours de 48,03 euros, représentative des transactions entre minoritaires sans prise de contrôle. L'actif net de Faurecia dans les comptes du Groupe est valorisé à 2 043 millions d'euros (y compris l'écart d'acquisition de 172 millions d'euros enregistré par Peugeot S.A.).

Compte tenu de ces valeurs, aucune perte de valeur n'a été comptabilisée sur l'écart d'acquisition de Faurecia au 31 décembre 2019. En appliquant la même approche, aucune perte de valeur n'a été comptabilisée sur l'écart d'acquisition de Faurecia au 31 décembre 2018 ni au 31 décembre 2017.

8.4. ENGAGEMENTS HORS BILAN ET PASSIFS ÉVENTUELS LIÉS AUX ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES

(en millions d'euros)	31/12/2019	31/12/2018	31/12/2017
Commandes fermes pour l'acquisition d'actifs immobilisés	1 405	1 350	1 284
Commandes d'études et assimilés	11	10	22
Engagements de réservation de capacités et assimilés	-	-	173
Engagements de location non résiliables ⁽¹⁾	301	1 809	1 867
TOTAL	1 717	3 169	3 346

⁽¹⁾ Impact IFRS 16 (cf. Note 2.3)

A. Engagements de réservation de capacités et assimilés

Pour accélérer son développement et réduire ses coûts, le Groupe a mis en œuvre des coopérations avec d'autres constructeurs portant sur le développement et/ou la production en commun d'organes mécaniques ou de véhicules. Ces accords permettent le partage des dépenses projet, apportant des économies d'échelles bénéfiques en termes de compétitivité.

Au titre de ces accords, le Groupe a pris des engagements de financement d'investissements en recherche et développement et outillages spécifiques ainsi que des engagements d'achats de volumes minimum issus des productions concernées. En cas de non enlèvement de ces volumes minimum contractuels, une quote-part des frais communs engagés par le partenaire au titre de la coopération restera à la charge du Groupe.

Le cas échéant, les conséquences défavorables de ces engagements sont traduites dans les comptes consolidés dès que la mise en jeu de telles clauses apparaît probable, sous forme de dépréciation d'actifs et, si nécessaire, de provisions pour charges.

Pour les contrats dont les productions sont réalisées par le partenaire du Groupe, les engagements de réservation de capacités et assimilés représentent les engagements pris sous déduction des provisions éventuellement constatées.

B. Commandes fermes pour l'acquisition d'actifs immobilisés

Ce poste inclut principalement les commandes d'achat d'immobilisations. Il inclut également l'engagement du Groupe vis à vis des deux Fonds d'Avenir Automobile (FAA - rang 1 et rang 2) destinés à soutenir les acteurs du secteur de l'équipement automobile. Le Groupe s'est engagé à porter sa contribution au FAA à hauteur d'une enveloppe globale de 204 millions d'euros. Au 31 décembre 2019, le Groupe a déjà versé 150 millions d'euros dans ces deux fonds.

NOTE 9 - AUTRES ACTIFS ET PASSIFS NON COURANTS

9.1. AUTRES ACTIFS NON COURANTS

(en millions d'euros)	Notes	31/12/2019	31/12/2018	31/12/2017
Excédents versés sur engagements de retraite	7.1.E	851	640	630
Parts du Fonds d'Avenir Automobile (FAA)		39	48	69
Instruments dérivés		11	8	6
Titres de participations		196	409	393
Dépôts de garantie et autres		636	564	607
TOTAL		1 733	1 669	1 705

Le Groupe détient une participation dans les fonds communs de placement à risques dénommés "Fonds d'Avenir Automobile" (FAA - rang 1 et rang 2). Le Groupe est engagé à hauteur de 204 millions d'euros dans ces deux fonds, dont 150 millions d'euros versés à ce jour. Ces parts sont classées en "actifs financiers en juste valeur par résultat" en application d'IFRS 9 (cf. Note 12.7.C.(2)). Elles sont comptabilisées en "Autres actifs non courants" compte tenu de l'indisponibilité long terme de ces fonds.

9.2. AUTRES PASSIFS NON COURANTS

(en millions d'euros)	Notes	31/12/2019	31/12/2018	31/12/2017
Dettes sur véhicules sous clause de rachat	5.1.A.(1).(a)	4 932	4 667	4 180
Autres dettes à long terme		241	259	100
TOTAL		5 173	4 926	4 280

NOTE 10 - PROVISIONS COURANTES ET NON COURANTES

PRINCIPES COMPTABLES

Conformément à la norme **IAS 37 « Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels »**, une provision est comptabilisée lorsque le Groupe a une obligation à la clôture à l'égard d'un tiers et qu'il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci. Dans le cas des restructurations, une obligation est constituée dès lors que la restructuration a fait l'objet d'une annonce et d'un plan détaillé ou d'un début d'exécution.

En application de l'interprétation **IFRIC 21 « Prélèvements opérés par les autorités publiques »**, les taxes prélevées par les autorités publiques sont comptabilisées en date de leur fait générateur fiscal.

Les effets d'actualisation sont comptabilisés uniquement lorsqu'ils sont significatifs, sur la base d'un taux sans risque.

Garantie

Avec IFRS 15 comme précédemment, lorsque les garanties octroyées aux clients correspondent à la prise en charge de défauts des véhicules vendus, une provision est constituée pour couvrir le coût estimé de la garantie des véhicules et des pièces de rechange au moment de leur vente aux réseaux indépendants ou à la clientèle finale.

(en millions d'euros)	31/12/2018	Dotations	Utilisations	Reprises sans objet	Évaluation directe par capitaux propres	Variation de périmètres et autres	31/12/2019
Retraites (Note 7.1.E)	1 183	212	(144)	(87)	53	(50)	1 167
Personnel hors retraite et autres	209	34	(31)	(8)	-	(26)	178
TOTAL DES PROVISIONS NON COURANTES	1 392	246	(175)	(95)	53	(76)	1 345
Garantie	1 563	705	(743)	(130)	-	24	1 419
Litiges commerciaux et fiscaux	773	148	(224)	(176)	-	421	942
Restructuration	1 373	1 076	(663)	(53)	-	29	1 762
Pertes futures sur contrats opérationnels	504	324	(392)	(22)	-	(141)	273
Autres	852	118	(81)	(118)	-	(226)	545
TOTAL DES PROVISIONS COURANTES	5 065	2 371	(2 103)	(499)	-	107	4 941

⁽¹⁾ Les principales dotations aux provisions pour restructuration de l'exercice 2019 sont détaillées en Note 5.4.

La provision pour garantie concerne notamment les ventes de véhicules neufs, dont la durée contractuelle est généralement de deux ans.

Elle correspond à l'ensemble des coûts de garantie estimés pour les véhicules et pièces de rechange vendus. Le remboursement facturé au titre des recours fournisseurs est comptabilisé à l'actif en "débiteurs divers" (cf. Note 6.3.A).

Les provisions pour litiges fiscaux concernent un ensemble de litiges sur des impôts opérationnels et intérêts de retard, hors de France notamment au Brésil.

NOTE 11 - TITRES MIS EN EQUIVALENCE

Le résultat des sociétés mises en équivalence comprend la quote-part du Groupe dans les résultats des sociétés concernées, et le cas échéant, la dépréciation des titres des sociétés mises en équivalence.

Les plus-values de cessions de titres de sociétés mises en équivalence sont enregistrées en résultat opérationnel.

Les sociétés mises en équivalence comprennent :

- les sociétés en partenariat dans les activités automobiles avec Dong Feng Motor Group (cf. Note 11.4.A) et Changan, situées en Chine,
- les sociétés financières en partenariat avec :
 - Santander Consumer Finance, couvrant les activités de financement des marques Peugeot, Citroën et DS dans les pays suivants : France, Royaume-Uni, Malte, Espagne, Suisse, Italie, Pays-Bas, Belgique, Allemagne, Autriche, Brésil et Pologne (cf. Note 11.4.B) ;
 - BNP Paribas couvrant les activités de financement des marques Opel et Vauxhall dans les pays suivants : Allemagne, France, Pays-Bas, Royaume-Uni, Suède et Suisse (cf. Note 11.4.C) ;
 - ainsi que la société commune avec Dongfeng Motor Group en Chine,
- les participations sur lesquelles le Groupe exerce une influence notable, essentiellement Gefco.

11.1. ÉVOLUTION DE LA VALEUR D'ÉQUIVALENCE

(en millions d'euros)	31/12/2019	31/12/2018	31/12/2017
À l'ouverture de l'exercice	3 444	3 472	3 014
Dividendes et transferts de résultat	(251)	(145)	(369)
Quote-part du résultat net	(24)	(44)	217
Entrées en mise en équivalence	182	13	555
Augmentation (Diminution) de capital	334	210	57
Variations de périmètre et autres	(378)	(37)	108
Écart de conversion	16	(25)	(110)
À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE	3 323	3 444	3 472
Dont écart d'acquisition Dongfeng Peugeot Citroën Automobiles	77	76	75
Dont écart d'acquisition Dongfeng Peugeot Citroën Automobiles Finance Company Ltd	2	3	2
Dont écart d'acquisition Saipa Citroën Company			90
Dont écart d'acquisition GEFCO	93	57	57
Dont écart d'acquisition Auto Avaliar et UAP	11		

11.2. QUOTE-PART DES CAPITAUX PROPRES DES SOCIÉTÉS MISES EN ÉQUIVALENCE

(en millions d'euros)	Dernier % de détention	31/12/2019	31/12/2018	31/12/2017
Dongfeng Peugeot Citroën Automobiles ⁽¹⁾				
Dongfeng Peugeot Citroën Automobiles Sales Co, and Dongfeng Peugeot Citroën International Co	50 %	269	645	897
Changan PSA Automobiles Co., Ltd	50 %	(123)	(65)	(190)
Saipa Citroën Company	50 %			140
Autres		49	10	11
<i>Automobile Peugeot Citroën DS</i>		195	590	858
Équipement automobile		240	144	136
GEFCO ⁽¹⁾	25%	161	166	156
Peugeot Scooters ⁽²⁾	49%	-	(11)	-
<i>Autres activités</i>		161	155	156
Activités industrielles et commerciales		596	889	1 150
Sociétés financières en partenariat avec Santander Consumer Finance	50%	1 899	1 685	1 535
Sociétés financières en partenariat avec BNP Paribas	50%	590	588	493
Dongfeng Peugeot Citroën Automobiles Finance Company Ltd ⁽¹⁾	25%	115	99	88
Activités de financement		2 604	2 372	2 116
TOTAL		3 200	3 261	3 266

⁽¹⁾ Y compris écart d'acquisition (cf. Note 11.1).

⁽²⁾ Peugeot Scooters a été vendu au groupe indien Minhindra Two Wheelers Europe en octobre 2019.

La quote-part des capitaux des sociétés mises en équivalence se décompose en 3 323 millions d'euros de quotes-parts de capitaux propres positives (3 444 millions au 31 décembre 2018 et 3 472 millions au 31 décembre 2017) classées en "Titres mis en équivalence" et 123 millions d'euros de quotes-parts négatives (183 millions au 31 décembre 2018 et 206 millions au 31 décembre 2017).

En novembre 2019, PSA et Chongqing Changan Automobiles ont signé un accord avec une société chinoise pour la cession de leurs actions. L'accord définit les modalités de financement du partenariat. En décembre 2019, tous les engagements du groupe, non conditionnés par cette opération, ont été pris en compte.

11.3. QUOTE-PART DES RÉSULTATS NETS DES SOCIÉTÉS MISES EN ÉQUIVALENCE

(en millions d'euros)	Dernier % de détention	2019	2018	2017
Coopération avec Dongfeng Motor Company :				
> Dongfeng Peugeot Citroën Automobiles ⁽¹⁾	50%	(383)	(234)	(30)
> Dongfeng Peugeot Citroën Automobiles Sales Co	50%	(158)	(124)	(16)
Changan PSA Automobiles Co., Ltd	50%	(50)	(68)	(24)
Iran Khodro Automobiles Peugeot				(2)
Saïpa Citroën Company	50%	-	(148)	-
Autres entités		(24)	2	1
Autres		(24)	(146)	(1)
Automobile		(457)	(448)	(55)
Équipement automobile				
> GEFCO ⁽¹⁾	25%	29	24	17
> Peugeot Scooters	49%	(6)	(11)	(6)
Autres activités		23	13	11
Activités industrielles et commerciales				
Sociétés financières en partenariat avec Santander Consumer Finance	50%	280	241	201
Sociétés financières en partenariat avec BNP Paribas	50%	76	106	8
Dongfeng Peugeot Citroën Automobiles Finance Company Ltd ⁽¹⁾	25%	16	13	17
Activités de financement				
TOTAL		(24)	(44)	217

⁽¹⁾ Y compris écart d'acquisition (cf. Note 11.1).

11.4. ÉLÉMENTS FINANCIERS CARACTÉRISTIQUES DES SOCIÉTÉS MISES EN ÉQUIVALENCE

Les informations détaillées pour les principales sociétés mises en équivalence sont les suivantes.

A. Partenariat avec Dongfeng Motor Group dans les activités automobiles

Le Groupe PSA et Dongfeng Motor Group détiennent deux sociétés communes :

- Dongfeng Peugeot Citroën Automobile (DPCA) basée à Wuhan faisant l'objet d'un contrôle conjoint et qualifiée comptablement de coentreprise. Elle a pour objet la production de véhicules des marques Dongfeng Peugeot, Dongfeng Citroën en Chine et Fengshen.
- Dongfeng Peugeot Citroën Automobile Sales Co (DPCS) basée à Wuhan sur laquelle le Groupe exerce une influence notable. Elle a pour objet la commercialisation en Chine des véhicules produits par DPCA.

Les montants présentés ci-dessous constituent les comptes combinés de DPCA et de DPCS.

Éléments de résultat à 100 %

	en millions d'euros			en millions RMB		
	2019	2018	2017	2019	2018	2017
Chiffre d'affaires	1 781	3 652	5 404	13 769	28 339	41 355
Résultat opérationnel courant	(315)	(244)	59	(2 441)	(1 918)	498
Résultat opérationnel ⁽¹⁾	(463)	(490)	(138)	(3 600)	(3 858)	(1 060)
<i>Dont amortissements et dépréciations</i>	(406)	(550)	(548)	(3 131)	(4 314)	(4 172)
Résultat financier ⁽¹⁾	(30)	10	51	(240)	75	384
Impôt	(272)	12	26	(2 120)	96	211
RÉSULTAT NET	(765)	(468)	(61)	(5 960)	(3 687)	(465)
Quote part PSA dans le résultat net (résultat des mises en équivalence)	(383)	(234)	(30)	-	-	-
Total des produits et charges comptabilisés en capitaux propres	-	-	-	-	-	-
Autres informations	-	-	-	-	-	-
Dividende net reçu par le Groupe	-	-	200	-	-	-

⁽¹⁾ Impact de l'application d'IFRS 16 non matériel.

Éléments de situation financière à 100 %

	en millions d'euros			en millions RMB		
	2019	2018	2017	2019	2018	2017
Actif						
Actifs non courants	1 848	2 347	2 728	14 453	18 490	21 295
Actifs courants	824	1 040	2 666	6 433	8 185	20 806
<i>Dont trésorerie et équivalents de trésorerie</i>	186	213	1 691	1 453	1 675	13 196
Passif						
Passifs non courants (hors capitaux propres)	157	35	43	1 229	277	338
<i>Dont passifs financiers non courants</i>	157	35	43	1 229	277	338
Passifs courants	2 127	2 213	3 731	16 637	17 429	29 106
<i>Dont passifs financiers courants</i>	766	476	511	5 987	3 749	3 685
Capitaux propres	388	1 139	1 620	3 019	8 969	12 657
Tableau de passage						
Capitaux propres	388	1 139	1 620			
% de participation	50%	50%	50%			
Quote part de capitaux propres	191	569	810			
Écart d'acquisition	77	76	75			
Titres mis en équivalence	268	645	885			

B. Partenariat dans les activités de financement avec Santander

Les comptes combinés de toutes les sociétés en partenariat avec Santander sont présentés de manière résumée dans les tableaux ci-dessous.

Au 31 décembre 2019, le périmètre couvert par le partenariat avec Santander couvre onze pays européens ainsi que le Brésil.

Éléments de résultat à 100 %

<i>(en millions d'euros)</i>	2019	2018	2017
Produits d'intérêts	2 178	1 975	1 794
Charges d'intérêts	(951)	(854)	(753)
Produit Net Bancaire	1 227	1 121	1 041
Charges générales d'exploitation et assimilées	(397)	(384)	(380)
Résultat brut d'exploitation	830	737	661
Coût du risque	(64)	(23)	(58)
Résultat d'exploitation des activités poursuivies avant impôt ⁽¹⁾	766	714	603
Éléments hors exploitation	(6)	(11)	(12)
Résultat avant impôt des activités poursuivies	760	703	591
Impôt	(199)	(219)	(190)
RÉSULTAT NET	561	484	401
Quote part PSA dans le résultat net (résultat des mises en équivalence)	281	242	201
Total des produits et charges comptabilisés en capitaux propres	(256)	(15)	(3)
Autres informations			
Dividende net reçu par le Groupe	136	105	136

⁽¹⁾ dont 3 millions d'euros au titre d'IFRS 16.

Éléments de situation financière à 100 %

<i>(en millions d'euros)</i>	31/12/2019	31/12/2018	31/12/2017
Prêts et créances sur la clientèle	31 688	27 940	24 605
Autre postes de l'actif ⁽¹⁾	3 688	2 916	2 639
TOTAL DE L'ACTIF	35 376	30 856	27 244
Dettes de financement ⁽¹⁾	24 765	22 038	18 978
Autres postes du passif	6 855	5 455	5 199
Capitaux propres	3 756	3 363	3 067
TOTAL DU PASSIF	35 376	30 856	27 244

⁽¹⁾ dont 25 millions d'euros au titre d'IFRS 16 au 1^{er} janvier 2019.

C. Partenariat dans les activités de financement avec BNP Paribas

Les comptes combinés de toutes les sociétés en partenariat avec BNP Paribas sont présentés de manière résumée dans les tableaux ci-dessous.

Au 31 décembre 2019, le périmètre couvert par le partenariat avec BNP Paribas couvre six pays européens.

Éléments de résultat à 100 %

(en millions d'euros)	2019	2018	2017
Produits d'intérêts	743	680	79
Charges d'intérêts	(277)	(165)	(13)
Produit Net Bancaire	466	515	66
Charges générales d'exploitation et assimilées	(225)	(249)	(43)
Résultat brut d'exploitation	241	266	23
Coût du risque	(19)	(15)	(1)
Résultat d'exploitation des activités poursuivies avant impôt ⁽¹⁾	222	251	22
Éléments hors exploitation	(13)	28	-
Résultat avant impôt des activités poursuivies	209	279	22
Impôt	(57)	(68)	(6)
RÉSULTAT NET	152	211	16
Quote part PSA dans le résultat net (résultat des mises en équivalence)	76	106	8
Total des produits et charges comptabilisés en capitaux propres	-	(2)	-
Autres informations	-	-	-
Dividende net reçu par le Groupe	74	-	-

⁽¹⁾ Impact de l'application d'IFRS 16 non matériel.

Éléments de situation financière à 100 %

(en millions d'euros)	31/12/2019	31/12/2018	31/12/2017
Prêts et créances sur la clientèle	11 064	9 817	9 157
Autre postes de l'actif ⁽¹⁾	1 593	551	1 020
TOTAL DE L'ACTIF	12 657	10 368	10 177
Dettes de financement ⁽¹⁾	9 444	7 549	7 133
Autres postes du passif	2 033	1 641	2 057
Capitaux propres	1 180	1 178	987
TOTAL DU PASSIF	12 657	10 368	10 177

⁽¹⁾ dont 8 millions d'euros au titre d'IFRS 16 au 1^{er} janvier 2019.

D. Information condensée relatives aux sociétés mises en équivalence

Éléments de résultat à 100%

	en millions d'euros		
	2019	2018	2017
Chiffre d'affaires	12 469	16 283	16 862
Résultat opérationnel courant	819	982	950
Résultat des activités poursuivies	(299)	(119)	286
RÉSULTAT NET	(299)	(119)	286

Éléments de situation financière à 100%

	en millions d'euros		
	2019	2018	2017
Actif			
Actifs non courants	4 107	3 876	4 451
Actifs courants	52 771	46 529	44 690
Total Actif	56 877	50 405	49 141
Passif			
Passifs non courants	1 664	1 038	1 094
Passifs courants	48 747	42 894	41 783
Capitaux propres	6 467	6 473	6 264
<i>dont Intérêts minoritaires</i>	-	-	-
Total Passif	56 877	50 405	49 141

11.5. PERTE DE VALEUR SUR TITRES MISES EN EQUIVALENCE

Les sociétés mises en équivalence des activités Automobiles comprennent les sociétés en partenariat avec Dong Feng Motor Company Group et la société en partenariat avec le groupe Changan, situées en Chine.

Les tests de dépréciation sur les actifs immobilisés de ces sociétés sont réalisés selon les mêmes principes que ceux applicables aux activités Automobiles du Groupe PSA (cf. Note 8.3.B). Lorsqu'un indice de perte de valeur est identifié, les actifs spécifiques aux modèles de véhicules sont testés par véhicule et l'ensemble des actifs (y compris ceux qui ne sont pas spécifiques aux modèles) sont testés au niveau global de chaque partenariat.

Dongfeng

Au 31 décembre 2019, la réalisation de tests de perte de valeur a conduit les sociétés en coopération avec Dong Feng Motor Company Group à constater une dépréciation de 1 364 millions de RMB (682 millions de RMB en quote-part PSA soit 87 millions d'euros).

Au 31 décembre 2018, la réalisation de tests de perte de valeur a conduit les sociétés en coopération avec Dong Feng Motor Company Group à constater une dépréciation de 2 100 millions de RMB (1 050 millions de RMB en quote-part PSA soit 133 millions d'euros).

Au 31 décembre 2017, la réalisation de tests de perte de valeur a conduit les sociétés en coopération avec Dong Feng Motor Company Group à constater une dépréciation de 1 515 millions de RMB (758 millions de RMB en quote-part PSA soit 97 millions d'euros).

Par ailleurs, le Groupe PSA réalise à son niveau un test de valeur complémentaire sur les titres mis en équivalence lorsqu'il existe un indicateur de perte de valeur, comme par exemple une baisse significative des volumes ou une dégradation de la rentabilité. La valeur recouvrable est déterminée en retenant la valeur d'utilité basée sur des prévisions de flux de trésorerie. Ces prévisions sont issues du dernier plan moyen terme sur la période 2020-2024 approuvé par les partenaires. La valeur terminale est déterminée par référence aux données issues des dernières années du plan et en tenant compte d'un taux de croissance à l'infini de 2,6% (3% en 2018 et 2017). Les flux futurs de trésorerie sont actualisés au taux après impôt de 12,5% pour les années 2020-2024 et de 13,5% pour la valeur terminale (identique à 2018 et 2017).

Changan

Au 31 décembre 2019, la réalisation de tests de perte de valeur relatifs à la société Changan PSA Automobile Co, Ltd a conduit à maintenir la dépréciation totale des titres mis en équivalence et à constater au bilan des provisions de 78 millions (dont 50 millions d'euros en 2019) au titre de l'engagement du Groupe.

Au 31 décembre 2018, la réalisation de tests de perte de valeur relatifs à la société Changan PSA Automobile Co, Ltd a conduit à maintenir la dépréciation totale des titres mis en équivalence et à constater au bilan des provisions de 28 millions d'euros, après prise en compte de 40 millions d'euros de pertes sur 2018.

Au 31 décembre 2017, la réalisation de tests de perte de valeur relatifs aux actifs immobilisés de la société Changan PSA Automobile Co, Ltd n'a pas conduit à constater de perte de valeur.

Au 31 décembre 2019, 2018 et 2017, le test de dépréciation des titres mis en équivalence des activités automobiles n'a pas fait ressortir de perte de valeur complémentaire par rapport à celles constatées sur les actifs de ces sociétés.

11.6. TRANSACTIONS AVEC LES SOCIÉTÉS MISES EN ÉQUIVALENCE

Les transactions avec ces entreprises se font sur une base de prix de marché.

Les transactions de ventes et d'achats réalisées par le Groupe avec les sociétés mises en équivalence sont les suivantes pour les activités industrielles et commerciales :

(en millions d'euros)	2019	2018	2017
Ventes aux sociétés industrielles et commerciales ⁽¹⁾	320	364	675
Ventes et cessions aux sociétés en partenariat avec Santander	5 701	5 404	5 171
Achats ⁽²⁾	(2 947)	(2 630)	(2 257)

⁽¹⁾ dont ventes aux sociétés en coopération avec Dongfeng Motor Group pour 189 millions d'euros au 31 décembre 2019 (294 millions d'euros en 2018 et 546 millions d'euros en 2017).

⁽²⁾ dont achats à Gefco pour 2 264 millions d'euros au 31 décembre 2019 (1 942 millions d'euros en 2018 et 1 856 millions d'euros en 2017).

Les dettes et créances vis-à-vis des sociétés mises en équivalence sont les suivantes :

(en millions d'euros)	31/12/2019	31/12/2018	31/12/2017
Prêts à long terme	-	-	48
Prêts - part à moins d'un an	78	16	116
Créances d'exploitation	270	147	318
Dettes d'exploitation	(249)	(176)	(364)

La nature des relations entre le Groupe PSA et les sociétés de financement demeure pour l'essentiel inchangée à la suite de l'entrée de Santander au capital des sociétés mises en partenariat.

NOTE 12 - FINANCEMENT ET INSTRUMENTS FINANCIERS – ACTIVITES INDUSTRIELLES ET COMMERCIALES

12.1. PRINCIPES COMPTABLES

Les principes d'évaluation des actifs et passifs financiers au sens des normes IAS 32 et IFRS 9 sont décrits en Note 12.7.

12.2. RÉSULTAT FINANCIER

(en millions d'euros)	2019	2018	2017
Produits sur prêts, titres de placement et trésorerie	81	19	42
Charges de financement	(290)	(288)	(208)
Autres produits à caractère financier	108	159	121
Autres charges à caractère financier	(246)	(346)	(196)
Total Sociétés industrielles et commerciales	(347)	(456)	(241)
Activités de financement	3	10	3
Résultat financier au compte de résultat	(344)	(446)	(238)

Les charges de financement incluent la réévaluation du passif financier courant relatif à l'engagement de rachat avec DFG (cf. Note 12.3)

A. Charges de financement

Les charges de financement correspondent aux charges engagées sous déduction de la part activée au titre des immobilisations en cours de développement.

<i>(en millions d'euros)</i>	2019	2018	2017
Frais financiers	(248)	(293)	(326)
Charges d'intérêts sur obligations locatives	(62)	(8)	(11)
Résultat de change sur opérations financières et autres	(43)	(72)	2
Charges de financement engagées	(353)	(373)	(335)
<i>dont Automobile et Autres activités</i>	<i>(162)</i>	<i>(249)</i>	<i>(216)</i>
Part activée des frais financiers sur emprunts	63	85	127
TOTAL	(290)	(288)	(208)

■ Part activée des frais financiers sur emprunts

Les coûts d'emprunt directement attribuables à l'acquisition des immobilisations corporelles et incorporelles nécessitant au moins 12 mois de préparation avant leur mise en service sont intégrés à la valeur brute de ces actifs dits « qualifiés ». Les stocks du Groupe ne répondant pas à la définition d'un actif qualifié au sens de la norme **IAS 23 « Coûts d'emprunt »**, leur valeur brute n'est pas ajustée à ce titre.

Lorsqu'un actif qualifié est financé par un emprunt spécifique, le coût supplémentaire pris en compte dans sa valeur brute correspond aux intérêts effectivement comptabilisés sur la période, net des produits perçus sur les fonds non encore utilisés.

Lorsqu'un actif qualifié ne bénéficie pas d'un emprunt spécifique, le coût d'emprunt capitalisé correspond au taux d'endettement général moyen sur la période du secteur d'activité auquel est rattaché l'actif.

Charges de financement engagées, nettes des produits sur prêts, titres de placement et trésorerie

<i>(en millions d'euros)</i>	2019	2018	2017
Charges de financement engagées	(353)	(373)	(335)
<i>dont division Automobile et Autres activités</i>	<i>(162)</i>	<i>(249)</i>	<i>(216)</i>
Produits sur prêts, titres de placement et trésorerie	81	19	42
<i>dont Automobile et Autres activités</i>	<i>-</i>	<i>9</i>	<i>31</i>
TOTAL	(272)	(354)	(293)
<i>dont Automobile et Autres activités</i>	<i>(162)</i>	<i>(240)</i>	<i>(185)</i>

B. Autres produits et charges à caractère financier

<i>(en millions d'euros)</i>	2019	2018	2017
Produits nets des actifs financiers sur engagements de retraite	22	18	21
Autres produits financiers	86	141	100
PRODUITS À CARACTÈRE FINANCIER	108	159	121
Charges nettes sur engagements de retraite	(32)	(23)	(20)
Variation de la part inefficace des instruments financiers	(65)	(97)	(28)
Autres frais financiers	(149)	(226)	(148)
CHARGES À CARACTÈRE FINANCIER	(246)	(346)	(196)

12.3. ACTIFS ET PASSIFS FINANCIERS COURANTS ET NON COURANTS (HORS INSTRUMENTS DE COUVERTURE D'EXPLOITATION)

A. Actifs financiers courants et non courants

(en millions d'euros)	31/12/2018	Variation de la trésorerie	Variation de périmètre	Réévaluation sur situation nette	Variations de change	Autres variations	31/12/2019
Autres actifs financiers non courants	684	(106)	58	(4)	8	12	652
Actifs financiers courants	842	473	(80)	-	12	22	1 269
Placements financiers	50	-	-	-	-	-	50
Trésorerie et équivalents de trésorerie	14 961	2 418	-	-	-	-	17 379
Actifs financiers courants et non courants	16 537	2 785	(22)	(4)	20	34	19 350

B. Passifs financiers courants et non courants

(en millions d'euros)	31/12/2018	Variation de la trésorerie	Variation de périmètre	Réévaluation sur situation nette	Variations de change	Autres variations	31/12/2019
Passifs financiers non courants	5 257	2 737	86	5	14	816	8 915
Passifs financiers courants	2 182	(609)	103	-	(26)	870	2 520
Passifs financiers courants et non courants	7 439	2 128	189	5	(12)	1 686	11 435

Dans le cadre de l'opération envisagée avec FCA, Dongfeng Group (DFG) a accepté de vendre, et le Groupe PSA a accepté d'acheter, 30,7 millions d'actions avant la clôture (ces actions seront annulées). Voir note 1.

A la date de l'engagement, un passif financier courant de 685 millions d'euros a été initialement comptabilisé en capitaux propres. Ultérieurement, au 31 décembre 2019, il a été réévalué à 668 millions d'euros en résultat financier pour 17 millions d'euros.

12.4. DÉTAIL DES ACTIFS FINANCIERS

A. Autres actifs financiers non courants et courants

	31/12/2019		31/12/2018		31/12/2017	
	Non courants	Courants	Non courants	Courants	Non courants	Courants
Actifs financiers classés en « coût amorti »	241	1 269	259	841	255	1 261
Actifs financiers classés en « juste valeur par résultat »	411	-	425	1	232	8
Placements financiers au "coût amorti" ⁽¹⁾		50		50		165
Autres actifs financiers des activités industrielles et commerciales	652	1 319	684	892	487	1 434
Autres actifs financiers des activités de financement	11	2	28	-	23	-
Total Autres actifs financiers au bilan consolidé	663	1 321	712	892	510	1 434

⁽¹⁾ Les placements financiers sont les excédents de trésorerie dont la maturité résiduelle et l'intention de gestion sont inférieures à douze mois, pour un montant de 30 millions d'euros en 2019 (50 millions d'euros en 2018 et 165 millions d'euros en 2017)

B. Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie correspond principalement aux liquidités sur compte courant bancaire et exclut les découverts bancaires. Les équivalents de trésorerie comprennent essentiellement les placements de trésorerie et les titres de créances négociables qui sont facilement convertibles en un montant de trésorerie connu, soumis à un risque négligeable de changement de valeur et détenus dans le but de faire face aux engagements de trésorerie à court terme de moins de trois mois conformément à IAS 7.

Le poste "Trésorerie et équivalents de trésorerie" comprend les éléments suivants :

(en millions d'euros)	31/12/2019	31/12/2018	31/12/2017
Parts d'OPCVM et titres de créances négociables	12 942	11 537	8 719
Comptes courants bancaires et caisses	4 437	3 424	2 863
Total activités industrielles et commerciales	17 379	14 961	11 582
dont Part déposée auprès des activités de financement	-	(1)	(8)
Activités de financement	454	465	312
Trésorerie et équivalent de trésorerie dans l'état de situations financières	17 833	15 426	11 894

La trésorerie intègre les fonds en provenance notamment des passifs financiers contractés pour assurer les besoins de financement futurs.

Au 31 décembre 2019, les équivalents de trésorerie sont composés principalement d'OPCVM monétaires pour 9 649 millions d'euros (8 676 millions d'euros au 31 décembre 2018), de dépôts bancaires et bons monétaires au jour le jour pour 2 698 millions d'euros (1 899 millions d'euros au 31 décembre 2018) et de billets de trésorerie pour 80 millions d'euros (80 millions d'euros au 31 décembre 2018).

Ils constituent des "Fonds monétaires Court Terme" conformément à la définition du *Committee of European Securities Regulators* (CESR).

12.5. DÉTAIL DES PASSIFS FINANCIERS

(en millions d'euros)	Valeur au bilan au 31/12/2019		Valeur au bilan au 31/12/2018		au bilan au 31/12/2017	
	Coût amorti ou juste valeur		Coût amorti ou juste valeur		amorti ou juste valeur	
	Non courants	Courants	Non courants	Courants	Non courants	Courants
Emprunts obligataires	5 863	47	4 021	499	3 835	651
Autres emprunts d'origine long terme	1 644	927	1 144	408	795	452
découverts bancaires	1	1 222	-	1 239	-	1 399
Instruments dérivés liés au financement et autres	15	2	2	11	1	2
Passifs financiers hors dettes sur obligations locatives	7 523	2 198	5 167	2 157	4 631	2 504
Dettes sur obligations locatives ⁽¹⁾	1 392	322	90	25	147	27
TOTAL DES PASSIFS FINANCIERS	8 915	2 520	5 257	2 182	4 778	2 531

⁽¹⁾ En 2017 et 2018, emprunts sur locations financement

A. Principales opérations de financement de l'exercice

La politique de gestion des risques financiers est décrite en Note 12.6.A.

Les principales opérations de l'exercice sont les suivantes :

- En janvier 2019, Peugeot S.A. a remboursé pour un montant de 430,4 millions d'euros l'emprunt obligataire 2013.
- Le 27 mars 2019, Faurecia a procédé à l'émission d'un emprunt obligataire de 500 millions d'euros à échéance juin 2026, assorti d'un coupon annuel de 3,125%. Cet emprunt est destiné au refinancement du crédit-relais (« Bridge loan ») de 500 millions d'euros mis en place en 2018 dans le cadre du financement de l'acquisition de Clarion par Faurecia ; Le 31 octobre 2019, Faurecia a émis un emprunt complémentaire de 250 millions d'euros à maturité juin 2026;
- Le 11 avril 2019, Peugeot S.A. a levé 522 millions d'euros via un placement privé de droit allemand, *Schuldscheindarlehen*. Cette transaction est structurée en plusieurs tranches libellées en euros, d'échéances 4,5 ans, 7 ans et 8 ans ;
- Le 18 septembre 2019, Peugeot S.A. a émis pour 600 millions d'euros d'obligations à échéance septembre 2029, portant un coupon annuel de 1,125%.
- Le 27 novembre 2019, Faurecia a émis pour 700 millions d'euros d'obligations à échéance juin 2027, portant un coupon annuel de 2,375%; dans le même temps, Faurecia a proposé de racheter des obligations à échéance 2023 (700 millions d'euros) avec un taux de réussite de 76%; les billets résiduels 2023 ont été remboursés par anticipation.

B. Caractéristiques des emprunts obligataires et autres emprunts

(en millions d'euros)	Valeur au bilan au 31/12/2019		d'émission	Échéance
	Non courants	Courants		
Sociétés industrielles et commerciales (hors Faurecia)				
Emprunt obligataire 2003 - 600 millions d'euros	797	10	EUR	T3/2033
Emprunt obligataire 2016 - 500 millions d'euros	497	9	EUR	T2/2023
Emprunt obligataire 2017 - 600 millions d'euros	597	9	EUR	T1/2024
Emprunt obligataire 2017 - 100 millions d'euros	100	2	EUR	T1/2024
Emprunt obligataire 2018 - 650 millions d'euros	645	10	EUR	T1/2025
Emprunt obligataire 2019 - 600 millions d'euros	590	1	EUR	T3/2029
Schuldschein 2019 - 522 millions d'euros	522	3	EUR	2023 à 2027
Faurecia				
Emprunt obligataire 2018 - 700 millions d'euros	680	1	EUR	T2/2025
Emprunt obligataire 2019 - 700 millions d'euros	680	2	EUR	T2/2027
Emprunt obligataire 2019 - 750 millions d'euros	755	1	EUR	T2/2026
TOTAL EMPRUNTS OBLIGATAIRES	5 863	48		
Peugeot SA				
Engagement de rachat (DongFeng)	-	667	EUR	
Sociétés industrielles et commerciales (hors Faurecia) - Emprunts en EUR				
Emprunt BEI ⁽¹⁾ - 250 million d'euros	244	-	EUR	T1/2024
Emprunt FDES ⁽¹⁾ - Zero coupon	-	24	EUR	T1/2020
Emprunts - Maroc	138	-	EUR	2021 à T4/2025
Emprunts - Chine	-	1	EUR	2019
Emprunts - Espagne	79	20	EUR	2018 à 2026
Emprunts - Autres France	72	-	EUR	2021
Autres emprunts ⁽²⁾	62	68	EUR	nc
Sociétés industrielles et commerciales (hors Faurecia) - Emprunts en devises				
Emprunts divers - Brésil	37	15	BRL	2019 à 2024
Autres emprunts	41	12	nc	nc
Faurecia				
Autres emprunts	971	120	EUR/USD	2018 à 2024
TOTAL AUTRES EMPRUNTS D'ORIGINE LONG TERME	1 644	927		

⁽¹⁾ BEI : Banque Européenne d'Investissement ; FDES : Fonds de Développement Économique et Social.

⁽²⁾ Concerne principalement le secteur Automobile Opel Vauxhall.

C. Caractéristiques des autres financements à court terme et découverts bancaires

(en millions d'euros)	Monnaie d'émission	Solde au bilan 31/12/2019	Solde au bilan 31/12/2018	Solde au bilan 31/12/2017
Billets de trésorerie	EUR	391	411	80
Crédits à court terme	N/A	512	509	464
Banques créditrices	N/A	250	212	332
Paiements émis (1)	N/A	26	23	93
Dettes d'affacturage sur cessions non déconsolidantes	N/A	43	84	430
TOTAL		1 222	1 239	1 399

⁽¹⁾ Il s'agit de paiements en attente de débit des comptes de banque, leur échéance correspondant aux jours bancaires non ouvrés.

D. Dettes sur obligations locatives

La valeur des dettes locatives par échéances est la suivante :

(en millions d'euros)	31/12/2019
2020	322
2021	266
2022	215
2023	183
2024	144
2025	141
Années ultérieures	443
TOTAL DES DETTES SUR OBLIGATIONS LOCATIVES	1 714

E. Financement par cessions de créances

La secteur Automobile et le groupe Faurecia assurent une partie de leur financement externe par des contrats de cessions de créances commerciales à des établissements financiers. Le financement des créances sur les réseaux de distribution du secteur Automobile auprès des sociétés financières en partenariat avec Santander et BNP Paribas s'élève à 8 383 millions d'euros (7 748 millions d'euros au 31 décembre 2018).

Les créances cédées sont décomptabilisées lorsqu'elles répondent aux critères décrits en Note 6.2.

Les autres financements par cessions de créances sont les suivants :

	31/12/2019		31/12/2018		31/12/2017	
	Total cédé à des institutions financières hors Groupe	Dont part cédée et maintenue à l'actif du Groupe	Total cédé à des institutions financières hors Groupe	Dont part cédée et maintenue à l'actif du Groupe	Total cédé à des institutions financières hors Groupe	Dont part cédée et maintenue à l'actif du Groupe
(en millions d'euros)						
Part financée par des établissements financiers tiers ⁽¹⁾	3 284	213	3 174	239	3 094	456
> dont groupe Faurecia	792	89	825	69	833	68

⁽¹⁾ La part financée des créances correspond à celle qui a donné lieu à réception de trésorerie.

Faurecia a cédé et décomptabilisé sur l'exercice ses créances détenues sur l'État français au titre du crédit d'impôt recherche (CIR) pour un total de 72 millions d'euros.

Les opérations de cession de créances constituent des financements courants.

F. LIGNES DE CRÉDIT SYNDIQUÉES NON TIRÉES

Les sociétés industrielles et commerciales bénéficient, dans le cadre des lignes de crédits renouvelables dont les échéances s'échelonnent jusqu'en 2024, de possibilités d'emprunts complémentaires dans les limites suivantes :

(en millions d'euros)	31/12/2019	31/12/2018	31/12/2017
Peugeot S.A. et GIE PSA Trésorerie	3 000	3 000	3 000
Faurecia	1 200	1 950	1 200
LIGNES DE CRÉDITS CONFIRMÉES NON TIRÉES	4 200	4 950	4 200

A la suite de l'exercice de la première option d'extension du crédit syndiqué de Peugeot S.A. et du GIE PSA Trésorerie, celui-ci, d'un montant total de 3 000 millions d'euros, est à échéance mai 2023 pour 190 millions d'euros et mai 2024 pour un montant de 2 810 millions d'euros. Le Groupe dispose d'une seconde option d'extension d'un an (de mai 2024 à mai 2025), à la main des banques. Aucun tirage n'est effectué sur cette ligne au 31 décembre 2019, sous réserve de l'approbation des banques.

Au 31 décembre 2019, cette facilité de crédit n'était pas tirée.

Les possibilités d'emprunts complémentaires de Faurecia, indépendantes de celles de Peugeot S.A., résultent d'une ligne de crédit syndiqué signée le 15 décembre 2014, d'une seule tranche de 1 200 millions d'euros à échéance décembre 2019. A la suite de la signature d'un avenant le 15 juin 2018, l'échéance a été portée à juin 2023 avec deux options d'extension d'une année. Une première option d'extension a été exercée en juin 2019, portant ainsi la maturité de ce crédit à juin 2024.

Au 31 décembre 2019, cette facilité de crédit n'était pas tirée.

12.6. GESTION DES RISQUES FINANCIERS

A. Politique de gestion des risques financiers

Dans le cadre de ses activités, le Groupe est exposé à des risques de liquidité, ainsi qu'à des risques de taux, de contrepartie, de change et à d'autres risques de marché liés notamment aux variations des prix des matières premières et aux variations des marchés actions.

(1) Risque de liquidité

Compte tenu de l'environnement économique actuel, afin de répondre aux besoins généraux du Groupe et notamment de financer son activité et ses projets de développement, le Groupe a poursuivi une politique de financement proactive et diversifiée, et de gestion prudente des liquidités. La stratégie de financement est définie par le Directoire, et mise en œuvre sous l'impulsion du Directeur financier du Groupe avec la Direction du *Corporate Finance* et de la Trésorerie, puis présentée au Comité Financier et d'Audit du Conseil de Surveillance. Le Comité mensuel de Trésorerie et de Change présidé par le Directeur financier du Groupe suit les prévisions de trésorerie et les besoins de financement du Groupe, les charges et produits financiers, ainsi que le niveau de sécurité financière. Le plan de financement est mis en œuvre par la Direction du *Corporate Finance* et de la Trésorerie.

Dans le cadre de cette politique, le Groupe :

- engage une gestion active de sa dette par des émissions ou rachats d'emprunts obligataires,
- a recours à des emprunts bancaires en France et à l'étranger,
- réalise des cessions de créances,
- met en place des lignes de crédit confirmées de sécurité financière,
- et le cas échéant, procède à l'émission d'emprunts obligataires convertibles.

Par ailleurs, le Groupe pourrait se financer par augmentation de capital.

Cette politique de financement lui permet de saisir des opportunités de marché pour se financer par anticipation et optimiser ainsi sa sécurité financière.

Le calendrier de remboursement des passifs financiers est présenté dans le tableau ci-dessous. En juin 2010, Peugeot S.A. a mis en place un programme EMTN de 5 milliards d'euros, dont 2,45 milliards d'euros tirés à fin décembre 2019.

Échéancier contractuel des passifs financiers et instruments dérivés des activités industrielles et commerciales

Le tableau ci-après présente les flux de trésorerie contractuels non actualisés des passifs financiers et instruments dérivés. Ces flux comprennent les montants nominaux ainsi que les flux futurs d'intérêts contractuels. Les flux en devises et les flux variables ou indexés sont fixés sur la base des données de marchés à la clôture.

31/12/2019 (en millions d'euros)	Valeur actif	Valeur passif	Échéancier contractuel non actualisé					
			2020	2021	2022	2023	2024	>5 ans
Passifs financiers								
Emprunts obligataires - hors intérêts								
Hors Faurecia		(3 748)	(176)	-	-	(700)	(700)	(2 172)
Faurecia		(2 115)	35	-	-	-	-	(2 150)
Autres emprunts à long terme - hors intérêts								
Hors Faurecia		(814)	(251)	(66)	(66)	(67)	(307)	(57)
Faurecia		(1 091)	(121)	(66)	(388)	(211)	(213)	(92)
Total des emprunts obligataires et autres emprunts								
Hors Faurecia		(4 562)	(427)	(66)	(66)	(767)	(1 007)	(2 229)
Faurecia		(3 206)	(86)	(66)	(388)	(211)	(213)	(2 242)
Total des intérêts sur emprunts obligataires et autres emprunts								
Hors Faurecia		(44)	(44)	-	-	-	-	-
Faurecia		(4)	(4)	-	-	-	-	-
Engagement de rachat (Dongfeng) ⁽¹⁾		(667)	(667)					
Emprunts sur locations financement								
Hors Faurecia		(808)	(149)	(130)	(104)	(88)	(68)	(269)
Faurecia		(906)	(173)	(136)	(111)	(95)	(76)	(315)
Instruments dérivés								
	108	(142)	(142)	-	-	-	-	-
TOTAL	108	(10 339)	(1 692)	(398)	(669)	(1 161)	(1 364)	(5 055)

(1) Cf. Note 1.

Covenants

Les emprunts portés par les sociétés industrielles et commerciales hors Faurecia ne comportent pas de clauses spécifiques d'exigibilité anticipée liées à des notations de crédit minimales. Dans certains cas, les emprunts des sociétés industrielles et commerciales comportent des clauses imposant à la société emprunteuse de donner aux organismes prêteurs certaines garanties classiques dans le secteur Automobile. Il s'agit notamment :

- de clauses de "negative pledge" par lesquelles la société emprunteuse s'engage à ne pas conférer de sûretés réelles à des tiers. Ces clauses comportent néanmoins certaines exceptions,
- de clauses de "material adverse changes" en cas de changement négatif majeur dans les conditions économiques,
- de clauses de "pari passu" prévoyant que le prêteur bénéficie d'un traitement au moins égal à celui des autres créanciers,
- de clauses de "défauts croisés" qui stipulent qu'un cas de défaut avéré sur un emprunt impliquerait également l'exigibilité d'autres emprunts,
- d'obligations d'informations périodiques,
- de respect de la législation en vigueur,
- d'absence de changement de contrôle.

Par ailleurs, les emprunts octroyés par la Banque Européenne d'Investissement (BEI) sont conditionnés à la réalisation des projets qu'ils financent et impliquent, pour certains d'entre eux, le nantissement minimum d'actifs financiers.

Toutes les clauses sont respectées en 2019.

Le tirage de ligne de crédit syndiqué signée en avril 2014 pour un montant de 3 milliards d'euros et amendée en mai 2018 est conditionné au respect :

- d'un niveau de dette nette des sociétés industrielles et commerciales inférieur à 6 milliards d'euros,
- d'un ratio dette nette des sociétés industrielles et commerciales sur capitaux propres du Groupe inférieur à 1.

La ligne de crédit syndiqué signée le 15 décembre 2014 par Faurecia et amendée en juin 2018, d'une seule tranche de 1 200 millions d'euros à échéance juin 2024 ne contient qu'une seule clause restrictive en matière de ratios financiers.

Dette Nette* / EBITDA**	maximum	2,79 ⁽¹⁾
-------------------------	---------	---------------------

*Endettement net consolidé

**Résultat Opérationnel Courant de Faurecia majoré des dotations aux amortissements et provisions sur immobilisations corporels et incorporels, correspondant aux 12 derniers mois.

⁽¹⁾ En 2019, le ratio a été ajusté pour prendre en compte l'application de la norme IFRS 16 (locations). Il était de 2,50 en 2018.

Le respect de ce ratio conditionne la disponibilité du crédit. Au 31 décembre 2019, cette condition était respectée.

(2) Risque de taux

Les créances et dettes commerciales sont à court terme et leur valeur n'est pas affectée par le niveau des taux d'intérêt.

Les excédents et besoins de trésorerie des activités industrielles et commerciales, hors Équipement automobile, sont pour l'essentiel centralisés auprès du GIE PSA Trésorerie qui place les excédents nets sur les marchés financiers. Ces placements sont indexés sur des taux variables, ou sur des taux fixes.

L'endettement brut à moyen et long terme des sociétés industrielles et commerciales, hors Équipement automobile, correspond principalement à des ressources longues à taux fixe. La part à taux variable est de moins de 1 %, calculée sur la base du nominal des emprunts.

La politique de gestion du risque de taux d'intérêt du Groupe PSA vise à neutraliser l'impact des variations de taux d'intérêt sur le résultat opérationnel courant. Il s'inscrit dans la politique globale de gestion des risques du Groupe PSA. Le Directoire définit les règles de gouvernance. Le Comité Trésorerie et Change, présidé mensuellement par le CFO, prend les décisions. PSA International (PSAI) met en place et suit la couverture.

La méthodologie utilisée consiste à couvrir de manière globale et systématique le risque de taux d'intérêt dès qu'il est identifié en utilisant, le cas échéant, des instruments financiers appropriés pour s'assurer que la structure des taux d'intérêt s'aligne sur les actifs et passifs. Toutes ces transactions sont qualifiées de couvertures selon les normes comptables. En 2019, le Groupe a couvert l'emprunt Schuldschein.

Faurecia gère de façon autonome et centralisée la couverture du risque de taux. Cette gestion est mise en œuvre par la direction du financement et de la trésorerie de Faurecia, sous la responsabilité de sa direction générale. Les décisions de gestion sont prises au sein d'un comité de gestion des risques de marché qui se réunit mensuellement. Une partie significative de dette (crédit syndiqué lorsqu'il est tiré, emprunts à court terme et billets de trésorerie le cas échéant)

étant à taux variable ou renouvelable), la politique de couverture mise en œuvre a pour objectif de limiter l'effet de la variation des taux courts sur le résultat du groupe Faurecia. Cette couverture se fait essentiellement au moyen de swaps de taux, principalement en euros.

Depuis 2008, une partie des instruments dérivés de Faurecia sont qualifiés de couverture selon les règles définies par la norme IFRS 9. Les autres instruments dérivés achetés par Faurecia, bien qu'ils correspondent économiquement à une couverture du risque de taux sur l'endettement financier, ne sont pas qualifiés de couverture au sens de la norme IFRS 9.

La couverture de flux de trésorerie sur le risque de taux concerne exclusivement Faurecia.

La position nette de risque de taux pour les activités industrielles et commerciales est la suivante :

		31/12/2019			
<i>(en millions d'euros)</i>		Du jour le	De 2	Supérieur	Total
		jour à 1 an	à 5 ans	à 5 ans	
Total actifs	Taux Fixe	1 429	110	242	1 781
	Taux Variable	17 268	1	-	17 269
Total passifs	Taux Fixe	(818)	(1 915)	(4 392)	(7 125)
	Taux Variable	(1 379)	(935)	(92)	(2 406)
POSITION NETTE AVANT GESTION	Taux Fixe	611	(1 805)	(4 150)	(5 344)
	Taux Variable	15 889	(934)	(92)	14 863
	Taux Fixe	-	(763)	-	(763)
	Taux Variable	-	763	-	763
POSITION NETTE APRÈS GESTION	Taux Fixe	611	(2 568)	(4 150)	(6 107)
	Taux Variable	15 889	(171)	(92)	15 626

		31/12/2018			
<i>(en millions d'euros)</i>		Du jour le	De 2	Supérieur	Total
		jour à 1 an	à 5 ans	à 5 ans	
Total actifs	Taux Fixe	939	135	235	1 309
	Taux Variable	14 908	-	47	14 955
Total passifs	Taux Fixe	(786)	(1 501)	(3 243)	(5 530)
	Taux Variable	(1 346)	(575)	(10)	(1 931)
POSITION NETTE AVANT GESTION	Taux Fixe	153	(1 366)	(3 008)	(4 221)
	Taux Variable	13 562	(575)	37	13 024
	Taux Fixe	(4)	(157)	(25)	(186)
	Taux Variable	4	157	25	186
POSITION NETTE APRÈS GESTION	Taux Fixe	149	(1 523)	(3 033)	(4 407)
	Taux Variable	13 566	(418)	62	13 210

		31/12/2017			
<i>(en millions d'euros)</i>		Du jour le	De 2	Supérieur	Total
		jour à 1 an	à 5 ans	à 5 ans	
Total actifs	Taux Fixe	1 484	90	241	1 815
	Taux Variable	11 565	-	-	11 565
Total passifs	Taux Fixe	(2 405)	(1 403)	(3 015)	(6 823)
	Taux Variable	-	(213)	-	(213)
POSITION NETTE AVANT GESTION	Taux Fixe	(921)	(1 313)	(2 774)	(5 008)
	Taux Variable	11 565	(213)	-	11 352
	Taux Fixe	(415)	383	-	(32)
	Taux Variable	415	(383)	-	32
POSITION NETTE APRÈS GESTION	Taux Fixe	(1 336)	(930)	(2 774)	(5 040)
	Taux Variable	11 980	(596)	-	11 384

(3) Risque de contrepartie et risque de crédit

Pour le secteur Automobile, la solvabilité des clients fait l'objet d'une attention particulière. Les relations avec les réseaux de distribution des marques Peugeot, Citroën et DS sont gérées dans le cadre des relations avec Banque PSA Finance décrite ci-dessous. Les paiements des autres clients font l'objet de mécanismes de sécurisation avec des contreparties de premier plan validées en Comité de Trésorerie.

Pour Faurecia, le risque de contrepartie porte essentiellement sur des grands constructeurs automobiles dont la solvabilité fait l'objet d'un suivi individualisé.

Les autres risques de contrepartie portent sur les placements de trésorerie et les opérations de produits dérivés de change, de taux ou de matières. Pour ces deux types d'opérations, ne sont retenus que des partenaires de premier plan validés en Comité de Trésorerie. Les risques sont encadrés par un dispositif de limites : leur montant et leur maturité sont plafonnés selon des critères intégrant notamment le résultat d'une analyse financière propre, la notation des agences et le montant des capitaux propres.

Les placements de trésorerie sont soit engagés directement sur des titres de créances de contreparties validées, soit dans des OPCVM ou des dépôts. Les placements en titres de créances négociables portent essentiellement sur des titres émis par des établissements financiers de premier plan, et dans une moindre mesure par des entreprises non financières. Le choix des OPCVM est limité par des minima de rating et des maxima de maturité des sous-jacents, et le montant des placements dans chaque support est plafonné en fonction de l'encours sous gestion.

Les opérations de produits dérivés sont négociées dans des accords-cadres de l' "*International Swaps and Derivatives Association*" (ISDA) ou de la Fédération Bancaire Française (FBF), et font, pour les contreparties les plus actives, l'objet de procédures d'appels de marge ajustés toutes les semaines.

(4) Risque de change

Les sociétés industrielles et commerciales gèrent leurs positions de change sur les transactions en devises, avec pour objectif de couvrir les risques de fluctuation des parités monétaires. La gestion du risque de change du secteur Automobile est centralisée pour l'essentiel au sein de PSA International S.A. (PSAI) sous la responsabilité de la Direction Générale. Dans le cadre de sa gestion, PSAI ne souscrit que des produits standards régis par les conventions internationales de l' "*International Swaps and Derivatives Association*" (ISDA).

Cette gestion consiste à minimiser les écarts de change pour le secteur Automobile, avec une couverture dès l'enregistrement des factures libellées en devises. Cette politique de couverture est systématique pour la division opérationnelle Peugeot Citroën DS et est en déploiement sur la division opérationnelle Opel Vauxhall.

La gestion du risque de change est basée sur un principe de facturation des entités de production aux entités de commercialisation dans la monnaie locale de ces dernières (sauf cas exceptionnel ou contrainte réglementaire). Ces facturations inter-sociétés font également l'objet de couvertures de change à terme. Sauf exception, les prêts intragroupe en devise des sociétés du secteur Automobile font également l'objet de couverture.

La politique de change intègre la couverture des flux futurs pour le secteur Automobile. Elle consiste à couvrir les principales expositions nettes en devises du Groupe (y compris Opel Vauxhall). Des règles de gouvernance et un processus décisionnel strict encadre ces couvertures. Elles sont qualifiées de **Cash Flow Hedge** au sens des normes comptables IFRS 9. L'horizon maximum de ces couvertures est de 2 ans. Les ratios sont au maximum de 70% à 1 an et de 40% à 2 ans.

Au 31 décembre 2019, le ratio de couverture se situe entre 20 et 40% selon les devises. Le secteur Automobile détient des couvertures de flux futurs sur les principales devises suivantes : GBP, JPY, PLN.

Le Groupe n'a pas de couverture d'investissement net à l'étranger.

Dans le cadre de son activité propre, PSAI effectue dans des limites strictes et contrôlées, des transactions hors couverture sur des produits de change. Ces opérations, qui sont les seules de cette nature réalisées par les sociétés du Groupe ont des effets peu significatifs sur le résultat consolidé du Groupe.

La méthode utilisée pour détecter et gérer les risques de marché est celle de la Value at Risk (VAR) historique. Les données utilisées par la VAR historique sont les volatilités et les cours des différentes devises depuis début 2011. La VAR représente la perte potentielle maximale de notre portefeuille selon un niveau de confiance. Les niveaux de confiance mesurés sont de 95 % et de 99 %. Pour les deux niveaux de confiance, les résultats de la VAR historique sur le portefeuille existant au 31 décembre 2019 ont conclu à un impact non significatif sur le résultat du Groupe. Cette méthode suppose que la VAR future se comporte comme la VAR passée. Elle ne serait pas représentative de pertes dans le cas d'événements extrêmes.

Faurecia couvre de façon autonome et centralisée le risque de change de ses filiales, lié à leurs opérations commerciales, au moyen d'opérations à terme ou optionnelles ainsi que de financement en devises. Cette gestion centralisée est mise en œuvre par la direction du financement et de la trésorerie de Faurecia, sous la responsabilité de sa direction générale. Les décisions de gestion sont prises au sein d'un comité de gestion des risques de marché qui se réunit mensuellement.

Les transactions futures sont couvertes sur la base des flux prévisionnels établis lors de la préparation des budgets et validés par la direction générale. Les instruments dérivés contractés au titre de ces transactions futures sont qualifiés de **Cash Flow Hedge**, lorsqu'il existe une relation de couverture au sens de la norme IFRS 9. Les filiales hors de la zone euro bénéficient de prêts intragroupe dans leur monnaie de fonctionnement. Ces prêts étant refinancés en euros, le risque de change est couvert au moyen de swaps.

Opérations à terme et couvertures de flux de trésorerie

La position nette couverte en devises contre euro s'élève à 2955 millions d'euros au 31 décembre 2019 (2811 millions d'euros en 2018 et 3340 millions d'euros en 2017).

Exposition nette au risque de change des activités industrielles et commerciales pour les devises sur lesquelles des positions sont ouvertes au 31 décembre

La position nette des activités industrielles et commerciales dans les principales devises étrangères par rapport à l'euro est la suivante:

(en millions d'euros)	31/12/2019								
	RUB	GBP	JPY	USD	PLN	CHF	CZK	Autres	Total
Total actifs	35	950	136	338	75	209	172	157	2 072
Total passifs	(36)	(821)	(162)	(234)	(17)	(3)	(173)	(288)	(1 734)
POSITION NETTE AVANT GESTION	(1)	129	(26)	104	58	206	(1)	(131)	338
Instruments financiers dérivés	1	(470)	13	(57)	(25)	(206)	-	(19)	(763)
POSITION NETTE APRÈS GESTION	-	(341)	(13)	47	33	-	(1)	(150)	(425)

(en millions d'euros)	31/12/2018								
	RUB	GBP	JPY	USD	PLN	CHF	CZK	Autres	Total
Total actifs	59	732	101	454	132	248	200	678	2 604
Total passifs	(7)	(725)	(210)	(315)	(174)	(136)	(260)	(364)	(2 191)
POSITION NETTE AVANT GESTION	52	7	(109)	139	(42)	112	(60)	314	413
Instruments financiers dérivés	(48)	(127)	101	(350)	70	(220)	83	(40)	(531)
POSITION NETTE APRÈS GESTION	4	(120)	(8)	(211)	28	(108)	23	274	(118)

(en millions d'euros)	31/12/2017								
	RUB	GBP	JPY	USD	PLN	CHF	CZK	Autres	Total
Total actifs	93	225	81	917	43	243	140	580	2 322
Total passifs	(23)	(90)	(42)	(37)	(7)	(3)	(215)	(42)	(459)
POSITION NETTE AVANT GESTION	70	135	39	880	36	240	(75)	538	1 863
Instruments financiers dérivés	(88)	(127)	(41)	(832)	50	(240)	67	(420)	(1 631)
POSITION NETTE APRÈS GESTION	(18)	8	(2)	48	86	-	(8)	118	232

Dans l'hypothèse d'une variation de 5 % du cours de clôture de chacune des principales devises sur lesquelles les activités industrielles et commerciales ont une exposition au risque de change ouverte au 31 décembre 2019 (voir tableau ci-dessus), les incidences sur le résultat avant impôt et les incidences directes sur les capitaux propres seraient, respectivement, les suivantes :

(en millions d'euros)	JPY/EUR	USD/EUR	PLN/EUR	MEX/EUR	CZK/EUR	GBP/EUR	TRY/EUR	RUB/EUR	Autres
Hypothèses de variation du couple devises	5,0%	5,0%	5,0%	5,0%	5,0%	5,0%	5,0%	5,0%	5,0%
Impact sur le résultat avant impôt	0,57	(1,94)	(1,51)	5,40	0,04	16,44	(0,14)	0,09	1,73
Impact sur les capitaux propres	(16,43)	5,02	(15,78)	(0,16)	(2,71)	(111,81)	-	-	(1,67)

La position nette des activités industrielles et commerciales dans les principales devises étrangères par rapport aux autres devises est la suivante :

<i>(en millions d'euros)</i>	31/12/2019				
	UAH/USD	USD/BRL	USD/ARS	USD/GBP	CNY/USD
Total actifs	-	5	11	-	-
Total passifs	(25)	(38)	(13)	-	-
POSITION NETTE AVANT GESTION	(25)	(33)	(2)	-	-
Instruments financiers dérivés	-	37	4	-	-
POSITION NETTE APRÈS GESTION	(25)	4	2	-	-

<i>(en millions d'euros)</i>	31/12/2018				
	UAH/USD	USD/BRL	USD/ARS	USD/GBP	CNY/USD
Total actifs	-	78	37	-	3
Total passifs	(9)	(282)	(293)	(7)	-
POSITION NETTE AVANT GESTION	(9)	(204)	(256)	(7)	3
Instruments financiers dérivés	-	221	239	-	-
POSITION NETTE APRÈS GESTION	(9)	17	(17)	(7)	3

<i>(en millions d'euros)</i>	31/12/2017				
	UAH/USD	USD/BRL	USD/ARS	USD/GBP	CNY/USD
Total actifs	-	72	18	-	5
Total passifs	(11)	(58)	(197)	-	-
POSITION NETTE AVANT GESTION	(11)	14	(179)	-	5
Instruments financiers dérivés	-	(19)	180	-	-
POSITION NETTE APRÈS GESTION	(11)	(5)	1	-	5

(5) Risque matières premières

Les risques matières encourus sont suivis pour le secteur Automobile conjointement par la direction des achats et PSA International S.A. (PSAI) en charge des couvertures des risques de change, de taux et matières, et de façon autonome pour Faurecia.

Le risque de variation de certains prix des matières premières expose les coûts de production de la Division Automobile et de Faurecia soit du fait de leurs achats directs, soit indirectement par l'impact de ces changements sur les coûts de leurs fournisseurs. Ces matières premières sont soit des produits industriels tels que l'acier et les plastiques dont les prix et les ajustements associés sont négociés entre acheteurs et vendeurs, soit des matières premières directement négociées sur des marchés organisés, tels que l'aluminium, le cuivre, le plomb ou les métaux précieux, pour lesquels le prix de transaction du matières premières ou composants est déterminé par référence directe aux prix cotés sur le marché des matières premières.

Une partie de l'exposition de la division Automobile aux fluctuations des prix des matières premières est couverte au moyen d'instruments dérivés négociés sur des marchés réglementés. L'objectif de ces couvertures est de minimiser l'impact des variations des prix des matières premières sur les livraisons physiques pour les besoins de production du Groupe.

Le Directoire définit les règles de gouvernance (périmètre, responsabilités, échéances, ratios, etc.).

Pour le secteur Automobile, les risques matières font l'objet d'une revue trimestrielle dans le cadre d'un Comité Métal présidé par le Directeur financier du Groupe. Le Comité Métal suit les ratios de couverture, les résultats des couvertures en place, fait le point sur chacune des matières premières cotées pouvant avoir un impact significatif sur le résultat opérationnel et arrête des niveaux cibles de couverture en volume et en prix, sur un horizon pouvant aller jusqu'à trois ans pour les métaux et deux ans pour l'énergie. Les ratios maximaux sont: 80% à 1 an, 60% à 2 ans et 40% à 3 ans. Les ratios de couverture dépendent de la maturité. Les couvertures de flux de trésorerie doivent être éligibles à la comptabilité de couverture en vertu d'IFRS 9. En 2019, Opel Vauxhall est pleinement intégré dans le périmètre des opérations de couverture. Les couvertures de matières premières concernent les achats d'aluminium, de cuivre, de plomb, de platine et de palladium. Des couvertures sur des achats d'électricité et de gaz ont également été mises en place en 2019. Le Groupe était bien couvert sur les métaux précieux.

Pour le secteur Automobile, si les prix des métaux de base (Aluminium, Cuivre et Plomb) augmentaient (baissaient) de 19 %, les prix des métaux précieux (Platine et Palladium) augmentaient (baissaient) de 21 %, et les prix de l'énergie (Gaz, Electricité) augmentaient (baissent) de 29%, l'impact des instruments de couverture détenus à la clôture 2019 aurait été une hausse (baisse) de 180 millions d'euros sur les capitaux propres du Groupe au 31 décembre 2019 (contre 71 millions d'euros à fin 2018 et 59 millions d'euros en 2017). Les instruments de couvertures de risque matières étant qualifiés de couverture de flux de trésorerie au sens IFRS 9, le résultat 2019 du Groupe n'aurait pas été différent en cas de variation des prix des matières couvertes.

Les hypothèses de variation des prix des matières premières ont été fixées en fonction des volatilités historiques et implicites moyennes constatées sur les marchés des matières couvertes sur l'exercice écoulé.

Dans la mesure où les contrats de ventes de Faurecia avec ses clients ne prévoient pas de clauses d'indexation systématique sur le cours des matières premières, Faurecia réduit le risque d'évolution défavorable du prix des matières premières grâce à une politique commerciale permanente de négociation avec ses clients et une gestion stricte des stocks. Faurecia n'a pas recours à des instruments dérivés pour la couverture de ses achats de matières premières et énergétiques.

B. Instruments de couverture

En IFRS 9, de même qu'en IAS 39, les instruments dérivés sont comptabilisés à leur juste valeur au bilan. Ils peuvent être désignés comme instruments de couverture si :

- la relation de couverture est clairement définie et documentée à sa date de mise en place ;
- l'efficacité de la relation de couverture est démontrée dès son origine. Si la relation de couverture cesse de répondre aux critères d'efficacité au regard du ratio de couverture mais que l'objectif de gestion des risques visé par cette relation de couverture désignée demeure le même, ce ratio doit désormais être rééquilibré. Le rééquilibrage consiste à ajuster soit les quantités désignées de l'élément couvert ou de l'instrument dans une relation de couverture déjà existante.

Le Groupe utilise deux relations de couverture :

- **Couverture de juste valeur :**

La variation de juste valeur du dérivé est enregistrée en compte de résultat où elle est compensée par les variations symétriques de juste valeur de l'élément couvert, dans la mesure de leur efficacité.

- **Couverture de flux futurs de trésorerie :**

La partie efficace de la variation de juste valeur de l'instrument de couverture est enregistrée directement en « autres éléments du résultat global ». La part inefficace est comptabilisée en produits (ou en charges) à caractère financier, à l'exception de la valeur temps des options qui est désormais enregistrée en « autres éléments du résultat global ». Les montants enregistrés en capitaux propres sont repris au compte de résultat symétriquement à la comptabilisation des éléments couverts, lorsque ces derniers impactent le compte de résultat. Du fait de sa non matérialité, la part efficace des variations de juste valeur des couvertures d'achats de matières premières n'est pas incluse dans le coût d'entrée des stocks de matières premières.

La norme IFRS 9 autorise désormais à qualifier comptablement de couverture la composante matières premières, ce qui permet une meilleure adéquation de la comptabilité avec la réalité économique. Ceci permet, depuis le 1^{er} janvier 2018, d'étendre les couvertures prises en conformité avec les règles de gestion du Groupe (cf. Note 12.7.A.(5)).

Par ailleurs, le Groupe prend des couvertures de change pour se prémunir des variations de valeur des dettes et créances en devises. La variation de juste valeur de ces dérivés est enregistrée en contrepartie du compte de résultat, venant compenser la variation en résultat des dettes et créances libellées en devises, à l'inefficacité près. La part inefficace est enregistrée en résultat financier.

(1) Information sur les notionnels couverts et sur la valeur des instruments de couverture

Sociétés industrielles et commerciales

(en millions d'euros)	31/12/2019					
	Valeur au bilan			Échéances		
	Actif	Passif	Notionnel	< 1 an	de 2 à 5 ans	> 5 ans
Risque de change						
Couverture de juste valeur :	30	(104)	3 612	3 423	189	-
Couverture de flux futurs :	9	(1)	3 550	2 647	903	-
Total risque de change	39	(105)	7 162	6 070	1 092	-
Risque de Taux						
Couverture de juste valeur :			62		62	
Couverture de flux futurs :		(12)	745	31	714	
Total risque de taux	-	(12)	807	31	776	-
Risque matières						
Couverture de flux futurs :	68	(35)	910	429	481	-
Total risque matières	68	(35)	910	429	481	-
TOTAL	107	(152)	8 879	6 530	2 349	-
dont:						
TOTAL COUVERTURES DE JUSTE VALEUR	30	(104)	3 674	3 423	251	-
TOTAL COUVERTURES DE FLUX FUTURS	77	(48)	5 205	3 107	2 098	-

Les instruments de couverture ne faisant pas l'objet de clauses de compensation en cas de défaut d'une des parties représentent une valeur non significative sur le secteur Automobile.

(en millions d'euros)	31/12/2018					
	Valeur au bilan			Échéances		
	Actif	Passif	Notionnel	< 1 an	de 2 à 5 ans	> 5 ans
Risque de change						
Couverture de juste valeur :	69	(30)	4 517	4 410	107	-
Couverture de flux futurs :	30	(18)	4 788	4 278	510	-
Total risque de change	99	(48)	9 305	8 688	617	-
Risque de Taux						
Couverture de juste valeur :	-	(3)	53	-	53	-
Couverture de flux futurs :						
Total risque de taux	-	(3)	53	-	53	-
Risque matières						
Couverture de flux futurs :	23	(30)	389	212	177	-
Total risque matières	23	(30)	389	212	177	-
TOTAL	122	(81)	9 747	8 900	847	-
dont:						
TOTAL COUVERTURES DE JUSTE VALEUR	69	(33)	4 570	4 410	160	-
TOTAL COUVERTURES DE FLUX FUTURS	53	(48)	5 177	4 490	687	-

<i>(en millions d'euros)</i>	31/12/2017					
	Valeur au bilan			Échéances		
	Actif	Passif	Notionnel	< 1 an	de 2 à 5 ans	> 5 ans
Risque de change						
Couverture de juste valeur :	62	(26)	2 542	2 495	47	-
Couverture de flux futurs :	194	(176)	3 179	2 516	663	-
Total risque de change	256	(202)	5 721	5 011	710	-
Risque de Taux						
Couverture de juste valeur :	-	-	-	-	-	-
Couverture de flux futurs :	-	-	2	-	2	-
Total risque de taux	-	-	2	-	2	-
Risque matières						
Couverture de flux futurs :	41	(8)	254	173	81	-
Total risque matières	41	(8)	254	173	81	-
TOTAL	297	(210)	5 977	5 184	793	-
dont:						
TOTAL COUVERTURES DE JUSTE VALEUR	62	(26)	2 542	2 495	47	-
TOTAL COUVERTURES DE FLUX FUTURS	235	(184)	3 435	2 689	746	-

(2) Information sur les impacts résultat et capitaux propres des instruments de couverture

(a) Impact des couvertures de flux futurs

<i>(en millions d'euros)</i>	2019	2018	2017
Variation de part efficace en capitaux propres	(59)	26	39
Variation de part inefficace en résultat	3	15	(5)
Recyclage de part efficace en coût des biens et services vendus	-	(5)	(13)
Recyclage de part efficace en charges de financement	-	(5)	(9)

(b) Impact des couvertures de juste valeur

<i>(en millions d'euros)</i>	2019	2018	2017
Variation de part inefficace en résultat	(65)	112	(23)
IMPACT NET SUR RÉSULTAT	(65)	112	(23)

Le résultat des couvertures sur emprunts présenté en Note 12.2.A enregistre également le résultat des couvertures non traitées en comptabilité de couverture selon les règles définies par IFRS 9.

12.7. INSTRUMENTS FINANCIERS

A. Actifs et passifs financiers - définitions

Le fait générateur de la comptabilisation au bilan est la date de transaction (i.e. d'engagement) et non la date de règlement.

B. Opérations en devises

En application d'IAS 21, les opérations libellées en monnaies étrangères sont converties par la filiale dans sa monnaie de fonctionnement au cours du jour de la transaction. Les éléments monétaires du bilan sont réévalués au cours de clôture à chaque arrêté comptable. Les écarts de réévaluation correspondants sont enregistrés :

- en résultat opérationnel courant pour les transactions commerciales de toutes les sociétés et pour les opérations de financement du groupe Banque PSA Finance ;
- en produit sur prêts et placements ou en charges de financement pour les transactions financières réalisées par les sociétés industrielles et commerciales.

C. Evaluation et comptabilisation des actifs financiers

Le Groupe utilise deux catégories comptables prévues par la norme IFRS 9. La classification d'un actif financier dépend des caractéristiques de ses flux de trésorerie contractuels et des modalités de gestion définies par l'entreprise.

(1) Actifs financiers classés en « coût amorti »

Les actifs financiers sont classés en « coût amorti » si leurs flux de trésorerie contractuels représentent uniquement des paiements de principal et d'intérêt, et s'ils sont détenus en vue de collecter ces flux de trésorerie contractuels. Ils sont comptabilisés au coût amorti calculé à l'aide du taux d'intérêt effectif (TIE). Lorsque leurs échéances de paiement sont très courtes, leur juste valeur est assimilée à leur valeur au bilan, y compris les éventuelles dépréciations. En pratique ce sont les créances constitutives du besoin en fonds de roulement.

Les actifs classés en prêts et créances selon la norme IAS 39 continuent d'être classés en coût amorti, et les titres de créance négociables classés en équivalents de trésorerie ou placements financiers dont l'intention de gestion est de les conserver jusqu'à échéance le sont désormais.

Evaluation des créances commerciales

Suite à l'application de la norme IFRS 9, celles-ci font désormais l'objet d'une provision pour dépréciation dès leur comptabilisation initiale, basée sur une appréciation des pertes de crédits attendues à maturité. La dépréciation est ensuite revue en fonction de l'aggravation du risque de non recouvrement, le cas échéant. Les indices de perte de valeur qui conduisent le Groupe à s'interroger sur ce point sont : l'existence de litiges non résolus, l'ancienneté des créances ou les difficultés financières importantes du débiteur.

La norme IFRS 9 est sans changement par rapport à la norme IAS 39 quant à la décomptabilisation des créances.

(2) Actifs financiers classés en « juste valeur par résultat »

Sont classés en « juste valeur par résultat » les actifs qui ne répondent pas à la définition et à l'objectif de gestion de la première catégorie. Ils sont comptabilisés au bilan pour leur juste valeur et toute variation de celle-ci est comptabilisée en résultat de la période.

Les « titres de participation » qui étaient classés en « actifs disponibles à la vente » selon la norme IAS39 sont désormais classés en « juste valeur par résultat », sans impact matériel pour le Groupe. Leur juste valeur initiale correspond à leur coût d'acquisition.

Les « autres actifs non courants » correspondent aux parts que le Groupe détient dans le Fonds d'Avenir Automobile (FAA), un fonds Commun de Placement à Risques créé sous l'impulsion de l'Etat dans le cadre du Pacte Automobile signé le 9 février 2009. Les parts détenues dans le FAA étaient classés en « actifs disponibles à la vente » selon la norme IAS39 et sont désormais classés en « juste valeur par résultat », ce qui entraîne le reclassement en réserve des montants stockés en autres éléments du résultat global en date de transition. La juste valeur des parts correspond à leur valeur liquidative en date de clôture.

D. Evaluation et comptabilisation des passifs financiers

La norme IFRS 9 n'a pas introduit de modifications dans l'évaluation et la comptabilisation des passifs financiers.

Les emprunts et autres passifs financiers sont généralement évalués au coût amorti calculé à l'aide du taux d'intérêt effectif (TIE).

Lorsque le Groupe obtient des emprunts à taux bonifiés, le coût amorti de l'emprunt est calculé à l'aide d'un TIE reflétant un taux de marché, tandis que la subvention est comptabilisée selon sa finalité, comme une subvention d'investissement ou d'exploitation (en application d'IAS 20).

E. Instruments financiers inscrits au bilan

	31/12/2019		Ventilation par classe d'instruments		
	Valeur au bilan	Juste valeur	Juste valeur par résultat	Juste valeur par autre résultat global	Instruments financiers au coût amorti
<i>(en millions d'euros)</i>					
Titres de participation	193	193	193	-	-
Autres actifs financiers non courants	652	652	411	-	241
Autres actifs non courants ⁽¹⁾	490	490	490	-	-
Clients des activités industrielles et commerciales	2 526	2 526	-	-	2 526
Autres débiteurs	2 827	2 827	39	-	2 788
Instruments dérivés actif liés à l'exploitation	95	95	95	-	-
Actifs financiers courants	1 269	1 269	2	-	1 267
Placements financiers	50	50	-	-	50
Trésorerie et équivalents de trésorerie	17 379	17 379	14 534	-	2 845
ACTIFS	25 481	25 481	15 764	-	9 717
Passifs financiers non courants	8 915	9 284	13	-	8 902
Autres passifs non courants ⁽²⁾	241	241	15	-	226
Fournisseurs d'exploitation et comptes associés	14 505	14 505	-	-	14 505
Autres créanciers	8 840	8 840	-	-	8 840
Instruments dérivés passif liés à l'exploitation	124	124	124	-	-
Passifs financiers courants	2 520	2 520	2	-	2 518
PASSIFS	35 145	35 514	154	-	34 991

⁽¹⁾ Les autres actifs non courants excluent le montant des excédents d'actifs de retraites (cf. Note 9.1) qui ne sont pas des actifs financiers au sens de la norme IFRS 9.

⁽²⁾ Hors dette relative aux véhicules vendus avec clauses de rachat.

	31/12/2018		Ventilation par classe d'instruments		
	Valeur au bilan	Juste valeur	Juste valeur par résultat	Juste valeur par autre résultat global	Instruments financiers au coût amorti
<i>(en millions d'euros)</i>					
Titres de participation	397	397	397	-	-
Autres actifs financiers non courants	684	684	425	-	259
Autres actifs non courants ⁽¹⁾	503	503	503	-	-
Clients des activités industrielles et commerciales	1 929	1 929	-	-	1 929
Autres débiteurs	2 390	2 390	-	-	2 390
Instruments dérivés actif liés à l'exploitation	110	110	110	-	-
Actifs financiers courants	842	842	1	-	841
Placements financiers	50	50	-	-	50
Trésorerie et équivalents de trésorerie	14 961	14 961	12 718	-	2 243
ACTIFS	21 866	21 866	14 154	-	7 712
Passifs financiers non courants	5 257	5 097	1	-	5 256
Autres passifs non courants ⁽²⁾	259	259	10	-	249
Fournisseurs d'exploitation et comptes associés	13 551	13 551	-	-	13 551
Autres créanciers	8 265	8 265	-	-	8 265
Instruments dérivés passif liés à l'exploitation	59	59	59	-	-
Passifs financiers courants	2 182	2 157	11	-	2 171
PASSIFS	29 573	29 388	81	-	29 492

⁽¹⁾ Les autres actifs non courants excluent le montant des excédents d'actifs de retraites (cf. Note 9.1) qui ne sont pas des actifs financiers au sens de la norme IFRS 9.

⁽²⁾ Hors dette relative aux véhicules vendus avec clauses de rachat.

(en millions d'euros)	31/12/2017		Ventilation par classe d'instruments			
	Valeur au bilan	Juste valeur	Juste valeur par résultat	Juste valeur par autre résultat global		Instruments financiers au coût amorti
				par résultat	global	
Titres de participation	391	391	391	-	-	-
Autres actifs financiers non courants	487	487	232	-	-	255
Autres actifs non courants ⁽¹⁾	581	581	75	-	-	506
Clients des activités industrielles et commerciales	2 454	2 454	-	-	-	2 454
Autres débiteurs	2 413	2 413	-	-	-	2 413
Instruments dérivés actif liés à l'exploitation	274	274	274	-	-	-
Actifs financiers courants	1 269	1 269	8	-	-	1 261
Placements financiers	165	165	165	-	-	-
Trésorerie et équivalents de trésorerie	11 582	11 582	11 582	-	-	-
ACTIFS	19 616	19 616	12 727	-	-	6 889
Passifs financiers non courants	4 778	4 906	-	-	-	4 778
Autres passifs non courants ⁽²⁾	100	100	5	-	-	95
Fournisseurs d'exploitation et comptes associés	13 362	13 362	-	-	-	13 362
Autres créanciers	8 094	8 094	-	-	-	8 094
Instruments dérivés passif liés à l'exploitation	203	203	203	-	-	-
Passifs financiers courants	2 531	2 505	2	-	-	2 529
PASSIFS	29 068	29 170	210	-	-	28 858

⁽¹⁾ Les autres actifs non courants excluent le montant des excédents d'actifs de retraites (cf. Note 9.1) qui ne sont pas des actifs financiers au sens de la norme IFRS 9.

⁽²⁾ Hors dette relative aux véhicules vendus avec clauses de rachat.

Une évaluation de la juste valeur des instruments financiers du Groupe est effectuée dans la mesure où les données des marchés financiers permettent une estimation pertinente de leur valeur vénale dans une optique non liquidative. La juste valeur d'instruments financiers négociés sur un marché actif est donc basée sur les prix de marché à la date de clôture. Les prix de marché utilisés pour les actifs financiers détenus par le Groupe sont les cours acheteurs en vigueur sur le marché à la date d'évaluation.

F. Information sur les actifs et passifs financiers comptabilisés en juste valeur

(en millions d'euros)	31/12/2019		31/12/2018		31/12/2017	
	Juste valeur par résultat	Juste valeur par autre résultat global	Juste valeur par résultat	Juste valeur par autre résultat global	Juste valeur par résultat	Juste valeur par autre résultat global
Juste valeur de niveau 1 : prix cotés sur un marché actif						
Autres actifs financiers non courants	411	-	422	-	223	-
Placements financiers	-	-	-	-	165	-
Trésorerie et équivalents de trésorerie	14 534	-	12 718	-	11 582	-
Juste valeur de niveau 2 : évaluation basée sur des données observables sur le marché						
Autres actifs financiers non courants	-	-	3	-	9	-
Autres actifs non courants	11	-	8	-	6	-
Instruments dérivés actif liés à l'exploitation	134	-	110	-	274	-
Actifs financiers courants	2	-	1	-	8	-
Juste valeur de niveau 3 : évaluation basée sur des données non observables sur le marché						
Titres de participation	193	-	397	-	391	-
Autres actifs non courants	479	-	495	-	69	-
TOTAL ACTIFS FINANCIERS COMPTABILISÉS EN JUSTE VALEUR	15 763	-	14 154	-	12 727	-

La variation de la juste valeur de niveau 3 ne comporte pas d'éléments significatifs.

	31/12/2019		31/12/2018		31/12/2017	
	Juste valeur par résultat	Juste valeur par autre résultat global	Juste valeur par résultat	Juste valeur par autre résultat global	Juste valeur par résultat	Juste valeur par autre résultat global
<i>(en millions d'euros)</i>						
Juste valeur de niveau 1 : prix cotés sur un marché actif						
Juste valeur de niveau 2 : évaluation basée sur des données observables sur le marché						
Passifs financiers non courants	(13)	-	(1)	-	-	-
Autres passifs non courants	(15)	-	(10)	-	(5)	-
Autres créanciers	(124)	-	(59)	-	(203)	-
Passifs financiers courants	(2)	-	(11)	-	(2)	-
Juste valeur de niveau 3 : évaluation basée sur des données non observables sur le marché						
TOTAL ACTIFS FINANCIERS COMPTABILISÉS EN JUSTE VALEUR	(154)	-	(81)	-	(210)	-

G. Information sur les passifs financiers non comptabilisés en juste valeur

	31/12/2019		Niveau de juste valeur		
	Valeur au bilan	Juste valeur	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3
<i>(en millions d'euros)</i>					
Passifs					
Passifs financiers non courants	8 902	9 270	6 210	3 060	-
Passifs financiers courants	2 518	2 518	47	2 471	-

	31/12/2018		Niveau de juste valeur		
	Valeur au bilan	Juste valeur	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3
<i>(en millions d'euros)</i>					
Passifs					
Passifs financiers non courants	5 256	5 096	3 853	1 243	-
Passifs financiers courants	2 171	2 146	474	1 672	-

	31/12/2017		Niveau de juste valeur		
	Valeur au bilan	Juste valeur	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3
<i>(en millions d'euros)</i>					
Passifs					
Passifs financiers non courants	4 778	4 906	3 881	1 025	-
Passifs financiers courants	2 529	2 503	625	1 878	-

H. Effet en résultat des instruments financiers

	2019	Ventilation par classe d'instruments		
	Effet en résultat	Juste valeur par résultat	Juste valeur par autre résultat global	Instruments financiers au coût amorti
<i>(en millions d'euros)</i>				
Activités industrielles et commerciales				
Produits d'intérêts	22	-	-	22
Charges d'intérêts	(247)	-	-	(247)
Réévaluation	(36)	(33)	-	(3)
Résultat de cession et dividendes	23	23	-	-
Dépréciation nette	11	(30)	-	41
TOTAL ACTIVITÉS INDUSTRIELLES ET COMMERCIALES	(227)	(40)	-	(187)

<i>(en millions d'euros)</i>	2018		Ventilation par classe d'instruments	
	Effet en résultat	Juste valeur par résultat	Juste valeur par autre résultat global	Instruments financiers au coût amorti
Activités industrielles et commerciales				
Produits d'intérêts	15	-	-	15
Charges d'intérêts	(215)	-	-	(215)
Réévaluation	(193)	(132)	-	(61)
Résultat de cession et dividendes	13	13	-	-
Dépréciation nette	(68)	(32)	-	(36)
TOTAL ACTIVITÉS INDUSTRIELLES ET COMMERCIALES	(448)	(151)	-	(297)

<i>(en millions d'euros)</i>	2017		Ventilation par classe d'instruments	
	Effet en résultat	Juste valeur par résultat	Juste valeur par autre résultat global	Instruments financiers au coût amorti
Activités industrielles et commerciales				
Produits d'intérêts	10	-	-	10
Charges d'intérêts	(210)	-	-	(210)
Réévaluation	(3)	(7)	-	4
Résultat de cession et dividendes	14	15	-	(1)
Dépréciation nette	(123)	(6)	-	(117)
TOTAL ACTIVITÉS INDUSTRIELLES ET COMMERCIALES	(312)	2	-	(314)

12.8. ENGAGEMENTS HORS BILAN ET PASSIFS ÉVENTUELS

<i>(en millions d'euros)</i>	31/12/2019	31/12/2018	31/12/2017
Avals, cautions et garanties donnés	724	610	406
Actifs nantis, gagés ou hypothéqués	177	228	478
	901	838	884

▪ Actifs nantis, gagés ou hypothéqués

Ce poste inclut notamment les OAT nanties en faveur de la Banque Européenne d'Investissement (BEI).

L'échéancier des actifs nantis, gagés ou hypothéqués est présenté dans le tableau suivant :

<i>(en millions d'euros)</i>	31/12/2019	31/12/2018	31/12/2017
2018			391
2019	-	153	6
2020	131	-	38
2021	-	32	-
2022	-	-	-
2023	-	-	-
Années ultérieures	46	43	43
TOTAL ACTIFS NANTIS, GAGÉS OU HYPOTHÉQUÉS	177	228	478
Total du bilan	69 766	61 952	57 915
Pourcentage	0,3%	0,4%	0,8%

NOTE 13 - FINANCEMENT ET INSTRUMENTS FINANCIERS – ACTIVITES DE FINANCEMENT

13.1. PRINCIPES COMPTABLES

A. Actifs et passifs financiers - définitions

Les actifs et passifs financiers des activités de financement comprennent essentiellement des prêts et créances, des titres de placement et des dettes.

B. Evaluation et comptabilisation des actifs financiers

(1) Actifs financiers classés en « coût amorti »

Les instruments financiers qui étaient classés en « Prêts et créances » en IAS 39, comptabilisés au coût amorti (financements et créances de location), continuent à remplir les conditions pour une comptabilisation au coût amorti en IFRS 9.

Ils correspondent aux encours de crédit nets accordés par Banque PSA Finance à sa clientèle.

Les intérêts comptabilisés correspondent au rendement actuariel retiré des flux de trésorerie à recouvrer, évalués au taux d'intérêt effectif (TIE).

De manière générale, les encours de crédit font l'objet de couverture du risque de taux. L'application de la comptabilité de couverture entraîne la réévaluation à la juste valeur de la partie couverte des encours. La variation de cette juste valeur est enregistrée au compte de résultat, où elle est compensée par la variation symétrique de juste valeur des instruments financiers de couverture, dans la limite de leur efficacité (cf. Note 12.6.B).

Pour le calcul des pertes attendues sous IFRS 9, Banque PSA Finance s'appuie sur la méthodologie de calcul des différents paramètres de risques (données utilisées, segmentation des portefeuilles, évaluation individuelle ou collective, choix de modélisation – notamment probabilité de défaut (PD) à maturité, exposition courante des contrats au moment de la tombée en défaut (EAD) à maturité, etc...) ainsi que sur l'intégration des données prospectives : définition des scénarios macroéconomiques et modalités de prise en compte dans les pertes de crédit attendues.

Les opérations documentées en comptabilité de couverture sous IAS 39 restent documentées en comptabilité de couverture de la même façon sous IFRS 9 à partir du 1^{er} janvier 2018.

(2) Actifs financiers classés en « juste valeur par résultat »

En IFRS 9, les titres de placement restent comptabilisés en juste valeur par résultat s'ils font l'objet d'une couverture de taux. Les variations de juste valeur des titres sont comptabilisées en résultat de la période et corrigées par les variations de juste valeur des swaps couvrant économiquement ces titres.

Les titres de participation des sociétés non consolidées comptabilisés au coût sous IAS 39 du fait d'une activité opérationnelle non significative sont reclassés en juste valeur par résultat sous IFRS 9 sans impact sur les comptes de Banque PSA Finance au 31 décembre 2019.

C. Evaluation et comptabilisation des passifs financiers

Se reporter à la Note 12.7.D.

13.2. ACTIFS FINANCIERS COURANTS

A. Prêts et créances des activités de financement

(1) Analyse des créances

(en millions d'euros)	31/12/2019	31/12/2018	31/12/2017
Total encours net « Retail et Corporate & assimilés »	10	115	270
Total encours net de financement de stock à la clientèle « Corporate réseaux »	75	64	61
TOTAL	85	179	331

Les créances sur la clientèle finale (Retail et Corporate & assimilés) représentent les crédits accordés aux clients des marques Peugeot et Citroën, par les sociétés de Financement, pour l'acquisition de véhicules automobiles.

Les crédits aux réseaux de distribution (Corporate réseaux) comprennent les créances des sociétés des marques Peugeot, Citroën et DS sur leurs réseaux de concessionnaires et certains importateurs européens, cédées aux sociétés de Financement du Groupe, et les crédits accordés par ces dernières aux réseaux, pour financer leur besoin en fonds de roulement.

(2) Échéanciers des prêts et créances des activités poursuivies

	31/12/2019		Total
	Encours net « Retail et Corporate & assimilés »	Encours net de financement de stock à la clientèle « Corporate réseaux »	
<i>(en millions d'euros)</i>			
Non réparti	-	-	-
Moins d'un an	4	75	79
2 à 5 ans	6	-	6
+ 5 ans	-	-	-
Total créances brutes	10	75	85
Dépôts de garantie	-	-	-
Dépréciations	-	-	-
TOTAL CRÉANCES NETTES	10	75	85

(3) Provisions pour dépréciation des créances

	31/12/2019		31/12/2018		31/12/2017	
	Retail et Corporate & assimilés	Financement de stock à la clientèle « Corporate réseaux »	Retail et Corporate & assimilés	Financement de stock à la clientèle « Corporate réseaux »	Retail et Corporate & assimilés	Financement de stock à la clientèle « Corporate réseaux »
<i>(en millions d'euros)</i>						
Créances saines sans impayés	9	74	126	62	288	64
Créances saines sans impayés	1	3	5	4	17	2
Total encours brut	10	77	131	66	305	66
Éléments intégrés au coût amorti et dépôts de garantie	-	-	(14)	-	(28)	-
Dépréciations de créances	-	(2)	(2)	(2)	(7)	(5)
TOTAL ENCOURS NET	10	75	115	64	270	61

B. Titres de placement des activités de financement

Les placements sont constitués principalement de certificats de dépôts à court terme détenus par les fonds de titrisation. Au 31 décembre 2019, il n'y a pas de montants placés en certificats de dépôts.

C. Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie se montent à 454 millions d'euros au 31 décembre 2019 (466 millions au 31 décembre 2018 et 320 millions au 31 décembre 2017). Ils comprennent des créances à terme, des dépôts sur les comptes de banques centrales, des Obligations Assimilables du Trésor, et des OPCVM.

13.3. DETTES DES ACTIVITÉS DE FINANCEMENT

<i>(en millions d'euros)</i>	31/12/2019	31/12/2018	31/12/2017
Dettes constituées par un titre	231	253	257
Dettes envers les établissements de crédit	40	72	150
	271	325	407
Dettes envers la clientèle	1	3	8
	272	328	415
<i>Dettes envers les activités industrielles et commerciales</i>	-	(1)	(8)
TOTAL	272	327	407

A. Échéancier

<i>(en millions d'euros)</i>	31/12/2019	31/12/2018	31/12/2017
< Moins d'un an	40	95	150
> 2 à 5 ans	226	230	257
> + 5 ans	-	-	-
TOTAL	266	325	407

B. Devises de remboursement

Les emprunts obligataires sont en euros. Les autres dettes s'analysent comme suit par devise de remboursement :

<i>(en millions d'euros)</i>	31/12/2019	31/12/2018	31/12/2017
EUR	-	-	2
USD	223	218	209
ARS	-	66	142
Autres devises	43	41	54
TOTAL	266	325	407

C. Lignes de crédit

	31/12/2019	31/12/2018	31/12/2017
LIGNES DE CRÉDITS CONFIRMÉES NON TIRÉES	150	235	301

Au 31 décembre 2019, les lignes de crédit d'un montant total de 150 millions d'euros étaient les suivantes :

- 150 millions d'euros non tirés sur des lignes de crédit bilatérales revolving,

13.4. GESTION DES RISQUES FINANCIERS

A. Politique de gestion des risques financiers

L'essentiel des activités de financement des réseaux et de la clientèle des marques du Groupe PSA est désormais assuré par les entités conjointes avec Santander et BNP Paribas qui en assurent le financement et leur applique leurs politiques de gestion des risques.

La gestion des risques décrite ci-dessous se rapporte à l'activité propre de Banque PSA Finance.

(1) Risque de liquidité

La stratégie de financement de Banque PSA Finance est définie sous l'impulsion des organes de gouvernance de Banque PSA Finance.

Banque PSA Finance s'appuie sur une structure de capital et un ratio de fonds propres conforme aux exigences réglementaires, confortés par la qualité des actifs de la banque.

Son financement est assuré avec la plus large diversification des sources de liquidité possible, une adéquation entre les échéances des ressources de financement et celles de ses encours de crédit. La mise en œuvre de cette politique est suivie par le Comité ALM et le Comité Management des Risques de Banque PSA Finance avec notamment le suivi et la prévision des ratios de liquidité réglementaires et le suivi de plans de financement construit par zone géographique cohérente.

Depuis la mise en place des partenariats locaux avec Santander, les financements de ces entités ne sont plus sous la responsabilité de Banque PSA Finance.

Stratégie de financement mise en œuvre en 2019

Au 31 décembre 2019, seule la source de financement obligataire subsiste au bilan de Banque PSA Finance.

Par ailleurs la banque dispose également de réserves de liquidité de 454 millions d'euros.

Renouvellement des lignes de financement bancaire

Le détail des lignes de financement bancaire est présenté en Note 13.3.C.

Covenants

Les contrats de lignes de crédit revolving bilatérales (pour un encours total de 150 millions d'euros) signés par Banque PSA Finance comportent des clauses d'exigibilité anticipée classiques pour ce type de contrat.

Au-delà de ces covenants correspondants aux pratiques de marché, lesdits contrats maintiennent la conservation du statut de banque, et le respect d'un ratio de fonds propre "Common Equity Tier One" de 11% minimum.

(2) Risque de taux

La politique de Banque PSA Finance vise à mesurer, encadrer par des limites dans le cadre de stress scenario et réduire si nécessaire l'effet de variation des taux d'intérêts par l'utilisation d'instruments financiers appropriés permettant d'assurer l'adéquation de la structure de taux à l'actif et au passif. La mise en œuvre de cette politique est suivie par le Comité ALM et le Comité Management des Risques de Banque PSA Finance.

(3) Risque de contrepartie et risque de crédit

Le risque de crédit de Banque PSA Finance correspond au risque de perte sur une créance liée à un défaut de paiement d'un débiteur ou à un manquement de ce débiteur à ses autres obligations contractuelles. Banque PSA Finance est exposée au risque de crédit sur ses créances vis à vis des réseaux de distribution des marques Peugeot, Citroën et DS, d'entreprises et de clients individuels. En cas de défaut, Banque PSA Finance a en général la possibilité de récupérer le véhicule financé pour le revendre comme véhicule d'occasion. La possibilité que la valeur de revente du véhicule d'occasion ne couvre pas le montant de la créance est prise en compte dans la détermination des pertes de valeurs comptabilisées (cf. Note 13.1.B).

Pour l'activité de financement des flottes et réseaux de distribution, les décisions de financements sont prises après examen approfondi du risque selon des règles de délégation précises soit, par des Comités de crédit locaux soit par le Comité de crédit groupe. Le niveau des lignes de crédit dépend du bien financé, de la cotation du risque client, et enfin de l'appréciation générale du niveau de risque portée par le Comité de crédit appelé à statuer. Pour ses sociétés opérées en commun avec un partenaire, Banque PSA Finance s'assure par des mécanismes contractuels une bonne intégration dans le processus de décision et de suivi du risque.

Pour l'activité clientèle finale, la sélection de la clientèle s'opère à partir d'un outil décisionnel local paramétré selon les caractéristiques propres à chacun des pays afin d'en optimiser l'efficacité. Pour les filiales en partenariat, la sélection de la clientèle revient au partenaire qui utilise les outils décisionnels qu'il a développés. Dans les deux cas, les équipes de la structure centrale de Banque PSA Finance assurent un suivi précis et constant du niveau de risque de la demande et de l'octroi ainsi que des caractéristiques des dossiers en impayés.

Les arriérés de paiement non dépréciés ne concernent que les encours de créances Corporate.

Les encours Corporate, lorsqu'ils présentent des impayés supérieurs à 90 jours, voire 270 jours pour les collectivités territoriales, ne sont pas déclassés en créances douteuses lorsque les impayés résultent d'incidents ou de litiges non liés à des problèmes de solvabilité des débiteurs.

En matière de concentration des risques, Banque PSA Finance veille en permanence à maintenir dans des limites appropriées ses expositions les plus importantes au risque de crédit et se situe en deçà des seuils réglementaires.

Les risques des contreparties financières se limitent aux opérations de placement des fonds de la réserve de liquidité, aux autres excédents de trésorerie résiduelle, ainsi qu'à l'ensemble des dérivés (swaps et options) conclus dans le cadre des politiques de couverture des risques de change et de taux d'intérêt.

Les placements sont réalisés soit sous forme de Titres de Créances Négociables émis par des banques de premier plan, soit dans des dépôts auprès de banques de premier plan, soit dans des OPCVM monétaires.

(4) Risque de change

La politique suivie n'autorise pas de position de change opérationnelle. Entité par entité, les passifs sont adossés sur les actifs dans les mêmes devises en utilisant le cas échéant, des instruments financiers appropriés. Les couvertures sont réalisées à l'aide d'instruments fermes de change (*cross currency swap*, *swap* de devises, change à terme).

Le Groupe n'a pas de couverture d'investissement net à l'étranger.

Compte tenu de la politique de couverture de la position de change opérationnelle, le résultat et les capitaux propres du Groupe ne seraient pas impactés de manière significative par une variation de devises sur les activités de financement.

B. Instruments de couverture des activités de financement

Les différents types de couverture et leur comptabilisation sont décrits dans la Note 12.6.B.

▪ Informations sur les impacts résultat et capitaux propres des instruments de couverture

Impact des couvertures de juste valeur

<i>(en millions d'euros)</i>	2019	2018	2017
Réévaluation en résultat des passifs financiers	(1)	4	6
Réévaluation en résultat des couvertures de passifs financiers	(1)	7	(12)
IMPACT NET SUR RÉSULTAT	(2)	11	(6)

Les couvertures n'ont pas d'effet en capitaux propres (autres éléments du résultat global).

13.5. INSTRUMENTS FINANCIERS

A. Instruments financiers inscrits au bilan

(en millions d'euros)	31/12/2019		Ventilation par classe d'instruments		
	Valeur au bilan	Juste valeur	Juste valeur par résultat	Juste valeur par autre résultat global	Instruments financiers au coût amorti
Titres de participation	3	3	3	-	-
Autres actifs financiers non courants	11	11	11	-	-
Autres actifs non courants	196	196	196	-	-
Prêts et créances des activités de financement	85	85	-	-	85
Titres de placement des activités de financement	78	78	78	-	-
Autres débiteurs	96	96	1	-	95
Trésorerie et équivalents de trésorerie	454	454	454	-	-
ACTIFS	923	923	743	-	180
Passifs financiers non courants	2	2	-	-	2
Dettes des activités de financement	272	276	-	-	272
Autres créanciers	53	53	1	-	52
PASSIFS	327	331	1	-	326

B. Information sur les actifs et passifs financiers comptabilisés en juste valeur

Les justes valeurs des titres de placements des activités de financement sont de niveau 2, à l'exception des placements en OPCVM réévalués à la valeur de liquidation publiée (niveau 1).

C. Information sur les actifs et passifs financiers non comptabilisés en juste valeur

(en millions d'euros)	31/12/2019		Niveau de juste valeur		
	Valeur au bilan	Juste valeur	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3
Actifs					
Prêts et créances des activités de financement	85	85	-	-	85
Passifs					
Dettes des activités de financement	271	275	235	-	40

D. Effet en résultat des instruments financiers

(en millions d'euros)	2019	Niveau de juste valeur		
	Effet en résultat	Juste valeur par résultat	Juste valeur par autre résultat global	Instruments financiers au coût amorti
Activités de financement				
Produits d'intérêts	26	-	26	-
Charges d'intérêts	(14)	-	-	(14)
Réévaluation ⁽¹⁾	10	12	(2)	-
TOTAL ACTIVITÉS DE FINANCEMENT	22	12	24	(14)

⁽¹⁾ Pour les instruments classés en juste valeur par résultat, la réévaluation inclut les intérêts et dividendes reçus.

Pour les activités de financement, l'ensemble des résultats dégagés par les actifs et passifs financiers définis par IFRS 9 est comptabilisé en résultat opérationnel courant.

13.6. ENGAGEMENTS HORS BILAN ET PASSIFS ÉVENTUELS

(en millions d'euros)	2019	2018	2017
Engagements de financement en faveur de la clientèle	-	-	12

NOTE 14 - IMPOTS SUR LES RÉSULTATS

Conformément à la norme *IAS 12 « Impôts sur le résultat »*, des impôts différés sont évalués sur toutes les différences temporelles entre les valeurs comptables des actifs et des passifs et leurs valeurs fiscales. Les passifs d'impôts différés sont systématiquement comptabilisés. Les actifs d'impôts différés ne sont reconnus que s'ils ont une chance raisonnable de se réaliser.

Pour ce qui est des participations dans les filiales ou les sociétés mises en équivalence, un passif d'impôt différé est comptabilisé pour toute différence temporelle entre la valeur comptable des titres et leur valeur fiscale sauf :

- si le Groupe est en mesure de contrôler la date à laquelle la différence temporelle s'inversera ;
- et qu'il est probable qu'elle ne s'inversera pas dans un avenir prévisible.

En application de ce principe :

- pour les sociétés intégrées globalement, un passif d'impôt est reconnu seulement à hauteur des impôts de distribution sur les dividendes que le Groupe a prévu de faire verser par ses filiales l'année suivante;
- pour les sociétés mises en équivalence, un passif d'impôt de distribution est reconnu sur toutes les différences entre la valeur comptable et la valeur fiscale des titres ;
- les gains d'impôts courants générés par des provisions ou cessions internes ne sont pas annulés par des passifs d'impôts différés, sauf si la différence est temporaire, notamment dans le cas où la cession de la filiale concernée est envisagée.

14.1. CHARGE D'IMPÔTS SUR LES RÉSULTATS DES SOCIÉTÉS INTÉGRÉES

(en millions d'euros)	2019	2018	2017
Impôts courants			
Impôts sur les bénéfices	(816)	(1 008)	(565)
Impôts différés			
Impôts différés de l'exercice	100	393	(134)
TOTAL	(716)	(615)	(699)

A. Impôts courants

La charge d'impôts courants est égale aux montants d'impôts sur les bénéfices dus aux administrations fiscales au titre de l'exercice, en fonction des règles et des taux d'imposition en vigueur dans les différents pays.

En France, la société Peugeot S.A. a maintenu son option pour le régime d'intégration fiscale de droit commun prévu à l'article 223 A du Code général des impôts pour elle-même et les filiales françaises contrôlées au moins à 95 %.

Par ailleurs, le Groupe applique les régimes nationaux optionnels d'intégration ou de consolidation fiscale.

Lorsque les retenues à la source sur redevances sont utilisées par les bénéficiaires pour payer l'impôt, un produit est constaté à due concurrence en impôts courants.

B. Taux d'imposition en France

Le taux de base de l'impôt sur les sociétés en France est de 34,43 %, compte tenu de la contribution additionnelle.

La limitation de l'utilisation des déficits reportables sur les bénéfices taxables de l'exercice est maintenue à 50 % en 2019.

Les lois de finances pour 2018 et 2020 ont institué une baisse progressive du taux d'impôt sur les sociétés en France ; pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2022, le taux normal de l'impôt sur les sociétés s'établira à 25,83% (incluant la contribution additionnelle). Les impôts différés passifs et actifs sont réévalués pour tenir compte des nouveaux taux.

C. Impôts différés

Les impôts différés sont déterminés selon la méthode comptable précisée ci-dessus. Les impôts différés ont fait l'objet d'un test de perte de valeur sur la base des prévisions fiscales cohérentes avec les principales hypothèses du plan à moyen terme du Groupe, et établies sur la période pour laquelle le Groupe estime que leur recouvrabilité est probable.

Les actifs sur déficits de l'intégration fiscale en France qui pourront être imputés sur les impôts différés passifs nets (dans la limite de 50 %) sont reconnus au bilan.

14.2. RÉCONCILIATION ENTRE L'IMPÔT AU TAUX LÉGAL EN FRANCE ET L'IMPÔT DU COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ

Cette réconciliation porte sur l'ensemble des résultats des sociétés intégrées quel que soit leur classement au compte de résultat.

<i>(en millions d'euros)</i>	2019	2018	2017
Résultat avant impôt des sociétés consolidées par intégration globale	4 324	3 954	2 836
<i>Taux d'impôt légal en France pour l'exercice</i>	<i>34,4%</i>	<i>34,4%</i>	<i>34,4%</i>
Impôt théorique calculé au taux d'impôt légal en France pour l'exercice	(1 489)	(1 361)	(976)
Effet impôt des éléments suivants :			
> Différences permanentes et déficits reportables de la période non activés	97	(202)	116
> Résultat taxable à taux réduit	4	77	80
> Crédits d'impôts	16	21	27
> Différences de taux à l'étranger et autres	251	202	133
Impôt sur les résultats avant perte de valeur sur l'intégration fiscale France	(1 121)	(1 263)	(620)
<i>Taux effectif d'impôt Groupe</i>	<i>25,9%</i>	<i>31,9%</i>	<i>21,9%</i>
> Intégration fiscale France de Peugeot S.A.			
- Consommation de l'exercice des déficits précédemment non reconnus	90	171	52
- Activation des impôts différés sur déficits précédemment non reconnus	254	390	82
> Impôts différés sur déficits hors intégration fiscale France de Peugeot S.A.	61	87	(213)
Impôt sur les résultats	(716)	(615)	(699)
<i>Taux effectif d'impôt Groupe après reconnaissance des impôts différés sur déficits</i>	<i>16,6%</i>	<i>15,6%</i>	<i>24,6%</i>

Les crédits d'impôts comprennent des crédits d'impôt recherche n'ayant pas le caractère de subvention.

14.3. ÉVOLUTION DES POSTES D'IMPÔT AU BILAN

A. Détail par nature

(en millions d'euros)	31/12/2019	31/12/2018	31/12/2017
Impôts courants			
Actif	221	376	353
Passif	(469)	(525)	(234)
Impôts courants nets	(248)	(149)	119
Impôts différés			
Crédits d'impôts	12	12	13
Valeur brute - hors Faurecia	3 896	4 136	4 274
Dépréciations d'actifs ou actifs non reconnus à l'origine - hors Faurecia	(3 062)	(3 256)	(3 719)
Valeur brute - Faurecia	734	703	733
Dépréciations d'actifs ou actifs non reconnus à l'origine - Faurecia	(569)	(564)	(671)
Impôts différés actifs sur déficits	999	1 019	617
<i>Frais de recherche et développement</i>	<i>(1 204)</i>	<i>(1 092)</i>	<i>(979)</i>
<i>Amortissements (hors amortissements dérogatoires)</i>	<i>(7)</i>	<i>81</i>	<i>(11)</i>
<i>Provisions réglementées et amortissements dérogatoires</i>	<i>(759)</i>	<i>(739)</i>	<i>(677)</i>
<i>Provisions pour retraites</i>	<i>130</i>	<i>159</i>	<i>21</i>
<i>Stocks</i>	<i>95</i>	<i>91</i>	<i>72</i>
<i>Provisions pour risques et charges</i>	<i>692</i>	<i>794</i>	<i>782</i>
<i>Autres</i>	<i>142</i>	<i>(256)</i>	<i>(80)</i>
Autres impôts différés actifs et passifs (Hors Faurecia)	(911)	(962)	(872)
<i>Frais de recherche et développement</i>	<i>(464)</i>	<i>(367)</i>	<i>(292)</i>
<i>Amortissements (hors amortissements dérogatoires)</i>	<i>338</i>	<i>234</i>	<i>120</i>
<i>Provisions pour retraites</i>	<i>90</i>	<i>66</i>	<i>75</i>
<i>Stocks</i>	<i>129</i>	<i>98</i>	<i>80</i>
<i>Autres</i>	<i>175</i>	<i>155</i>	<i>171</i>
Autres impôts différés actifs et passifs (Faurecia)	268	186	154
Autres impôts différés actifs et passifs	(643)	(776)	(718)
Total actifs nets d'impôts différés	368	255	(88)
Actifs d'impôts différés	1 198	1 036	809
Passifs d'impôts différés	(830)	(781)	(897)
Total actifs et passifs d'impôts différés nets en situations financières consolidées	368	255	(88)

B. Evolutions

(en millions d'euros)	1er janvier 2019	Comptabilisé au compte de resultat	Comptabilisé en autres éléments du résultat global	Transféré aux actifs / (passifs) détenus en vue de la vente	Ecart de conversion et autres changements	31 décembre 2019
Impôts différés						
Crédits d'impôts	12	(1)	-	-	1	12
Actif d'impôt différé sur reports déficitaires - hors Faurecia	880	(42)	-	-	(4)	834
Actif d'impôt différé sur reports déficitaires - Faurecia	139	25	-	-	1	165
Actifs d'impôts différés sur reports déficitaires	1 019	(17)	-	-	(3)	999
Frais de recherche et développement	(1 092)	(124)	-	-	12	(1 204)
Provisions réglementées et amortissements dérogatoires	(739)	(26)	-	-	6	(759)
Provisions pour retraites	159	69	-	-	(98)	130
Stocks	91	3	-	-	1	95
Provisions pour risques et charges	794	(130)	-	-	28	692
Autres	(175)	272	(4)	-	42	135
Autres actifs et passifs d'impôts différés- Hors Faurecia	(962)	64	(4)	-	(9)	(911)
Frais de recherche et développement	(367)	(97)	-	-	-	(464)
Amortissements	234	103	-	-	1	338
Provisions pour retraites	66	8	16	-	-	90
Stocks	98	32	-	-	(1)	129
Autres	155	8	8	-	4	175
Autres actifs et passifs d'impôts différés - Faurecia	186	54	24	-	4	268
Total actifs et passifs d'impôts différés	(776)	118	20	-	(5)	(643)
Actifs nets d'impôts différés	255	100	20	-	(7)	368

(en millions d'euros)

	1er janvier 2018	Comptabilisé au compte de résultat	Comptabilisé en autres éléments du résultat global	Transféré aux actifs / (passifs) détenus en vue de la vente	Ecarts de conversion et autres changements	31 décembre 2018
Impôts différés						
Crédits d'impôts	13	-	-	-	(1)	12
Actif d'impôt différé sur reports déficitaires - hors Faurecia	555	325	-	-	-	880
Actif d'impôt différé sur reports déficitaires - Faurecia	62	77	-	-	-	139
Actifs d'impôts différés sur reports déficitaires	617	402	-	-	-	1 019
Frais de recherche et développement	(979)	(86)	-	-	(27)	(1 092)
Provisions réglementées et amortissements dérogatoires	(677)	(48)	-	-	(14)	(739)
Provisions pour retraites	21	151	(38)	-	25	159
Stocks	72	15	-	-	4	91
Provisions pour risques et charges	782	28	-	-	(16)	794
Autres	(91)	(103)	(27)	-	46	(175)
Autres actifs et passifs d'impôts différés - Hors Faurecia	(872)	(43)	(65)	-	18	(962)
Frais de recherche et développement	(292)	(75)	-	-	-	(367)
Amortissements	120	114	-	-	-	234
Provisions pour retraites	75	(7)	(2)	-	-	66
Stocks	80	17	-	-	1	98
Autres	171	(15)	(8)	-	7	155
Autres actifs et passifs d'impôts différés - Faurecia	154	34	(10)	-	8	186
Total actifs et passifs d'impôts différés	(718)	(9)	(75)	-	26	(776)
Actifs nets d'impôts différés	(88)	393	(75)	-	25	255

C. Situation des reports déficitaires non activés – Hors Faurecia

Situation des reports déficitaires non activés au 31 décembre 2019

(en millions d'euros, valorisés sur la base des taux d'imposition en vigueur)	Intégration fiscale	Intégration fiscale	Opel Espagne	Autres	Total
	France	Allemagne			
Reports déficitaires	2 677	287	454	478	3 896
Reports déficitaires activés	(821)	-	-	(13)	(834)
Reports déficitaires non activés au 31 décembre 2019	1 856	287	454	465	3 062
Reports déficitaires non activés au 31 décembre 2018	2 066	271	484	435	3 256
Reports déficitaires non activés au 31 décembre 2017	2 511	316	491	401	3 719

NOTE 15 - CAPITAUX PROPRES ET RESULTAT PAR ACTION

15.1. CAPITAUX PROPRES

A. Politique de gestion du capital

La gestion des capitaux propres concerne les capitaux propres tels que définis par les normes IFRS. Elle vise à sécuriser les ressources permanentes du Groupe et à optimiser le coût du capital. Elle consiste essentiellement à décider du niveau de capital actuel ou futur ainsi que de la distribution de dividendes.

Les capitaux propres se décomposent en part des minoritaires et part du groupe.

Les capitaux propres part du Groupe comprennent le capital social de Peugeot S.A., diminué des actions propres détenues, ainsi que les réserves et résultats accumulés par les différents secteurs d'activité du Groupe.

La part des minoritaires est principalement constituée de la part des actionnaires hors-groupe de Faurecia. Elle varie essentiellement en fonction des évolutions du capital et des réserves du groupe Faurecia (résultat net et réserves de conversion, notamment) et de manière exceptionnelle en cas d'achats, de cessions ou de toute autre opération volontaire en capital de Peugeot S.A. sur Faurecia.

Les dettes ne sont soumises au respect d'aucun ratio financier sur les capitaux propres. Le tirage des lignes de crédit confirmées de Peugeot S.A. et du GIE PSA Trésorerie est soumis au respect d'un ratio financier basé sur les capitaux propres (cf. Note 12.4).

Par ailleurs, Banque PSA Finance se conforme aux exigences en matière de capital auxquelles elle est soumise en sa qualité d'établissement de crédit, notamment en matière de ratios prudentiels.

Peugeot S.A. détient un certain nombre de ses propres titres avec la faculté :

- de remettre des actions dans le cadre d'opérations financières donnant accès au capital, d'attribuer des actions à des salariés, dirigeants ou mandataires sociaux de la société ou de sociétés ou groupements qui lui sont liés lors de l'exercice d'options d'achat d'actions ou d'attributions d'actions gratuites,
- de réduire le capital de la société.

B. Composition du capital

Augmentations de capital

▪ Attributions gratuites d'actions chez Peugeot S.A.

Les plans d'attributions gratuites d'actions sous conditions de performance mis en place en 2015, 2016, 2017, 2018 et 2019 sont décrits en Note 6.2.B.

Composition du capital

(en euros)	2019	2018	2017
Capital en début d'exercice	904 828 213	904 828 213	859 924 895
Bons de souscription d'actions (BSA) convertis en actions			44 903 318
CAPITAL EN FIN D'EXERCICE	904 828 213	904 828 213	904 828 213

Situation au 31 décembre 2019

Le capital au 31 décembre 2019 est fixé à 904 828 213 euros, divisé en actions d'une valeur nominale de 1 euro chacune. Il est entièrement libéré. Les actions sont nominatives ou au porteur, au choix de l'actionnaire. Dongfeng Motor Group, le groupe familial Peugeot (FFP et Etablissements Peugeot Frères) et Lion Participation (BPI France) détiennent chacun 110 622 220 actions. Pour Dongfeng Motor Group, cette participation représente 17,73% des droits de vote, y compris les actions propres, et 17,59% des droits de vote, hors actions propres. Pour la famille Peugeot, cette participation représente 17,73% des droits de vote, y compris les actions propres, et 17,59% des droits de vote, hors actions propres. Pour Lion Participation, cette participation représente 17,73% du droit de vote, y compris les actions propres, et 17,59% des droits de vote, hors actions propres.

Le cours de bourse au 31 décembre 2019 est de 21,30 euros.

C. Actions propres

Toutes les actions propres détenues par le Groupe sont enregistrées à leur coût d'acquisition en diminution des capitaux propres. Le produit de la cession éventuelle des actions propres est imputé directement en augmentation des capitaux propres, de sorte que les éventuelles plus ou moins-values de cession n'affectent pas le résultat net de l'exercice.

Dans le cadre des autorisations données par les Assemblées Générales ordinaires, des actions de la société Peugeot S.A. peuvent être rachetées par le Groupe.

La part du capital social détenu a évolué de la façon suivante :

(1) Nombre d'actions détenues

(en nombre d'actions)	2019 Réalizations	2018 Réalizations	2017 Réalizations
Détentions à l'ouverture	11 315 735	11 315 735	9 113 263
Achats (Ventes) d'actions propres	(65 328)		5 729 987
Actions remises au titre du plan d'attribution d'actions gratuites 2015	(325 792)		(2 019 000)
Actions remises au titre du plan d'attribution d'actions gratuites 2016	(980 880)		
Actions remises à l'occasion du plan d'actionnariat réservé aux salariés			(1 508 515)
DÉTENTIONS À LA CLÔTURE	9 943 735	11 315 735	11 315 735
Affectation			
> Couverture des plans d'attribution et d'options futurs	871 735	3 333 735	6 033 735
> Couverture du plan d'attribution d'actions gratuites 2015	-	389 000	389 000
> Couverture du plan d'attribution d'actions gratuites 2016	7.2.B 1 014 000	2 200 000	2 200 000
> Couverture du plan d'attribution d'actions gratuites 2017	7.2.B 2 452 000	2 693 000	2 693 000
> Couverture du plan d'attribution d'actions gratuites 2018	7.2.B 2 524 500	2 700 000	
> Couverture du plan d'attribution d'actions gratuites 2019	7.2.B 3 081 500	-	-
	9 943 735	11 315 735	11 315 735

Aucune annulation d'actions n'a été opérée sur 2017, 2018 et 2019, et aucun achat sur 2019.

(2) Évolution en valeur d'acquisition

(en millions d'euros)	2019	2018	2017
À l'ouverture de l'exercice	(270)	(270)	(238)
Acquisitions (cessions) de l'exercice	2	-	(116)
Actions remises au titre du plan d'attribution d'actions gratuites 2015	10	-	53
Actions remises au titre du plan d'attribution d'actions gratuites 2016	13	-	-
Actions remises à l'occasion du plan d'actionnariat réservé aux salariés	-	-	31
Autres	5	-	-
À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE	(240)	(270)	(270)
Valeur moyenne par action en euros	24,14	23,86	23,86

La valeur d'acquisition des actions propres est déduite des capitaux propres.

Le cours de bourse au 31 décembre 2019 est de 21,30 euros.

D. Réserves et résultats nets consolidés – part du groupe

Les différents éléments constituant les réserves consolidées, qui comprennent le résultat de l'exercice, sont les suivants:

(en millions d'euros)	31/12/2019	31/12/2018	31/12/2017
Réserve légale de Peugeot S.A.	90	90	86
Autres réserves et résultats sociaux de Peugeot S.A.	14 522	13 631	13 631
Autres réserves et résultats consolidés	3 797	2 729	212
TOTAL	18 409	16 450	13 929

Les autres réserves et résultats sociaux de Peugeot S.A. comprennent :

(en millions d'euros)	31/12/2019	31/12/2018	31/12/2017
Réserves distribuables :			
> libres d'impôt sur les sociétés	13 453	12 562	12 562
> après déduction d'un complément d'impôt ⁽¹⁾	1 069	1 069	1 069
TOTAL	14 522	13 631	13 631
Impôt dû sur distribution	149	149	149

⁽¹⁾ Il s'agit de la part de la réserve des plus-values à long terme qui reste soumise à l'imposition complémentaire.

E. Intérêts minoritaires

Les intérêts minoritaires correspondent essentiellement aux intérêts des autres actionnaires de Faurecia.

15.2. RÉSULTAT NET PAR ACTION

Le résultat net par action part du groupe et le résultat net dilué par action part du groupe figurent en bas de page des comptes de résultats consolidés. Ils se déterminent de la manière suivante :

A. Résultat net par action – part du groupe

Le résultat net par action est calculé sur la base du nombre moyen pondéré d'actions en circulation dans le courant de l'exercice.

Le nombre moyen d'actions en circulation est calculé compte tenu des différentes évolutions du capital social, corrigées des détentions par le Groupe de ses propres actions.

	2019	2018	2017
Résultat net consolidé des activités poursuivies - part du Groupe (en millions d'euros)	3 201	2 827	1 931
Résultat net consolidé - part du Groupe (en millions d'euros)	3 201	2 827	1 924
Nombre moyen d'actions de 1 euro en circulation	894 402 311	893 512 478	886 113 459
Résultat net des activités poursuivies - part du Groupe - par action de 1 euro (en euros)	3,58	3,16	2,18
RÉSULTAT NET - PART DU GROUPE - PAR ACTION DE 1 EURO (EN EUROS)	3,58	3,16	2,17

B. Résultat net dilué par action – part du groupe

Le résultat net par action après effet dilutif, est calculé suivant la méthode du "rachat d'actions". Il est calculé en prenant en compte la levée des options d'achat d'actions et les actions gratuites accordées aux salariés, ainsi que l'exercice des Bons de Souscription d'Actions.

Les attributions gratuites d'actions (cf. Note 6.2.B) et les Bons de Souscription d'Actions ont un effet de dilution potentielle au 31 décembre 2019.

Les effets du calcul sont les suivants :

(1) Effet sur le nombre moyen d'actions

Notes	2019	2018	2017
Nombre moyen d'actions de 1 euro en circulation	894 402 311	893 512 478	886 113 459
Effet dilutif suivant la méthode du « rachat d'actions » des :	-		
> Bons de souscription d'actions (augmentations de capital de 2014)	-		10 763 952
> Bons de souscription d'actions remis à General Motor Group	39 727 324	39 727 324	39 727 324
> Plans d'attribution d'actions gratuites	6.2.A 7 602 712	6 252 094	4 350 427
Nombre moyen d'actions après dilution	941 732 347	939 491 896	940 955 162

(2) Effet de la dilution de Faurecia sur le résultat net consolidé des activités poursuivies - part du groupe

(en millions d'euros)

	2019	2018	2017
Résultat net consolidé des activités poursuivies - part du Groupe	3 201	2 827	1 931
Effet de la dilution chez Faurecia (plans d'attribution d'actions gratuites)	(1)	-	-
RÉSULTAT NET CONSOLIDÉ DES ACTIVITÉS POURSUIVIES (APRÈS EFFET DE LA DILUTION DE FAURECIA)	3 200	2 827	1 931
Résultat net des activités poursuivies - part du Groupe - dilué par action (en euros)	3,40	3,01	2,05

(3) Effet de la dilution de Faurecia sur le résultat net consolidé - part du groupe

(en millions d'euros)

	2019	2018	2017
Résultat net consolidé des activités poursuivies - part du Groupe	3 201	2 827	1 924
Effet de la dilution chez Faurecia (plans d'attribution d'actions gratuites)	(1)	-	-
RÉSULTAT NET CONSOLIDÉ (APRÈS EFFET DE LA DILUTION DE FAURECIA)	3 200	2 827	1 924
Résultat net des activités poursuivies - part du Groupe - dilué par action(en euros)	3,40	3,01	2,04

Les plans d'attribution d'actions gratuites émis par Faurecia ont un effet potentiel sur le nombre total d'actions Faurecia en circulation sans impacter le nombre d'actions détenues par le Groupe PSA. Ainsi, la part du Groupe PSA dans le résultat net serait potentiellement diluée.

Compte tenu des caractéristiques des plans d'attribution d'actions gratuites de Faurecia, ces derniers n'ont pas d'impact dilutif significatif en 2017, 2018 et 2019.

NOTE 16 - NOTES ANNEXES AUX TABLEAUX DE FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDÉS

Les opérations réalisées sont présentées en fonction de leur nature entre les flux liés à l'exploitation, les flux liés aux investissements et les flux liés aux opérations financières.

Les principaux classements ayant fait l'objet d'un choix de présentation de la part du Groupe sont les suivants :

- Les flux liés aux intérêts financiers sont maintenus en flux liés à l'exploitation.
- Les paiements reçus dans le cadre de subventions sont affectés par destination en flux d'investissements ou d'exploitation en fonction de la nature de la subvention.
- Les composantes options de conversion ou de remboursement des obligations convertibles ou remboursables en actions sont présentées sur la ligne augmentation de capital en flux liés aux opérations de financement.
- Les contributions volontaires versées à des fonds de pensions sont enregistrées en flux liés à l'exploitation.
- Les paiements effectués au titre de la partie différée d'un achat d'immobilisation sont présentés en flux liés aux investissements de la période (« Variation des fournisseurs d'immobilisations »).
- Les paiements d'impôts sont classés en flux liés à l'exploitation.
- Les rachats d'emprunts sont classés en flux de financement.

16.1. TRÉSORERIE NETTE PRÉSENTÉE AUX TABLEAUX DE FLUX

(en millions d'euros)	Notes	31/12/2019	31/12/2018	31/12/2017
Trésorerie	12.4.B	17 379	14 961	11 582
Paielements émis		(26)	(23)	(93)
Autres		1	3	2
Trésorerie nette des activités industrielles et commerciales		17 354	14 941	11 491
Trésorerie	13.2.C	454	466	320
Autres		(3)	(4)	(6)
Trésorerie nette des activités de financement		451	462	314
Élimination des opérations réciproques		-	(1)	(8)
TOTAL		17 805	15 402	11 797

16.2. DOTATIONS NETTES AUX AMORTISSEMENTS ET PERTES DE VALEUR AUX TABLEAUX DE FLUX

(en millions d'euros)	Notes	2019	2018	2017
Dotations aux amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	5,2	(3 388)	(2 815)	(2 710)
Pertes de valeur sur :				
> frais de développement activés	8.1.B	(160)	(102)	(80)
> immobilisations corporelles	8.2.B	(135)	(38)	43
Provision sur titres de participation		2	(33)	(7)
Autres		(36)	(7)	-
TOTAL		(3 717)	(2 995)	(2 754)

16.3. INTERÊTS ENCAISSÉS ET DECAISSÉS DES ACTIVITÉS INDUSTRIELLES ET COMMERCIALES

Les intérêts encaissés et décaissés des activités industrielles et commerciales sont inclus dans la Marge Brute d'Autofinancement et se décomposent comme suit :

(en millions d'euros)	2019	2018	2017
Intérêts reçus	53	15	32
Intérêts versés	(278)	(292)	(287)
TOTAL	(225)	(277)	(255)

16.4. VARIATION DES AUTRES ACTIFS ET PASSIFS FINANCIERS DES ACTIVITÉS INDUSTRIELLES ET COMMERCIALES

(en millions d'euros)	2019	2018	2017
Augmentation des emprunts	2 512	1 647	1 046
Remboursement des emprunts et conversions d'obligations	(1 079)	(1 258)	(731)
(Augmentation) Diminution des actifs financiers non courants	17	(232)	169
(Augmentation) Diminution des actifs financiers courants	(475)	557	(548)
Augmentation (Diminution) des passifs financiers courants	(52)	(83)	107
	923	631	43
Flux vers les activités de financement	-	-	(1)
TOTAL	923	631	42

L'augmentation des emprunts pour 2 512 millions d'euros comprend notamment:

- 522 millions d'euros levés par Peugeot S.A. via un Schuldscheindarlehen (instrument de placement privé de droit allemand);
- 500 millions d'euros et 250 millions d'euros des émissions obligataires de Faurecia, à échéance juin 2026;
- 600 millions d'euros de l'émission obligataire Peugeot S.A. à échéance septembre 2029;

Les remboursements de dettes pour un montant de 1079 millions d'euros comprennent notamment le remboursement par Peugeot SA de 430 millions d'euros d'obligations 2013 à échéance janvier 2019.

NOTE 17 - ENGAGEMENTS DONNES HORS BILAN ET PASSIFS EVENTUELS

A la clôture de l'exercice, le Groupe est engagé pour les montants suivants :

(en millions d'euros)	Notes	31/12/2019	31/12/2018	31/12/2017
> Engagements donnés liés au financement	12.8	901	838	884
> Engagements donnés liés aux activités opérationnelles	8.4	1 717	3 169	3 346
Activités industrielles et commerciales		2 618	4 007	4 230
Activités de financement	13.6	16	-	12

En 2019, la diminution des engagements résulte de l'effet de La 1ère application d'IFRS 16 Contrats de location (voir notes 2.2 et 2.3).

17.1. PASSIFS ÉVENTUELS

▪ Equipement automobile

Le 25 mars 2014, la Commission Européenne et le *Department of Justice* des États-Unis d'Amérique, le 27 novembre 2014, la Commission de la concurrence en Afrique du Sud et le 19 mai 2017, l'autorité de concurrence brésilienne (CADE) ont initié des enquêtes auprès de certains fournisseurs de systèmes de contrôle des émissions sur le fondement de suspicions de pratiques anticoncurrentielles dans ce segment. Faurecia est une des entreprises visées par ces enquêtes.

S'agissant du statut de ces procédures d'enquête :

- La Commission européenne a décidé de clôturer le 28 avril 2017 l'enquête initiée le 25 mars 2014 ;
- Un accord a été conclu avec la CADE pour un montant non matériel et rendu public le 5 Septembre 2018 qui met fin à l'enquête visant Faurecia ;
- En décembre 2018, Faurecia a été informé par le *Department of Justice* des États-Unis d'Amérique qu'elle n'était plus visée par une enquête ;
- L'enquête de la Commission de la concurrence en Afrique du Sud est toujours en cours.

Faurecia a conclu des accords, pour des montants non matériels, avec les plaignants des trois actions de groupe qui avaient été introduites devant le tribunal de première instance du District Est de l'État du Michigan (*United States District Court for the Eastern District of Michigan*) contre plusieurs fournisseurs de systèmes de contrôle des émissions, dont certaines sociétés du groupe Faurecia, pour des allégations de pratiques anticoncurrentielles concernant les systèmes d'échappement. Ces accords ont été validés par le Tribunal.

Deux actions de groupe pour des allégations similaires ont par ailleurs été introduites au Canada mais sont à un stade très préliminaire.

Les conséquences des procédures toujours en cours et mentionnées ci-dessus ne peuvent être prédites par Faurecia. En conséquence, Faurecia n'a constitué aucune provision à ce sujet au 31 décembre 2019.

En 2014, l'Alliance of Artists and Record Companies, Inc. ou AARC (organisation protégeant les droits d'auteurs aux États-Unis) a assigné devant la cour du District de Columbia (District Court) un groupe constitué de constructeurs et d'équipementiers automobiles, dont Clarion Corporation of America (filiale à 100% de Clarion Co. Ltd). L'AARC reprochait aux défendeurs de distribuer des systèmes de navigation embarqués qui violaient le Audio Home Recording Act de 1992, notamment pour absence de versement de redevances. La problématique principale posée par ce litige était de savoir si les systèmes embarqués étaient des « dispositifs numériques d'enregistrement audio » capables de générer des « copies numériques d'enregistrements audio » telles que définies dans la loi. Le 23 mars 2018, la cour a émis un jugement sommaire en faveur de Clarion en décidant que les systèmes de navigation de Clarion n'étaient pas des « dispositifs numériques d'enregistrement audio » parce qu'ils n'étaient pas capables de générer des « copies numériques d'enregistrements audio » selon la définition de la loi. La cour a confirmé peu de temps après son jugement préliminaire en faveur de Clarion et des autres défendeurs, ce qui clôtura la procédure devant cette juridiction. L'AARC a interjeté appel de cette décision devant la Cour d'Appel du District de Columbia (« D.C.Circuit ») sur des fondements similaires à ceux soulevés en première instance.

Le 28 janvier 2020, un panel de trois juges du D.C.Circuit a confirmé à l'unanimité le jugement sommaire de la Cour du District de Columbia en faveur de Clarion, en décidant que les constructeurs automobiles et les fabricants de certains systèmes embarqués dans les véhicules (ce qui inclut les produits de Clarion), comprenant des disques durs, programmes informatiques et bases de données, n'étaient pas redevables de dommages-intérêts ou de redevances au titre du Audio Home Recording Act de 1992, 17 U.S.C. §1001, etc. Les plaignants ont la possibilité de demander à la cour d'Appel du District de Columbia (District Court) une nouvelle audition ou de faire appel auprès de la Cour Suprême des États Unis.

Il n'existe pas d'autres litiges ou procédures dont le dénouement pourrait avoir des conséquences significatives sur la situation consolidée du Groupe

▪ **Activités automobiles**

L'accord douanier relatif à l'industrie automobile entre le Brésil et l'Argentine prévoit le paiement de pénalités par le secteur automobile argentin au cas où le ratio moyen des importations sur exportations avec le Brésil serait supérieur à un certain seuil sur la période 2015–2019. Des pénalités pourraient être dues par le Groupe si l'ensemble du secteur automobile et le Groupe n'atteignaient pas le ratio exigé. Aucune provision n'est constatée du fait des incertitudes sur l'évolution du marché automobile en Argentine et au Brésil d'ici 2029 et des actions que le Groupe pourrait mettre en œuvre.

17.2. ENGAGEMENTS LIÉS AU GROUPE GEFCO

La cession du groupe Gefco par le Groupe PSA à JSC Russian Railways (RZD) le 20 décembre 2012 est assortie de clauses de garantie de passifs en faveur de l'acquéreur. Au 31 décembre 2019, le Groupe n'a pas identifié de risques significatifs liés à ces garanties données.

Dans le cadre des accords de prestations de logistique et de transport conclus entre le Groupe PSA et le groupe Gefco, le Groupe a donné des garanties de bonne exécution des contrats logistiques et une clause d'exclusivité pour cinq ans. Un avenant conclu en novembre 2016 est venu compléter ces accords de prestations de logistique et de transport. Cet avenant applicable au 1er janvier 2017 prolonge la durée de la clause d'exclusivité jusqu'à fin 2021 et confirme les garanties de bonne exécution des contrats logistiques données par le Groupe PSA. Au 31 décembre 2018, le Groupe n'a pas identifié de risques significatifs liés à ces garanties données.

NOTE 18 - TRANSACTIONS AVEC LES PARTIES LIEES

Le détail des opérations avec les parties liées, telles que visées par les normes adoptées conformément au règlement européen (CE) 1606/2002, conclues par les sociétés du Groupe au cours des exercices 2017, 2018 et 2019 figure en Note 11.6 de l'annexe aux comptes consolidés. Ces opérations concernent les sociétés mises en équivalence. En dehors de ces transactions, il n'existe pas d'opération significative avec les autres parties liées.

NOTE 19 - EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Entre le 31 décembre 2019, date de clôture de l'exercice, et le 25 février 2020, date d'examen des comptes par le Conseil de Surveillance, est survenue la **crise sanitaire du coronavirus**.

La situation en Chine dans le contexte épidémique actuel reste incertaine. A ce stade, il est difficile de mesurer les impacts sur l'activité ; le Groupe met en place les mesures appropriées pour ses employés et pour répondre aux besoins de ses clients.

NOTE 20 - HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

(en millions d'euros)	Mazars			EY			PWC		
	2019	2018	2017	2019	2018	2017	2019	2018	2017
Audit									
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés									
> Émetteur	0,5	0,6	0,7	0,6	0,6	0,7	-	-	-
> Filiales intégrées globalement	7,6	3,7	2,1	10,6	9,7	7,6	0,1	4,1	4,4
<i>dont France</i>	2,1	1,4	1,9	3,5	5,3	2,5	-	4,1	1,1
<i>dont Étranger</i>	5,5	2,3	0,2	7,1	4,4	5,1	0,1	-	3,3
Sous total	8,1	4,3	2,8	11,2	10,3	8,3	0,1	4,1	4,4
dont Faurecia	3,9	-	-	4,8	3,9	4,1	-	4,1	4,4
hors Faurecia	4,2	4,3	2,8	6,4	6,4	4,2	0,1	-	-
	93%	98%	97%	93%	89%	89%	50%	80%	83%
Services autres que la certification des comptes									
> Émetteur	-	-	-	-	-	-	-	-	-
> Filiales intégrées globalement	0,6	0,1	0,1	0,8	1,3	1,0	0,1	1,0	0,9
<i>dont France</i>	0,2	0,1	0,1	0,5	0,9	0,8	0,1	0,8	0,9
<i>dont Étranger</i>	0,4	-	-	0,3	0,4	0,2	-	0,2	-
Sous total	0,6	0,1	0,1	0,8	1,3	1,0	0,1	1,0	0,9
dont Faurecia	0,1	-	-	0,4	0,8	0,5	-	0,8	0,9
hors Faurecia	0,5	0,1	0,1	0,4	0,5	0,5	0,1	0,2	-
	7%	2%	3%	7%	11%	11%	50%	20%	17%
TOTAL	8,7	4,4	2,9	12,0	11,6	9,3	0,2	5,1	5,3
dont Faurecia	4,0	-	-	5,2	4,7	4,6	-	4,9	5,3
hors Faurecia	4,7	4,4	2,9	6,8	6,9	4,7	0,2	0,2	-

Le groupe Faurecia dispose de ses propres auditeurs, qui sont EY et Mazars à partir de l'exercice 2019.

Sociétés	Pays	% d'intérêt
CRE DIPAR	France	50 *
Compagnie pour la Location de Véhicules - CLV	France	50 *
PSA Banque France	France	50 *
Auto ABS DFP Master Compartiment France 2013	France	50 *
FCT Auto ABS French Loans Master	France	50 *
FCT Auto ABS French Leases Master	France	50 *
FCT Auto ABS LT Leases Master	France	50 *
FCT Auto ABS German Loans 2018	France	50 *
FCT Auto ABS French Leases 2018 - Fonds E	France	50 *
PSA Renting Italia	Italie	50 *
Banca Italia S.P.A	Italie	50 *
FCT Auto ABS Italian Loans 2018	Italie	50 *
Auto ABS Italian Loans 2019	Italie	50 *
PSA Insurance Europe Ltd	Malte	50 *
PSA Life Insurance Europe Ltd	Malte	50 *
PSA Financial Services Nederland BV	Pays-Bas	50 *
PSA Finance Polska	Pologne	50 *
PSA Consumer Finance Polska Sp. Z o.o.	Pologne	50 *
PSA Finance UK Ltd.	Royaume-Uni	50 *
Auto ABS UK Loans PLC - Compartiment 2012-5	Royaume-Uni	50 *
FCT Auto ABS UK Loans 2017	Royaume-Uni	50 *
Auto ABS UK Loans 2019 – Fonds 4	Royaume-Uni	50 *
PSA Finance Suisse S.A.	Suisse	50 *

Financement Opel Vauxhall

Opel Bank S.A	France	50 *
Opel Leasing GmbH	Allemagne	50 *
Opel Finance BVBA	Belgique	50 *
ECARAT 10 Germany	France	50 *
Opel Finance International B.V.	Pays-Bas	50 *
Opel Finance N.V.	Pays-Bas	50 *
Vauxhall Finance plc	Royaume-Uni	50 *
Ecarat 10 PLC	Royaume-Uni	50 *
Opel Finance SA	Suisse	50 *

AVIS IMPORTANT

En lisant cette communication, vous acceptez de fait d'être lié par les limitations et qualifications suivantes:

Cette communication n'est donnée qu'à titre informative et ne constitue ni une offre, ni une invitation à échanger ou à vendre, ni à solliciter une offre de souscription ou d'achat, ni une invitation à échanger, acheter ou souscrire des titres, de tout ou partie des activités ou des actifs décrits aux présentes, ou tout autre intérêt ou la sollicitation d'un vote ou d'une approbation dans quelque juridiction que ce soit en rapport avec la transaction proposée ou autrement, pas plus qu'il n'y aura vente, émission ou transfert de valeurs mobilières dans quelque juridiction que ce soit de la loi applicable. Cette communication ne doit en aucun cas être interprétée comme une recommandation adressée au lecteur.

Cette communication n'est ni un prospectus, ni une notice d'information portant sur des instruments financiers ou un autre document d'offre au sens du Règlement (UE) 2017/1129 du Parlement européen et du Conseil du 14 juin 2017.

Une offre de valeurs mobilières aux États-Unis dans le cadre d'une opération de regroupement d'entreprises ne sera faite, le cas échéant, que par le biais d'un prospectus faisant partie d'une déclaration d'enregistrement effective déposée auprès de la US Securities and Exchange Commission (« SEC »). Les actionnaires de Fiat Chrysler Automobiles N.V. ("FCA") et de Peugeot S.A. ressortissants des États-Unis ou domiciliés aux États-Unis sont invités à lire la déclaration d'enregistrement si et au moment où elle est déclarée en vigueur par la US Securities and Exchange Commission, car elle contiendra des informations importantes relatives à l'opération envisagée. Vous pouvez obtenir des copies de tous les documents déposés auprès de la SEC concernant l'opération envisagée, des documents incorporés par référence et des documents déposés par FCA auprès de la SEC sur le site Web de la SEC à l'adresse <http://www.sec.gov>. En outre, la déclaration d'inscription effective sera mise gratuitement à la disposition des actionnaires aux États-Unis.

DECLARATIONS PROSPECTIVES

Ce document contient des déclarations prospectives. En particulier, ces déclarations prospectives comprennent des déclarations concernant les performances financières futures. Les attentes de FCA et PSA (les « Parties ») quant à la réalisation de certaines mesures cibles à toute date future ou pour toute période future sont des déclarations prospectives. Ces déclarations peuvent inclure des termes tels que « peut », « sera », « s'attendre », « pourrait », « devrait », « avoir l'intention », « estimer », « anticiper », « croire », « rester », « sur la bonne voie », « Conception », « cible », « objectif », « objectif », « prévision », « projection », « perspectives », « perspectives », « plan » ou des termes similaires. Les déclarations prospectives ne sont pas des garanties de performances futures. Ils sont plutôt fondés sur l'état actuel des connaissances des Parties, les attentes futures et les projections concernant les événements futurs et sont, par leur nature, soumis à des risques et incertitudes inhérents. Ils se rapportent à des événements et dépendent de circonstances qui peuvent ou non se produire ou exister à l'avenir et, à ce titre, il ne faut pas s'y fier indûment.

Les résultats réels peuvent différer sensiblement de ceux exprimés dans les déclarations prospectives en raison de divers facteurs, notamment: la capacité de PSA et FCA et / ou du groupe combiné résultant de la transaction proposée (avec les parties, les « sociétés ») à lancer avec succès de nouveaux produits, maintenir les volumes de livraison de véhicules; faire face aux évolutions des marchés financiers mondiaux, de l'environnement économique général et aux évolutions de la demande de produits automobiles, qui sont soumis à la cycles; aux changements des conditions économiques et politiques locales, aux changements de politique commerciale et d'imposition de tarifs mondiaux et régionaux ou de tarifs ciblant l'industrie automobile, à la promulgation de réformes fiscales ou d'autres changements dans les lois et réglementations fiscales; à la capacité des sociétés à étendre certaines de leurs marques à l'échelle mondiale; à la capacité des entreprises à proposer des produits innovants et attractifs; à la capacité des sociétés à développer, fabriquer et vendre des véhicules dotés de fonctionnalités avancées, notamment des caractéristiques d'électrification, de connectivité et de conduite autonome améliorées; divers types de réclamations, poursuites, enquêtes gouvernementales et autres éventualités, y compris les réclamations en matière de responsabilité du fait des produits et de garantie et les réclamations, enquêtes et poursuites environnementales; les dépenses d'exploitation importantes liées au respect des réglementations en matière d'environnement, de santé et de sécurité; à l'intense niveau de concurrence dans l'industrie automobile, qui pourrait augmenter en raison de la consolidation; à l'exposition aux déficits de financement des régimes de retraite à prestations définies des Parties; à la capacité de fournir ou d'organiser l'accès à un financement adéquat pour les concessionnaires et les clients de détail et les risques associés liés à la création et à l'exploitation de sociétés de services financiers; à la capacité d'accéder au financement pour exécuter les plans d'affaires des sociétés et améliorer leurs activités, leur situation financière et leurs résultats d'exploitation; un dysfonctionnement important, une perturbation ou une violation de la sécurité compromettant les systèmes informatiques ou les systèmes de contrôle électronique contenus dans les véhicules des sociétés; la capacité des sociétés à réaliser les avantages escomptés des accords de coentreprise; les perturbations résultant de l'instabilité politique, sociale et économique; les risques associés à nos relations avec les employés, les concessionnaires et les fournisseurs; augmentation des coûts, interruption de l'approvisionnement ou pénurie de matières premières; évolution des relations de travail et du travail et évolution des lois du travail applicables; les fluctuations des taux de change, les variations des taux d'intérêt, le risque de crédit et les autres risques de marché; troubles politiques et civils; tremblements de terre ou autres catastrophes; des incertitudes quant à la réalisation du regroupement d'entreprises proposé dont il est question dans le présent document ou quant à son calendrier; le risque que l'annonce du regroupement d'entreprises proposé rende plus difficile pour les parties d'établir ou de maintenir des relations avec leurs employés, fournisseurs et autres partenaires commerciaux ou entités gouvernementales; le risque que les activités des parties soient affectées négativement pendant la durée du regroupement d'entreprises proposé; les risques liés aux approbations réglementaires nécessaires au regroupement; le risque que les opérations de PSA et de FCA ne soient pas intégrées avec succès et d'autres risques et incertitudes.

Les déclarations prospectives contenues dans ce document ne sont valables qu'à la date de ce document et les Parties déclinent toute obligation de mettre à jour ou de réviser les déclarations prospectives publiques. De plus amples informations concernant les parties et leurs activités, y compris d'autres facteurs de risque associés au regroupement d'entreprises, seront abordées plus en détail dans le prospectus qui sera inclus dans la déclaration d'enregistrement sur le formulaire F-4 qui sera déposée auprès de la SEC.

Photo credits:
GROUPE PSA / Communications Department



PEUGEOT S.A.

Société anonyme à Directoire et Conseil de
Surveillance au capital de 9 0 4 8 2 8 2 1 3 €
Siège social : 7, rue Henri Sainte-Claire Deville
9 2 5 6 3 Rueil-Malmaison - France
B552100554 R.C.S .Nanterre – Siret 5 5 2 1 0 0 5 5 4 0 0 2 1
Tél. : + 3 3 (0) 1 5 5 9 4 8 1 0 0
groupe-psa.com